

**DEBAT  
D'ORIENTATION  
BUDGETAIRE  
2023**

# Préambule

L'équipe municipale constituée autour de Monsieur le Maire Frédéric CUVILLIER, se donne pour objectif de promouvoir les actions de solidarité entre les habitants et toute initiative de nature à favoriser la proximité avec la population.

Elle est articulée autour de 6 pôles :

- Le pôle Savoirs et Réussite piloté par Mme HINGREZ CEREDA avec le soutien de Mme Lucile BAYARD, M. Julien CHAMPIONNET, Mme Evelyne JORDENS, M. Jean-Marie VACHE, M. Dany ACCARY, Mme Maryvonne LEDEIN.
- Le pôle Services à la population supervisé par M. Jean-Claude ETIENNE, avec le concours de Mme Anne LE LAN, M. José LENOIR, M. Bastien MARGUERITE-GARIN, Mme Lucile MAILLARD, Mme Lydie GANI, Mme Constance DEHAYNIN, Mme Lydie DRUJENT.
- Le pôle Commerce et Attractivité, animé par M. Grégory SUSLAMARE, avec M. Philippe VALETTE, Mme Constance DEHAYNIN.
- Le pôle Solidarités, coordonné par Mme Patricia FONTAINE avec à ses côtés Mme Hélène WASSELIN, Mme Aurélie LEPRETRE, Mme Fabienne DUTERTRE, M. Hamid EL GADIR, Mme Frédérique BIGOT, Mme Cassandra LANCEZEUX, Mme Suzette BOCHARD.
- Le pôle Ecologie urbaine et embellissement de la ville, sous l'impulsion de M. Jimmy LEDRIN, assisté par Mme Laurence COLLAS HURTREL, M. Dominique GODEFROY, M. Keven DHUEME, M. Christian DE ROBICHON.
- Le pôle Ressources, piloté par M. Claude COUQUET, avec l'assistance de Mme Roselyne LAPLACE MANIER, M. Guillaume LEBLOND, M. Philippe BEAUJARD, M. Xavier PRUVOST.
- 6 pôles complétés d'une mission menée par M. Dominique LEFEBVRE sur la sécurité, les affaires militaires et patriotiques

Sachant que l'exercice 2021, comme pour l'ensemble des collectivités territoriales, a été traversé par la crise liée à l'épidémie du COVID19, comme le fut d'ailleurs l'exercice 2020, l'exercice 2022 est lui aussi touché par les conséquences d'un événement inédit, l'invasion russe en Ukraine.

Cet événement a des répercussions économiques à l'échelle mondiale, sur les plans humain, politique, économique.

La Commune a géré les conséquences de la pandémie COVID 19, avec plan de continuité d'activité, cellule de crise, accompagnement d'un centre de vaccination au palais des sports Damrémont, accompagnement de la population, adaptation régulière de mesures sanitaires et de règles de distanciation sociale.

Avec la mobilisation remarquable des services municipaux.

La Collectivité a tout au long de la crise ajusté l'organisation, la relation avec l'usager en mettant en œuvre l'ensemble des dispositifs sanitaires nécessaires à la protection des personnes, tant dans les établissements scolaires, que les établissements culturels, que les structures sportives, plus généralement toutes les structures ouvertes au public.

L'épidémie a fait peser un risque majeur sur l'équilibre financier des collectivités. Tant par la diminution des recettes que par l'augmentation des dépenses.

Au plan des recettes, les recettes domaniales, de fiscalité ou de gestion courante sont les plus impactées, l'effet étant moindre sur les dotations. Les baisses de recettes constatées ne sera pas récupérée par la suite.

Au plan des dépenses, les charges nouvelles concernent l'organisation, la gestion de flux, l'introduction de jauges pour la fréquentation des espaces de visite, les produits d'hygiène ou de désinfection, les masques entre autres dépenses.

L'effet immédiat a été d'atténuer la capacité d'auto financement.

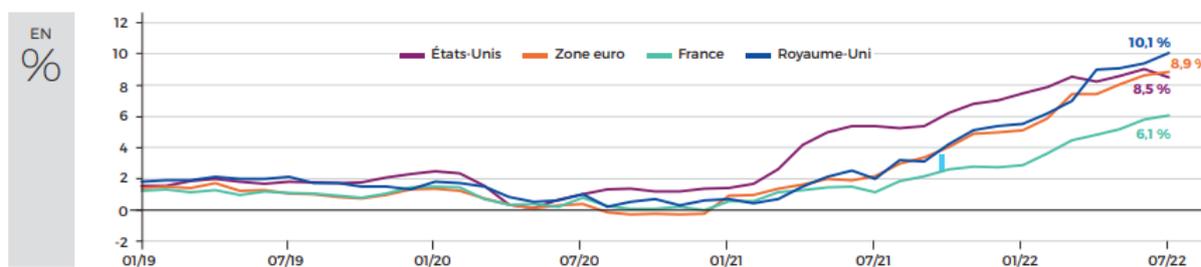
L'exercice 2022 est à nouveau traversé par une crise majeure : les incidences de la crise ukrainienne.

L'effet le plus visible et tangible est la reprise de l'inflation.

L'inflation progresse à des niveaux inattendus, au-delà des 5% voire 10% dans certains pays européens.

Comprise dans la fourchette entre 5 et 10 % en France.

Le graphique suivant se passe de commentaires en permettant de visualiser un changement d'environnement depuis le début d'année.



Source échange avec la Banque Postale

Les coûts des matières premières, du gaz du pétrole, connaissent une augmentation sans précédent.

Les coûts des processus d'approvisionnement et de production connaissent une augmentation sans précédent.

L'inflation sur les produits est variable en intensité suivant les domaines, forte en particulier sur les fluides, l'alimentation ou les marchés publics. L'économie générale des marchés est frappée par cette augmentation générale avec des effets contractuels dans les rapports avec les fournisseurs liés à la théorie générale sur l'imprévision.

Le budget primitif sera, à nouveau, concerné, suivant la Loi de Finances en préparation, à partir d'un pacte de confiance entre l'Etat et les Collectivités. A ce jour le DOB présente l'évolution des dépenses de fonctionnement, exprimée en valeur, en comptabilité générale de la section de fonctionnement. Cette indication permet de traduire les effets de la crise sur les dépenses de fonctionnement. Il intègre aussi l'évolution du besoin de financement annuel, différence entre les emprunts et les remboursements des dettes. Cette formule témoigne, dans les années à venir, d'un recours accru à l'emprunt pour accompagner le financement des investissements.

L'assiette de cette obligation correspond à la globalité des budgets communaux, à savoir le budget principal et les différents budgets annexes : budget annexe Obellianne, budget annexe Grand Projet de Ville, budget annexe Gestion des parkings en ouvrage, budget annexe Gestion du Stade Municipal, budget annexe Construction Obellianne 2, budget annexe centre socio culturel Le Nautilus, budget annexe centre social Maes ainsi que le budget annexe République Eperon.

Le pacte de confiance pourrait imposer aux Collectivités Locales un engagement avec l'Etat pour encadrer leurs dépenses publiques. Potentiellement avec l'obligation de contenir l'évolution des dépenses de fonctionnement un demi-point sous l'inflation réelle des ménages, créant une forme d'injustice dans la mesure où l'évolution du panier de la ménagère est moins élevé que celui des collectivités locales. Ce qui pénaliserait encore les Collectivités. Les textes préciseront les arbitrages définitifs en la matière. Ce dispositif appelé à succéder aux contrats de Cahors (qui associent les collectivités à la maîtrise de la dépense publique) touchera 400 communes contre 312 auparavant. En tout cas l'encadrement de la dépense publique semble focalisé sur les seules Collectivités Territoriales.

En effet les dépenses de fonctionnement des communes sont financées exclusivement par des recettes de fonctionnement.

## **LE CONTEXTE ECONOMIQUE ET FINANCIER**

Les éléments de contexte  
La dématérialisation  
Les risques conjoncturels

## **LA MAITRISE DES RESSOURCES**

L'évaluation des politiques publiques et le contrôle de gestion  
Les enjeux de la fiscalité et des dotations  
La maîtrise de la gestion  
La gestion active de la dette  
La programmation pluri annuelle des investissements  
Les ratios structurants

## **LA CITOYENNETE**

Le processus électoral  
Le traitement des dossiers cartes d'identité et passeports  
L'état civil

## **LA REUSSITE EDUCATIVE**

Le service de la petite enfance  
Les affaires scolaires

## **LES SOLIDARITES**

Le Centre Socio Culturel Le Nautilus  
L'Espace MAES  
La plage  
La politique de la ville  
Le Domaine des Enfants du Boulonnais  
L'action du C.C.A.S.

## **LE CADRE DE VIE ET LE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL**

L'embellissement du cadre de vie et l'attractivité de la cité  
L'environnement et le développement durable  
Les interventions sur le patrimoine bâti  
Le logement  
Les opérations de développement de la ville

## **LA VIE CULTURELLE ET SPORTIVE**

L'animation de la ville  
La culture et le patrimoine  
Le sport

## LE CONTEXTE ECONOMIQUE ET FINANCIER

### Les éléments de contexte

Tout au long de la mandature précédente, les collectivités pouvaient appuyer l'exercice de leurs missions, la mise en œuvre de leurs programmes ou de leurs animations voire la mise en perspective de l'investissement sur des mécanismes de financement annuels dans le domaine des dotations, classiques ou de péréquation, pluri annuels s'agissant des subventions des partenaires institutionnels et une visibilité de moyen terme sur les ressources fiscales.

Un changement de paradigme a conduit progressivement à renforcer la part des dotations, réduire celle de la fiscalité directe locale. La réforme d'ampleur engagée depuis 3 ans sur la taxe d'habitation, avec la suppression progressive de la fiscalisation des ménages et le maintien artificiel de la recette associée dans le tuyau des recettes fiscales des collectivités pose question directement sur la préservation des ressources tirées de la fiscalité directe locale en accentuant le poids historiquement fort des dotations. Si les réformes ne concernent pas directement la taxe foncière, celle relative à la taxe d'habitation modifie substantiellement le portefeuille de recettes communales avec le renforcement facial considérable des recettes tirées du foncier bâti, avec l'intégration de la taxe foncière départementale, la stabilité du foncier non bâti, la quasi disparition de la taxe d'habitation, hormis la part sur les résidences secondaires.

Alors que les collectivités disposaient d'une véritable autonomie en matière fiscale, avec la possibilité de disposer d'une certaine élasticité dans l'évolution des recettes, les annonces en matière de fiscalité rendent majoritaire le poids des dotations, minoritaire celui de la fiscalité directe locale selon nos dernières évaluations. La fiscalité repose majoritairement sur les propriétaires, sachant que pour d'autres collectivités elle repose sur les consommateurs au travers de recettes tirées de la TVA.

Avec pour effet induit de rigidifier la structure des recettes, sans d'autre option que de toujours mieux contrôler l'assiette des dépenses de fonctionnement, ce qui interroge sur l'efficacité du service public au bénéfice des habitants.

Sur le plan international, une nouvelle donne apparaît avec la crise économique actuelle d'ampleur suite à celle avec la pandémie COVID 19, se traduisant par le surenchérissement des prix des matières premières, autres approvisionnements et coûts de transport internationaux, la flambée des prix énergétiques du gaz, de l'électricité, les ruptures d'approvisionnement.

La reprise accélérée de l'inflation a un effet corrélé, la remontée des taux d'intérêt, laquelle renchérit le coût des charges financières.

Avec un effet significatif sur les marchés actuels de la commune. Les marchés publics connaissent une crise sans précédent. Une circulaire ministérielle du 30 mars 2022 constate que l'instabilité et l'envolée sans précédents des prix de certaines matières premières (notamment gaz et pétrole) constituent une circonstance exceptionnelle de nature à affecter gravement dans plusieurs secteurs d'activité, les conditions d'exécution des contrats, voire de leur équilibre économique, et à mettre en danger la pérennité de nombreuses entreprises ainsi que l'emploi de leurs salariés, et par voie de conséquence la continuité même des services publics. Les fournisseurs peuvent faire état de demandes d'indemnisation générant une instruction complexe.

La commune de Boulogne sur mer a engagé plusieurs vagues de mutualisation avec le Centre Communal d'Action Sociale : le service logement a été intégré au Centre Communal d'Action Sociale. La fonction informatique du CCAS a été pleinement intégrée à la Direction des Systèmes d'Information de la commune tandis que la fonction financière a fait l'objet d'une intégration étalée de 2019 à 2022, compte tenu des impacts de la crise sanitaire en cours. La gestion des marchés publics fait l'objet d'une étroite collaboration entre le CCAS et la Commune. Plusieurs marchés sont ainsi établis conjointement comme celui des fournitures de service, papeterie, produits d'entretien.

Fin 2022, la Commune reprend en gestion le traitement de la masse salariale de la Caisse des Ecoles.

### La dématérialisation

La dématérialisation s'exprime sous plusieurs angles.

*Autour de nos écoles avec de fortes contributions toute l'année de la DSI*

Avec le concours apporté pour permettre aux élèves de travailler autour du Numérique. 13 SmartTVs (Ecrans Interactifs et Intelligents) ont ainsi été déployés dans l'année.

Les bâtiments scolaires bénéficieront de nouveaux équipements comme le contrôle d'accès ou la visiophonie/interphonie. Le but est de sécuriser comme dit préalablement mais aussi de donner aux agents de la mairie la possibilité d'accéder plus facilement aux écoles dans le cadre de maintenance sans avoir besoin de déranger le corps enseignant.

#### *Autour de la Dématérialisation :*

La Commune a déployé en 2022 la dématérialisation de l'affichage légal.

L'idée est aussi d'apporter des téléservices à nos citoyens au travers par exemple du projet HubEE, hub d'échange proposé par l'Etat, pour un grand nombre de démarches administratives.

Dans le cadre des échanges avec la sous-préfecture pour surtout sécuriser et fluidifier les échanges, le projet est d'aller sur la voie de la dématérialisation des flux transmis en sous préfecture soumis au contrôle de la légalité.

#### *Autour du Numérique et du collaboratif :*

La DSI a lancé le déploiement d'un nouveau système de messagerie (Bluemind). Progressivement l'ensemble des services vont basculer sur cette nouvelle messagerie.

Ensuite de nouvelles méthodes de travail sont expérimentées autour du mode projet et du partage documentaire. Pour cela un portail collaboratif a été mis en œuvre et il est utilisé sur quelques projets.

Ce portail est également ouvert aux partenaires extérieurs (en tout cela est possible en fonction des projets).

#### *Autour de la mobilité*

Par le biais du Numérique évoqué précédemment et d'un Système d'Information adapté, la mobilité est possible pour les agents de la Collectivité. Aujourd'hui le Système d'Information est accessible n'importe où et n'importe quand. La partie téléphonie est elle aussi mobile (pas au sens GSM du terme)

La stratégie est portée sur le déploiement de clients légers et la technologie Citrix.

Voici maintenant les perspectives recherchées sur 2023.

#### *Poursuivre dans les outils collaboratifs*

La commune poursuivra et même accélérera le déploiement d'outils collaboratif comme :

- La messagerie Bluemind qui sera rendu accessible à tous et partout
- La téléphonie couplée à une messagerie instantanée accessible en tous lieux et tout temps
- Un portail collaboratif tourné sur l'échange documentaire et le travail en mode projet (avec des équipes transverses)
- 

#### *Ville Numérique / SMARTCITY*

La commune poursuivra le déploiement des téléservices pour les citoyens, amplifiera sa contribution active à la réduction de la fracture numérique par un accompagnement appuyé des citoyens, la dématérialisation le plus possible des transmissions vers les partenaires. L'objectif principal est à terme de pouvoir limiter l'usage du papier. Dans les bâtiments la mise en place d'écrans mis en réseau permettra aussi de véhiculer de l'information à tous.

Ce sera aussi offrir aux agents un peu plus de services via le portail intranet.

Le travail s'effectuera en lien avec les services techniques à rendre les bâtiments plus intelligents grâce à la domotique. La démarche commencera par la mise en place de sondes pour poursuivre ensuite sur de la gestion des organes de contrôle (comme les lumières, le chauffage, la climatisation, les volets roulants ...).

Tout cela aura forcément un impact sur la consommation en énergie de nos bâtiments et donc par voie de conséquence sur l'environnement.

Sur ce volet environnement le déploiement de client léger n'est pas anodin. On divise par deux la consommation entre un client lourd et un client léger.

Le travail portera aussi sur la rationalisation de nos infrastructures pour réduire notre empreinte carbone.

#### *Renforcer la sécurité à tous les niveaux*

On parle ici de sécurité informatique et via le programme France Relance, nous bénéficierons d'un audit et d'outils pour élever notre niveau de sécurité.

Cela passera aussi par des ateliers de sensibilisation pour qu'il y ait une prise de conscience collective et à tous les niveaux des risques encourus.

Mais la sécurité se fera aussi de manière physique sur nos bâtiments par le biais de la vidéoprotection, contrôle d'accès et interphonie.

### *La mutualisation un levier de dynamisation et d'économie*

Le groupement de commandes autour des Telecoms s'est reformé avec une quinzaine de collectivités de l'agglomération.

La mutualisation peut s'étoffer en terme de projets pour qu'elle soit profitable au collectif et soit également source d'économie (par la mise en concurrence sur un volume plus important mais aussi sur des solutions qui pourraient être communes).

Encore une fois travailler sur les mêmes outils sur une même infrastructure rationalise l'investissement et réduit notre consommation énergétique et notre impact environnemental.

Une idée a par exemple été lancée avec le service communication sur la possible mutualisation d'une solution d'agenda de manifestations.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2023, la Commune accompagnera le CCAS et la CAIEC pour le déploiement du nouveau référentiel budgétaire et comptable, libellé M57, en substitution de la comptabilité M14. Ce changement inédit concernera spécifiquement pour le CCAS le budget principal et le budget restauration, pour le CAIEC, l'intégralité des budgets.

Suite à cette opération, seuls les budgets annexes autres du CCAS répondront d'une comptabilité différente, la M22.

Il s'agit pour le CCAS et la CAIEC d'un passeport vers la modernité avec l'adoption des normes les plus avancées en matière de qualité comptable répondant aux normes les plus récentes du Conseil de Normalisation des Comptes Publics.

Enfin, pour le CCAS,

il s'agit au-delà des changements techniques, de renforcer l'ancrage des comptes sur la réalité opérationnelle avec le déploiement du prorata temporis, d'apporter plus de souplesse, de marges de manœuvre et d'agilité dans la gestion des virements de crédits, d'offrir une meilleure lisibilité et une communication renforcée au travers d'un nouveau Règlement Budgétaire et Financier.

Sur le plan opérationnel, les nouveautés porteront sur de nouvelles règles de gestion des immobilisations pour le CCAS, , le déploiement d'une architecture prospective, la suppression du traitement des éléments exceptionnels, la mise en évidence de charges et produits spécifiques, le traitement le cas échéant des événements postérieurs à la clôture.

## **Les risques conjoncturels**

Le taux d'inflation.

Le taux actuel navigue entre 5% et 7% en France. (10% pour les pays voisins)

D'abord, l'augmentation de la dotation globale de fonctionnement, annoncée par le gouvernement, de 200 millions d'euros, ne suffira pas puisqu'elle ne compense pas l'inflation qui sera de 5 à 7%. Il faudrait l'augmenter d'au moins 1,2 milliard pour absorber ce coût supplémentaire, d'autant plus que la hausse des prix de l'énergie ou des matériaux pèsera beaucoup plus lourd.

Par ailleurs la suppression de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), soit 17 milliards d'euros, est confirmée, même si elle se fera sur deux ans. Si elle ne concerne pas directement la Commune, elle présente le risque de rigidifier les structures de financement des EPCI, à l'instar des Communes avec la taxe d'habitation.

Or en ce domaine, les communes jouent un rôle majeur. Dès lors qu'elles n'auront plus d'intérêt financier à accueillir des entreprises, à quoi bon en supporter les nuisances dont se plaignent volontiers les habitants.

Enfin, le gouvernement semble préparer à un nouvel effort financier qui sera demandé aux collectivités territoriales avoisinant 10 milliards en euros constants en 2023.

Certes, dans le même temps, le gouvernement confirme le bouclier énergie, mais cela ne concerne que les 28 000 communes de moins de 2 000 habitants, c'est-à-dire pas celles qui ont des piscines, des patinoires ou autres équipements sportifs.

## LA MAÎTRISE DES RESSOURCES

### L'évaluation des politiques publiques et le contrôle de gestion

Dans la continuité de 2022, l'attention sera portée pour l'année 2023 sur le suivi et l'incitation à l'actualisation et l'amélioration des procédures pour rester dans une démarche constante de qualité des services et de respect des réglementations.

Dans un contexte de crise économique se traduisant par une hausse des prix des biens et services, les actions d'accompagnement prioritaires des services, déjà initiées en 2022, vont se poursuivre et s'intensifier en 2023 à savoir : favoriser l'optimisation des ressources, la mutualisation des moyens matériels et humains autant que possible.

En 2022, les collaborateurs ont contribué à la protection de l'environnement et à la réduction des coûts, en utilisant davantage et mutualisant les vélos électriques mis à leur disposition pour leurs déplacements professionnels de proximité. Ce mode de déplacement permet, outre la limitation de la pollution et des dépenses, constitue une solution de déplacement souple, pratique et bénéfique pour la santé.

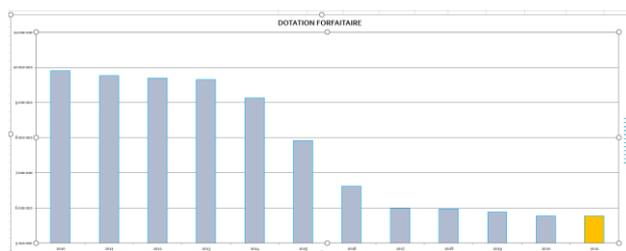
La sensibilisation à développer des gestes écoresponsables au quotidien va être renforcée vers les collaborateurs de la collectivité : par exemple pour des déplacements plus économes, développement d'une solution de gestion partagée des véhicules en particulier électriques, limitation de l'utilisation du papier en privilégiant la dématérialisation, réduction de la consommation d'énergie et d'eau etc.

La pratique de l'évaluation des politiques publiques, en tant qu'instrument de management et d'aide à la décision, sera davantage développée, à la fois pour répondre aux évolutions des attentes en tenant compte de la crise économique et pour inciter les services à se poser des questions évaluatives au regard du quantitatif et du qualitatif des projets mis en œuvre.

### Les enjeux de la fiscalité et des dotations

L'Etat a poursuivi sa politique de redressement des comptes publics et les collectivités territoriales avaient été une nouvelle fois sollicitées pour participer à l'effort commun de réduction des dépenses. Compte tenu de l'épidémie COVID, il semble que la tendance soit une stabilisation ou une neutralisation partielle de l'évolution des concours. La dotation globale de fonctionnement (DGF).

Pour mémoire la DGF a deux objectifs principaux : assurer aux collectivités des ressources relativement stables et prévisibles d'une année sur l'autre, mettre en œuvre une politique de péréquation de ressources entre les différents types de collectivités



L'évolution de la DGF est la suivante :

DGF	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Dotation globale de fonctionnement	5 986 610	5 972 321	5 888 118	5 779 164	5 780 000	5 750 000

La dotation de solidarité urbaine (DSU) : La France métropolitaine compte cette année 1039 communes de plus de 10 000 habitants DGF et les deux tiers d'entre elles soit 693 communes sont éligibles à la DSU sur la base d'un classement qui repose à 30 % sur le potentiel financier relatif à la moyenne des communes de plus de 10 000 habitants, à 30 % sur le pourcentage de bénéficiaires à l'aide personnalisée au logement (APL), à 25 % sur le revenu par habitant relatif à la moyenne et à 15 % sur la part des logements sociaux.

	2019	2020	2021
Rang DSU (dotation de solidarité urbaine)	75	78	76

S'agissant de la péréquation verticale ou horizontale, les critères ont évolué.

	Verticale						Horizontale	
	Dotation forfaitaire des communes	Dotation de solidarité urbaine (DSU)	Dotation de solidarité rurale (DSR)	Dotation nationale de Péréquation (DNP)	Dotation à la politique de la ville (DPV)	Dotation d'intercommunalité	Fonds de solidarité Ile de France	Fonds de Péréquation Intercommunal et communal (FPIC)
<b>MONTANT 2020 (M€)</b>	7 039	2 381	1 692	794	150	1 593	350	1 000
Potentiel fiscal/financier	X (Ecrêtement)	X	X	X	X	X	X	X
Produits fiscaux spécifiques				fiscalité économique				
Effort fiscal (pression fiscale)		X	X	X				X
Population	X (à pop)					X (à pop)		
Critères de composition de la population		X (Pop en QPV et ZFU)	X (Nombre d'élèves)		X (Pop en QPV et ZFU)			
Critère de centralité, ou urbain/rural			X (Bourg centre)					
Superficie, longueur de voirie			X (Voies, PoFin superfiçaire)					
Autres critères sociaux (logements sociaux, nb de bénéficiaires APL)		X (Logements sociaux et bénéficiaires APL)			X (Logements sociaux et bénéficiaires APL)		X (Logements sociaux)	
Revenu moyen par habitant		X	X		X	X	X	X
Coefficient d'intégration fiscale (poids de l'EPIC sur la fiscalité totale du territoire)						X		X (répartition commune/EPIC)
Critère budgétaire (montant des Recettes, des Dépenses)							X (Plafond du prélèvement)	X (Plafond du prélèvement)

La commune de Boulogne-sur-Mer est en question sur la politique de péréquation verticale avec la Dotation de Solidarité Urbaine (DSU) ou la Dotation Nationale de Péréquation (DNP), voire de la péréquation horizontale, en relation avec la Communauté d'Agglomération du Boulonnais avec le Fond de Péréquation Intercommunal (FPIC).

L'hypothèse budgétaire est de tabler à nouveau pour 2023 sur une relative progression des dotations de péréquation verticale, la stabilité de la péréquation horizontale tout en préservant le dynamisme de la politique d'investissement au profit du développement économique et de l'emploi sur le territoire.

Attention toutefois sur les débats en cours lesquels portent sur le niveau du soutien que l'Etat apportera aux Collectivités. De nombreuses hypothèses sont actuellement sur la table.

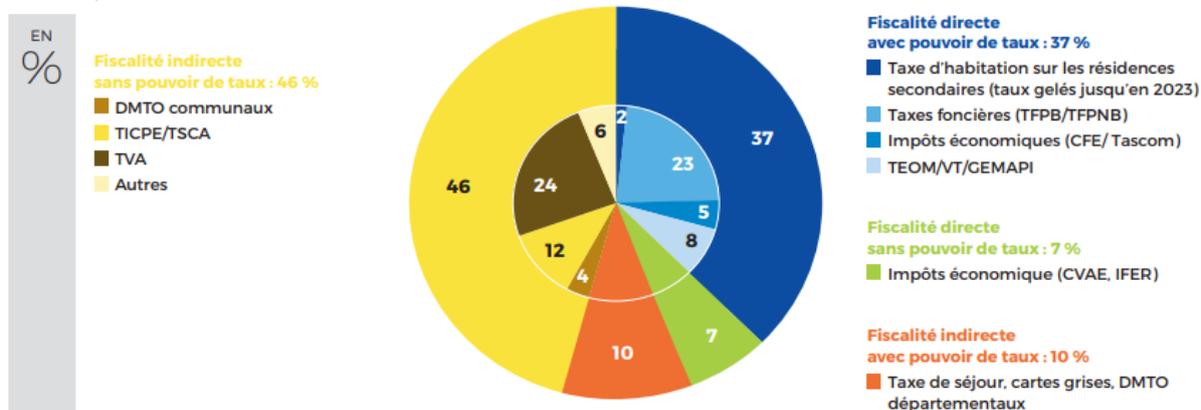
Dans un souci de clarté pédagogique il a été choisi de laisser dans le tableau les chiffres de la précédente loi de finances afin de pouvoir visualiser les variations.

DSU	2018	2019	2020	2021	2022
Dotation de solidarité urbaine	8 484 000	8 550 000	8 800 000	8 965 000	9 000 000

Concernant la fiscalité directe locale, plus précisément la disparition programmée de la majorité de la taxe d'habitation, hors résidences secondaires, les collectivités sont privées d'une recette dynamique, fondée sur les bases fiscales, avec une maîtrise locale des taux. Cette année marque la première année de la disparition totale de la taxe d'habitation.

L'hypothèse budgétaire pour 2023 sera fondée sur le principe de compensation à l'euro près mais divers impacts peuvent bousculer les équilibres structurels de la collectivité, dans un schéma classique du tassement généralisé des dotations, avec le questionnement des investissements et du niveau de prestations du service public.

Tout en sachant que les marges de manœuvre de la Collectivité s'amincissent



En effet, la réforme de la taxe d'habitation passe par une mécanique compensatoire de substitution à la dynamique de la taxe d'habitation. Substitution de la part départementale de la taxe foncière. Et intégration d'une nouvelle base communale de référence. Une telle mécanique compensatrice sera naturellement soumise à de futures coupes budgétaires tandis que la fiscalité directe locale présentait la souplesse d'être adaptative et garantissait l'autonomie de la collectivité. Ce volet est celui qui engendre le questionnement le plus important dans le cadre d'une vision prospective.

De façon opérationnelle, le produit de la taxe d'habitation sur les résidences principales (baptisé THRP) sera désormais affecté intégralement au budget de l'Etat. Aussi les taux de taxe d'habitation, les bases et les abattements sont gelés au titre de l'exercice 2021.

La suppression de l'impôt pour les foyers encore redevables se sera étalée sur 3 ans à hauteur respective de 30%, 65% et 100%.

Il en ressort que les communes demeurent seulement bénéficiaires de la taxe d'habitation sur les logements vacants et de la taxe sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale.

La commune peut voter un taux de taxe d'habitation sur les résidences secondaires uniquement à partir de l'exercice 2023. Pas en 2021 ni en 2022. Le transfert de la part départementale de la TFPB aux communes est accompagnée d'ajustements sur la base et le taux de TFPB. Cette base communale nouvelle de référence intègre les exonérations, les abattements applicables au niveau départemental et aussi de nouveaux montants de planchonnements et de lissages pour les locaux révisés.

Le taux de référence 2021 de FB a été calculé sur la base du taux 2020 de FB de la commune avec adjonction en 2020 soit + 22.26%.

Selon les observations, ces impacts conduisent à une réduction de la capacité d'autofinancement communal à hauteur de quelques % sur les exercices à venir. Hors effet COVID.

Si le résultat de fonctionnement annuel continuait jusqu'en 2020, à se positionner à un niveau relativement élevé propre à assurer un volume suffisant d'autofinancement des investissements, le retournement de conjoncture entamera la capacité d'autofinancement. La stabilité des dotations et la rigidification des recettes fiscales commencent à produire ses effets sur le résultat général. Le coefficient correcteur, sur le produit de TH n'est pas dynamique et la Commune est peu concernée par les reversements des produits de la TVA.

Les recettes fiscales ont un poids moindre dans les recettes communales.

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
<b>Impôts</b>	39 193 756	38 933 662	38 486 307	38 560 648	26 330 000	23 236 585

La suppression partielle et progressive de la taxe d'habitation n'a finalement pas engendré, techniquement, de modification du rapport entre les dotations et la fiscalité. En effet, la disparition progressive de la part de la taxe d'habitation a été compensée intégralement, à ce jour. La part exonérée de la taxe d'habitation a été comptabilisée comme une véritable fiscalité et pas comme une compensation.

La Ville de Boulogne-sur-Mer a fait le choix politique fort de ne plus augmenter depuis 2009 les taux de fiscalité directe. La politique locale va même dans le sens de réduire les taux de fiscalité directe pour préserver le pouvoir d'achat des Boulonnais tout en continuant d'offrir les meilleurs services à la population. La perspective pour 2022 s'inscrit en ligne directe avec cette position.

*Evolution des taux de 2016 à 2023*

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
<b>Taxe d'habitation</b>	29.68	29.68	29.68			
<b>Taxe foncière</b>	33.62	33.62	33.62	55.88	55.88	55.88
<b>Taxe foncière non bâtie</b>	66.05	66.05	66.05	66.05	66.05	66.05

**L'année 2023 sera aussi synonyme de modération fiscale. Les taux devraient rester inchangés, hors effets techniques, en 2023.**

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
<b>Taxe habitation</b>	11 725 381	11 743 189	11 912 068	11 920 082	12 669 254	12 683 968
<b>Taxe foncière bâtie</b>	13 767 726	13 956 671	14 487 194	14 674 121	22 465 436	23 207 523

<b>Taxe foncière non bâtie</b>	19 881	20 343	23 184	20 872	58095	29062
--------------------------------	--------	--------	--------	--------	-------	-------

Des allocations compensatrices fiscales sont versées aux villes en contrepartie des pertes de recettes résultant des exonérations et des allègements de fiscalité locale accordés par le législateur.

*Montant des allocations compensatrices de 2017 à 2022 par allocation*

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
<b>Taxe d'habitation (Base)</b>	1 338 737	1 385 893	1 424 404	1 510 032	2 092 746	2 457 047
<b>Taxe foncière personnes modestes (Base)</b>	8 105	8 585	8 768	8 900	12 432	12 448
<b>ZFU /ZUS</b>	165 641	161 541	164 759	163 361	163985	278 988
<b>Exonération longue durée</b>	17 506	18 381	2 145	22 975	23249	39 984

Pour mémoire la moyenne des foyers fiscaux non imposés est la suivante

Foyers fiscaux non imposés	Boulogne-sur-Mer	Moyenne départementale	Moyenne Régionale	Moyenne Nationale
Part des foyers non imposés	70.6 %	69.9 %	64.3 %	56.4 %
Revenu fiscal moyen par foyer	16 790	18 180	22 076	25581

Le nombre de foyers non imposés est supérieur à la moyenne départementale. Il s'agit d'une problématique classique de ville centre qui supporte des charges importantes de centralité sans bénéficier d'un retour de fiscalité.

#### En conclusion :

Le comparatif des taux entre les différentes villes souvent mis en avant par la presse s'avère pour le moins hasardeuse puisque les bases de taxe habitation sont très différemment appréciées.

Par ailleurs, l'analyse de ces données par le service financier depuis une vingtaine d'années montre que l'écart entre les bases des différentes villes loin de se combler a plutôt tendance à se creuser. Notamment entre la moyenne nationale et le Pas-de-Calais.

Un autre événement majeur sur 2023 sera le partage de la taxe d'aménagement avec la Communauté d'Agglomération du Boulonnais.

Les autres recettes issues des prestations offertes par les communes, sont souvent stables voire subissent une diminution liée au pouvoir d'achat des ménages. Les recettes qualifiées de poche qui progressaient régulièrement depuis quelques années sont stables.

Certaines activités ont en revanche progressé, comme l'encaissement des droits d'emplacements pour camping-cars, dont les recettes ont dépassé le seuil d'assujettissement à la TVA en 2019.

Depuis 2021, le nouveau Parcours Acrobatique en hauteur au Parc Montplaisir génère de nouvelles recettes.

## **La maîtrise de la gestion**

### Les charges à caractère général

	2018	2019	2020	2021	2022
charges à caractère général»	9 697 295	10 612 745	9 620 050	10 244 899	11 172 408

Depuis mars 2022 la crise Ukrainienne a créé une crise énergétique sans précédent. La difficulté de prévision des couts pour 2023 s'avère très hasardeux dans un contexte international très fluctuant.

Pour l'électricité, une augmentation moyenne de 1 à 2 % par an était observée et les annonces des prévisionnistes tablent désormais sur des augmentations de grande ampleur, avec de fortes amplitudes.

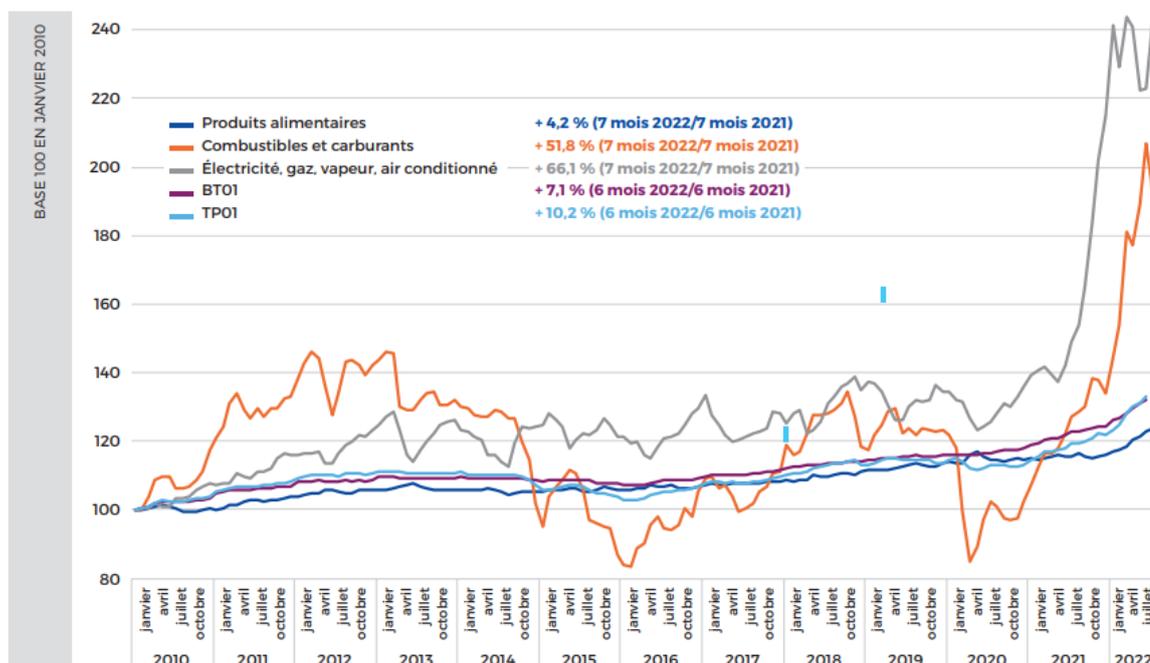
Pour le gaz il était envisagé une augmentation de 6% par an pour atteindre une augmentation de 30% d'ici 2025. Le gaz a connu des fluctuations en rapport avec les cours du pétrole. Les prévisionnistes tablent également sur des augmentations de grande ampleur, avec de fortes amplitudes.

L'augmentation du prix du pétrole sur les dix dernières années (107%) justifie le phénomène d'augmentation du coût de l'énergie. La crise ukrainienne amplifie désormais les phénomènes. Les prévisionnistes qui envisageaient un baril de pétrole à plus de 100 € sont maintenant persuadés que les énergies renouvelables pourraient prendre progressivement l'ascendant sur les énergies fossiles. L'année est marquée par un temps mort lié à la crise COVID 19. La durée de cette crise impactera les évolutions futures. La ville s'est engagée dans l'acquisition progressive de véhicules électriques et cherche à optimiser la consommation énergétique de ses bâtiments.

La crise du COVID a sans doute montré plus que jamais l'urgence climatique et la transition énergétique.

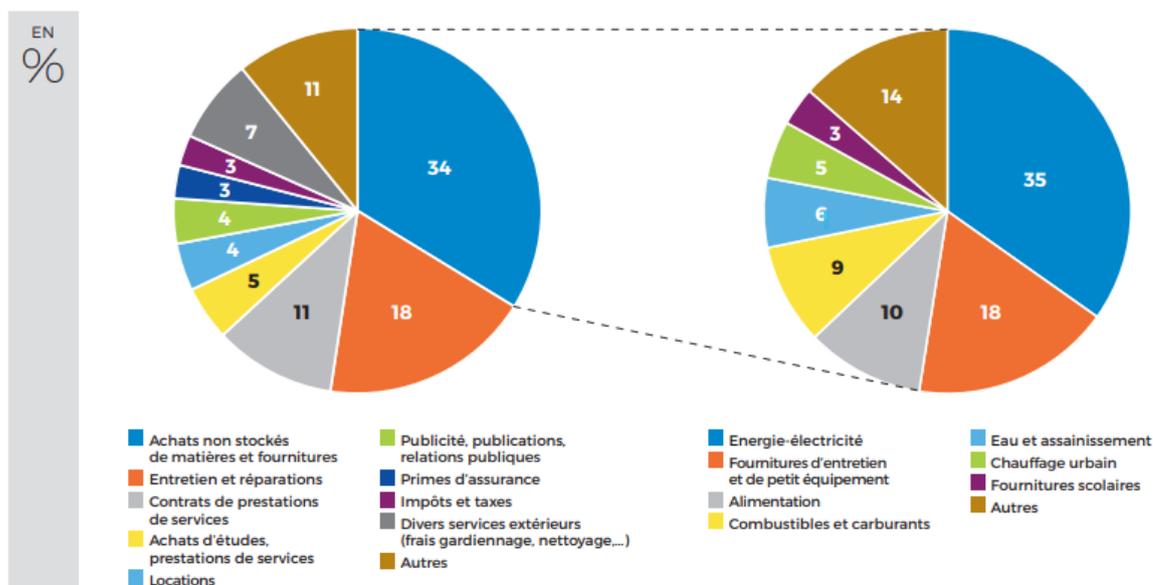
Pendant il convient d'alerter sur une hausse importante du prix des matières premières depuis mars 2021. On peut par exemple citer le pétrole et ses dérivés, acier, bois. Cette augmentation des matières premières aura une conséquence sur les travaux mais aussi sur l'approvisionnement directe (carburant, électricité, gaz, etc.)

Les observations statistiques témoignent de la gravité de l'évolution des coûts : le graphique ci-dessous rend compte de l'intensité de la crise actuelle.



Une rapide évolution de la situation montre que les Collectivités sont très exposées à la crise actuelle ; le tiers de leurs dépenses portent sur les fournitures dites matières premières fluides. Or plus de la moitié de ces achats est en lien avec l'énergie.

Il est limpide de tirer la conclusion que le choc énergétique en cours a une incidence directe et immédiate sur près du ¼ des dépenses de fonctionnement courant de la commune.



### Les subventions

*Tendance du chapitre 65 « subventions »*

subventions	2017	2018	2019	2020	2021	2022
	10 384 884	9 231 274	9 491 269	9 644 215	7 518 563	10 422 044

On assiste depuis quelques années à une stabilité des subventions

L'année 2022 est marquée par l'entrée en vigueur de la M57 avec un changement d'assiette notamment du chapitre 65.

### Les charges d'intérêts

*Tendance du chapitre 66 « charges d'intérêts »*

Charges d'intérêt	2017	2018	2019	2020	2021	2022
	2 069 272	1 620 862	1 504 466	1 366 084	1 140 829	1 548 822

Moyenne par habitant	Boulogne-sur-Mer	Département	Région	Nationale
	36	45	32	32

La baisse des charges d'intérêt se poursuit et traduit l'effort de gestion de la dette en parallèle de la baisse des taux généralisée.

L'effet de la crise du COVID a eu pour effet une politique de taux bas afin de relancer l'économie.

### Les charges exceptionnelles

*Tendance du chapitre 67 « charges exceptionnelles »*

	2018	2019	2020	2021	2022
« Charges exceptionnelles »	807 152	483 552	401 601	670 875	45 000

## Les charges de personnel

### Situation en matière de Ressources Humaines

#### Structure des effectifs

EFFECTIFS PAR CATEGORIE					
ANNEE	12-2017	12-2018	12-2019	12-2020	12-2021
Titulaires / stagiaires	666	659	654	637	614

Non Titulaires	182	178	209	201	258
Contrats aidés	97	49	43	52	67
TOTAL	945	886	906	890	939

L'évolution des effectifs fait désormais apparaître une baisse des effectifs titulaires et une augmentation des effectifs non titulaires.

L'objectif est d'analyser et évaluer, au cas par cas, au vu de l'évolution des postes et des moyens, la nécessité de remplacement.

A cette intention, une étude des postes vacants est réalisée par la Direction des Ressources Humaines et des Parcours Professionnels.

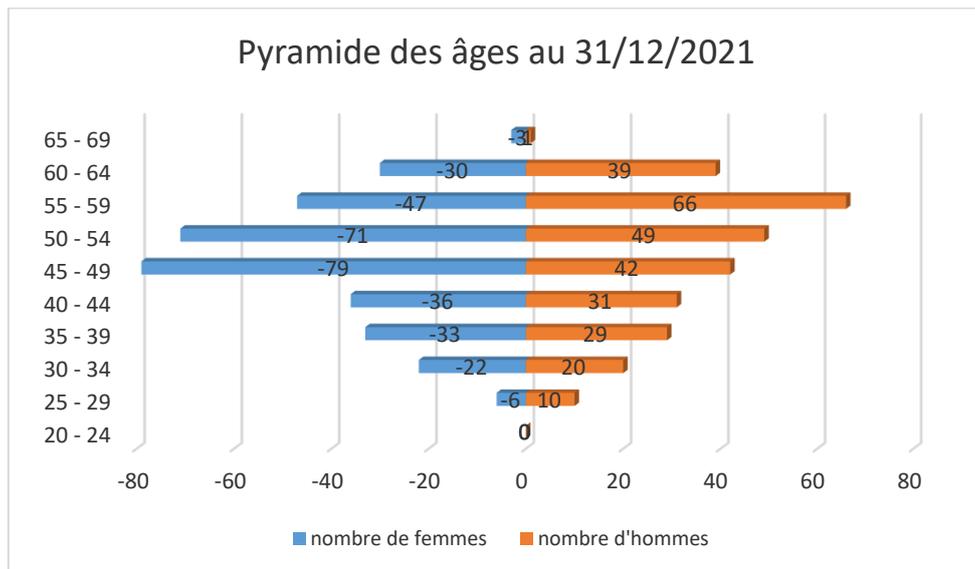
Suite à ce travail, il s'agit de définir si les postes vacants doivent être maintenus, et le cas échéant, pour les agents contractuels palliant à ces vacances, d'intégrer la fonction publique et de sortir de précarité contractuelle.

Afin d'accompagner la politique d'aide à l'insertion, il a été mise en place le recours à l'embauche des parcours emplois compétence et le recours à des entreprises locales et des entreprises d'insertion.

EFFECTIFS PAR FILIERE (AGENTS TITULAIRES ET STAGIAIRES)				
ANNEE	2018	2019	2020	2021
TOTAL TITULAIRES/STAGIAIRES VILLE	659	654	637	614
FILIERE ADMINISTRATIVE	149	149	149	148
FILIERE ANIMATION	22	21	23	22
FILIERE CULTURELLE	54	56	56	54
FILIERE MEDICO-SOCIALE	31	32	30	30
FILIERE SOCIALE	32	31	31	28
FILIERE SPORTIVE	16	16	16	14
FILIERE TECHNIQUE	355	349	332	318

EFFECTIFS PAR CATEGORIE (AGENTS TITULAIRES ET STAGIAIRES)				
ANNEE	2018	2019	2020	2021
TOTAL TITULAIRES/STAGIAIRES VILLE	659	654	637	614
CATEGORIE A	43	50	47	45
CATEGORIE B	76	65	69	66
CATEGORIE C	540	539	521	503

La structure de la pyramide des âges reste sensiblement identique aux années précédentes malgré le nombre de départs à la retraite croissant :



- 50% des agents ont plus de 50 ans, légère augmentation par rapport à 2020 (48%).
- La moyenne d'âge est de 49 ans, on peut constater une augmentation.

30.29 % des agents ont plus de 55 ans. Ainsi, un tiers des effectifs partirait à la retraite d'ici 10 ans.

### Dépenses de personnel

MASSE SALARIALE (TOUTES CATEGORIES)					
ANNEE	2017	2018	2019	2020	2021
MASSE SALARIALE	33 025 812	31 807 117	32 060 872	32574783	33609913

DETAILS DES REMUNERATIONS ANNEE 2021					
	TRAITEMENT INDICIAIRE	INDEMNITES ET PRIMES	NBI	HEURES SUPPLEMENTAIRES	AVANTAGES EN NATURE
AGENTS STAGIAIRES ET TITULAIRES	13944754	2678497	260 113	395546	48992
NON TITULAIRES	3852490	322795	0	134224	2283

Suite les difficultés de fonctionnement liées à la crise sanitaire, on peut constater, cependant, une légère augmentation de 3.17 % de la masse salariale au regard de l'exercice 2020.

On peut noter une augmentation des heures supplémentaires liée à l'absentéisme, à la reprise des activités et aux élections départementales.

Il est difficile de maintenir la masse salariale sur ces bases, au vu du contexte sanitaire du COVID 19 et des protocoles qui en découlent. Les mesures ont obligé à mettre en place des renforts dans les structures telles que les écoles et les crèches. Une fois cette phase passée, la majorité de l'exercice 2022 se sera déroulée dans un contexte de crise économique, avec au second semestre la mise à l'arrêt des dispositifs de contrats aidés. Pour 2023, la masse salariale prendra en compte les revalorisations intervenues en 2022 ainsi que les conséquences de l'absentéisme.

### Absentéisme

#### NOMBRE DE JOURS D'ARRÊTS PAR FILIERE EN 2021

	FILIERE ADMINISTRATIVE	FILIERE ANIMATION	FILIERE CULTURELLE	FILIERE MEDICO-SOCIALE	FILIERE SOCIALE	FILIERE SPORTIVE	FILIERE TECHNIQUE	AUTRES	Somme :
ACCIDENT DU TRAVAIL	78	53		6	71	18	5284	186	5696
CONGE DE PATERNITE			25				92		117
CONGE MATERNITE	239	7	429	116	170		656		1617
GARDE ENFANTS MALADE	100	19	79	23	24		172	14	429
LONGUE MALADIE	488		164		145		1427		2224
MALADIE LGUE DUREE	2144		730				2187		5061
MALADIE ORDINAIRE	3755	1030	504	1752	741	287	13634	1310	23013
Somme :	6804	1109	1931	1897	1151	305	23452	1510	38157

### NOMBRE DE JOURS D'ARRÊTS PAR ÂGE EN 2021

	10 - 19	20 - 29	30 - 39	40 - 49	50 - 59	60 - 69	Somme :
ACCIDENT DU TRAVAIL		309	1085	879	2112	1311	5696
CONGE DE PATERNITE		34	72	11			117
CONGE MATERNITE		389	1199	29			1617
GARDE ENFANTS MALADE		25	231	169	5		429
LONGUE MALADIE				993	842	389	2224
MALADIE LGUE DUREE				1414	1825	1822	5061
MALADIE ORDINAIRE	79	1133	3018	7320	8013	3450	23013
Somme :	79	1890	5605	10815	12797	6972	38157

### NOMBRE DE JOURS D'ARRÊTS PAR SEXE EN 2021

	FEMININ	MASCULIN	Somme :
ACCIDENT DU TRAVAIL	2560	3136	5696
CONGE DE PATERNITE		117	117
CONGE MATERNITE	1617		1617
GARDE ENFANTS MALADE	317	113	429
LONGUE MALADIE	1406	818	2224
MALADIE LGUE DUREE	3626	1435	5061
MALADIE ORDINAIRE	14011	9002	23013
Somme :	23537	14621	38157

Les données en matière d'absentéisme font apparaître que la filière technique est la plus impactée par les arrêts de travail (61.46 %), qu'elles concernent la tranche d'âge 50-59 (33.53 %) et principalement les femmes (61.68 %). On peut noter une augmentation conséquente du nombre de jours d'arrêt de travail représentant une hausse de 9.72 % par rapport à l'exercice 2020, consécutive à une hausse de 27.48% en 2019.

Ceci est le résultat des vagues successives de l'épidémie de la COVID 19 voire des effets induits.

#### Situation en matière de temps de travail

Le protocole relatif au temps de travail à la Ville de Boulogne-sur-Mer validé en 2002 a fait l'objet d'une refonte complète au 1<sup>er</sup> juillet 2018 et d'une actualisation au 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Depuis cette date, les agents de la Ville de Boulogne-sur-Mer effectuent 37 heures hebdomadaires et bénéficient de 12 jours d'ARTT et les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles effectuent 39 heures hebdomadaires et bénéficient de 23 jours d'ARTT. La journée de solidarité est un jour d'ARTT posé le lundi de

Pentecôte. Les services ayant un temps de travail annualisé ont également revu leurs emplois du temps afin de respecter le protocole mis à jour.

Certains ajustements ont été nécessaires afin de pallier les difficultés d'application du protocole dans les services. Il sera nécessaire d'intégrer, à moyen terme, la saisonnalité dans la réalité du travail des équipes dans les différents services de la municipalité, le télétravail, les récupérations, les autorisations d'absences, les heures supplémentaires et complémentaires, les cumuls d'emploi, le compte personnel de formation et les dons de congé.

### **Gestion Prévisionnelle des Effectifs, des Emplois et des Compétences**

Au cours de l'exercice précédent et dans le cadre de loi de transformation de la fonction publique, la Direction des Ressources Humaines et des Parcours Professionnels a mis en place une campagne de recrutement sur les postes vacants de la collectivité.

Dans le but de sécuriser les procédures de recrutement, une action complète a été mise en œuvre en vue de garantir le respect des règles en matière d'emploi contractuel, cela passant par la mise en place de contrat en lieu et place des arrêtés émis à ce jour.

Dans le cadre de la professionnalisation, une campagne de mise en formation, d'inscription aux concours et examens professionnels a été réalisée par la collectivité par le biais des entretiens professionnels et de réunions d'information auprès des agents.

Les conventions passées avec le centre de gestion du Pas-de-Calais s'inscrivent également dans la même démarche : mise à disposition des personnels de médecine préventive, des personnels de santé au travail.

L'année 2022 doit voir se poursuivre la mise en place d'une véritable démarche de Gestion Prévisionnelle des effectifs et des Emplois et des Compétences (G.P.E.E.C.).

Pragmatique, la finalité de la démarche de G.P.E.E.C. doit permettre d'optimiser la gestion des ressources humaines de la collectivité, d'anticiper les conséquences de ses stratégies et de s'adapter aux besoins liés à son évolution. Elle doit à présent s'inscrire dans la constance, en fonction d'objectifs à moyen voire long terme bien identifiés, devant être, autant que faire ce peu, périodiquement analysés et si nécessaire ajustés. C'est là un enjeu majeur en raison de l'évolution de la pyramide démographique.

Au vu du vieillissement des effectifs, le transfert des compétences et l'identification des agents qui vont l'assurer doit être une priorité.

La G.P.E.E.C. doit dorénavant s'attacher à évaluer quantitativement les moyens humains et à développer des stratégies répondant à des besoins futurs, préalablement identifiés et quantifiés.

A cet effet, il convient de mettre en place de nouveaux outils tel que le Référentiel des compétences, tout en renforçant les outils existants (fiches de postes, grilles d'évaluation...).

Sa mise en œuvre impactera les nombreux domaines de la G.P.E.E.C. (recrutement, mobilité, formation).

Ainsi, son élaboration sera une aide à la décision et au pilotage pour les Responsables de service et sera, également, une aide aux agents dans l'optique d'une éventuelle mobilité (externe ou interne).

### **La gestion active de la dette**

La commune de Boulogne-sur-Mer bénéficie aujourd'hui d'un programme pluriannuel de gestion active de la dette. Les actions engagées portent sur la simplification des lignes d'encours, la réduction de la dette globale, la diminution de l'exposition au risque des différents emprunts ou encore la diversification des partenaires bancaires.

L'objectif de la ville concernant la gestion de la dette, est toujours de continuer à être attentive aux évolutions des marchés financiers dans le but de saisir toutes les opportunités.

Si aucun emprunt n'avait été mobilisé sur 2021, en revanche sur 2022, notre traditionnelle consultation (début du 4<sup>ème</sup> trimestre 2021) auprès de nos partenaires bancaires a abouti à la contractualisation de 2 emprunts pour un montant global de 7 000 000 €, 3 000 000 € auprès du Crédit Agricole et 4 000 000 € auprès de la Banque Postale, afin de couvrir la politique d'investissement, notamment les restes à réaliser, le but de la ville étant de renforcer son attractivité.

En parallèle, cette année comme chaque année, la ville a renouvelé sa ligne de trésorerie en cas de besoin ponctuel de trésorerie. Pour 2022/2023, celle-ci a été contractée auprès de la Caisse d'Épargne pour un montant de 5 000 000 €.

Des rencontres sont également programmées chaque année avec nos partenaires bancaires afin de mettre à jour la liste de nos contacts, mais surtout de faire un bilan sur les attentes et objectifs de la ville, et notamment sur les emprunts en cours, les prévisions à venir ou encore l'évolution des marchés financiers afin de contracter des produits aux meilleurs taux et classés A1 suivant la charte GISSLER, soit à taux fixe ou à taux variable simple (indexation livrets réglementés ou Euribor). C'est la raison pour laquelle depuis 2019 l'encours de dette est intégralement classé A1.

Cela répond à l'enjeu majeur de la commune, à savoir de faire preuve d'une gestion active de la dette et d'en maîtriser l'équilibre en recherchant les opportunités sur les marchés financiers afin de permettre une dynamisation de la politique d'investissement.

C'est ainsi que cette année, la Ville a eu l'opportunité de renégocier 7 de ses emprunts auprès de la Caisse Française de Financement Local (CAFFIL) pour un montant global de 7 230 041.20 €.

Cette opération de renégociation est significative puisqu'elle porte sur 15% du total d'en cours de dette de la Commune.

Les conditions de négociation ont nécessité une attention particulière pour monter le dossier technique, dans le contexte de forte volatilité des marchés, avec une progression des taux conséquente mais aussi des effets de balancier sans compter la nécessité de tenir compte de l'évolution des taux d'usure.

Le taux conclu pour le nouvel emprunt constitué est attractif, sous la barre des 2% à 1.97%

## EVOLUTION DU BESOIN DE FINANCEMENT TOUS BUDGETS

	BESOIN DE FINANCEMENT	VARIATION BESOIN DE FINANCEMENT	TOTAL MONTANT EMPRUNTE	DETTE CERTAINE		DETTE PREVISIONNELLE	
				RECOURS EMPRUNT	REMBOURSEMENT CAPITAL	PREVISION RECOURS EMPRUNT	REMBOURSEMENT CAPITAL
2021	-6 781 663,81	-5 945 967,33	0,00	0,00	6 781 663,81	6 000 000,00	6 781 663,81
2022	462 113,26	7 243 777,07	7 000 000,00	7 733 852,02	6 537 886,74	8 000 000,00	6 537 886,74
2023	943 581,48	481 468,22	6 000 000,00	6 000 000,00	5 056 418,52	6 000 000,00	5 056 418,52

## La programmation pluri annuelle des investissements

Tandis que de nombreuses collectivités font le choix de ralentir leur programme d'investissements au cours de ces dernières années, la commune de Boulogne sur mer maintient avec constance une vraie dynamique d'investissement, favorable à l'économie locale, destinée à mieux répondre aux attentes des habitants, dans l'esprit de conforter l'attractivité de la commune et favoriser l'emploi.

		2018	2019	2020	2021	2022
<b>INVESTISSEMENTS</b>	<b>VILLE</b>	13 655 381	14 797 350	12 307 488	13 907 568	11 738 000
	OBELLIANNE	35 000	58 150	10 042	3 749	51 889
	GPV	800 000	444 000	201 413	23 396	1 300 000
	FISAC	0	0	0	0	0
	GESTION DU STADE MUNICIPAL	156 876	160 000	1 941 296	151 674	51 869
	CONSTRUCTION OBELLIANNE 2	400 000	1 000 000	8 088	930 741	17 000
	CSM	0	0	1 904	12 360	13 160
	CS MAES	0	0	2 233	19 690	13 000
	REPUBLIQUE EPERON				1 273 770	4 000 000

Le poids relatif du budget annexe consacré aux aménagements sur république Eperon progresse d'année en année. CE sera le cas en 2023. Plusieurs opérations significatives mobiliseront les ressources.

Suite aux négociations engagées entre la Municipalité et l'ANRU, le programme d'aménagement a été validé par le Comité National d'Engagement. Il prévoit la réhabilitation de deux groupes scolaires (Condorcet et Duruy), des réhabilitations d'immeubles mais également de la démolition-construction sur site et hors site. L'ensemble de ces éléments produiront leurs premiers effets sur 2023.

La Commune appuie ses interventions dans le cadre des aménagements urbains et sur le patrimoine bâti avec le soutien financier de nos partenaires tels que l'État, l'Europe, le Conseil Régional, le Conseil Départemental, la Communauté d'Agglomération du Boulonnais... Avec un effet nouveau de baisse des dotations et de recentrage des financements autour de thématiques spécifiques entraînant le recul des subventions des départements et des régions, voire celles de l'Etat en 2023.

La ville de Boulogne-sur-Mer est éligible à la Dotation Politique de la ville, à la Dotation de Soutien à l'investissement Local, bénéficie aussi de financements locaux comme la DSCE auprès de la Communauté d'Agglomération du Boulonnais.

La ville renforce son plan de relance du commerce avec cinq nouvelles actions concrètes destinées à aider le commerce local déployées sur 2022 et 2023.

- Aide à l'installation commerciale,
- Aide à l'innovation commerciale qualitative,
- Aide à la communication,
- Accompagnement au salon de la franchise,
- Booster les achats des boulonnais.

Compte tenu de la situation économique actuelle, du renchérissement des prix, la focale sera orientée vers les investissements porteurs d'économie d'énergie.

Au travers de son plan de sobriété énergétique, La ville entend agir en faveur de l'environnement avec :

- Des mesures de prévention et de sensibilisation tant auprès de tous les agents municipaux que tous les clubs et associations utilisant les structures municipales afin de veiller aux consommations électriques et de gaz,
- La poursuite des raccordements au réseau de chauffage (Ecole Pasteur, Salle Degand),
- Le déploiement de consignes de baisse de températures,
- La poursuite des investissements pour l'isolation des bâtiments, le remplacement des chaudières, la pose de robinets thermostatiques...
- L'amplification du remplacement par des leds, les ampoules des bâtiments et les lanternes de l'éclairage public.
- L'extinction de l'éclairage d'ornement entre minuit et cinq heures. 200 points lumineux d'éclairage public seront traités d'ici début 2023

L'étude sur le raccordement des deux réseaux de chaleur a été finalisée en 2022 pour garantir une mixité énergétique au-delà des 50%. Les travaux d'interconnexion seront donc effectués au cours du premier semestre 2023.

La ville investira encore massivement dans les Ecoles plus de 600 000 Euros, avec la réhabilitation du groupe Pasteur pour 325 000 Euros, la réfection des menuiseries Daudet pour 160 000 Euros ainsi que divers travaux sur Pelletan, Rictus, Eurvin ou encore Florian,

Ou l'environnement des crèches, comme la Crèche du Chemin Vert qui bénéficiera de travaux à hauteur de 600 000 Euros, ou la Maison Célestine.

Tivoli sera concerné par une restructuration à hauteur de 100 000 Euros.

## **Les ratios structurants**

L'évolution des dépenses réelles de fonctionnement devrait, après 3 années de pandémie COVID 19, et une crise mondiale liée à la guerre russo-ukrainienne, tenir compte à la fois des effets de hausse des coûts et à la fois l'effort de maîtrise en contrepartie, à l'échelle consolidée de l'ensemble des budgets. Sachant que le Budget Primitif est toujours en cours de finalisation puisqu'il fera l'objet d'un vote à l'occasion du Conseil Municipal de Décembre prochain et il s'agit de paramétrer pas à pas l'ensemble des curseurs techniques tant sur les dépenses que sur les recettes, tant sur l'ordre que sur les opérations en flux réel.

Au final le Budget 2023 est construit sur la base d'une augmentation apparente de +3.52%, de ses dépenses de fonctionnement dans le contexte général d'augmentation des coûts.

EVOLUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
TOTAL BUDGETS	64 863 675,72	67 147 803,48	2 284 127,76
			3,52%

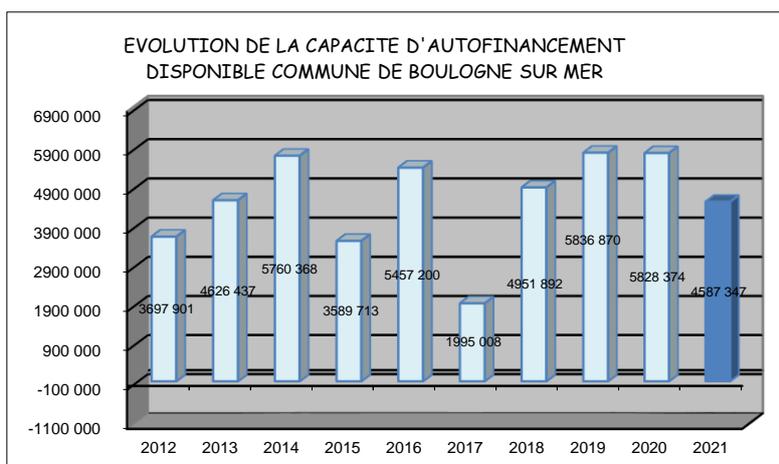
(données calculées du budget primitif 2023 au budget primitif prévisionnel 2022)

Sachant que le Budget Annexe République Eperon fonctionne comptablement en gestion de stock, l'évolution retraitée neutralisée de ce budget ressort à une valeur raisonnable de + 3.08% (pour + 0.33% en 2022)

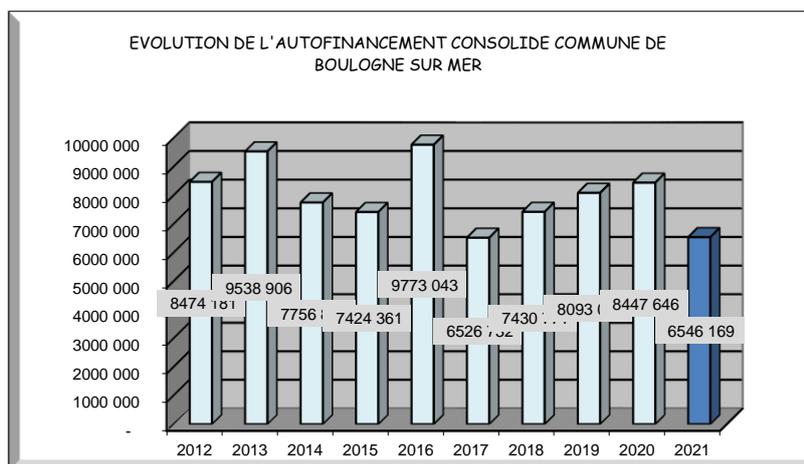
Au travers de l'ensemble de ces impacts, la Commune devra faire face à la baisse de l'évolution de la capacité d'autofinancement de la Commune.

Ce besoin de financement résulte de la volonté municipale d'amplifier sa politique d'investissement au bénéfice du développement de la commune.

La Capacité d'autofinancement recule sensiblement en raison de la crise COVID.



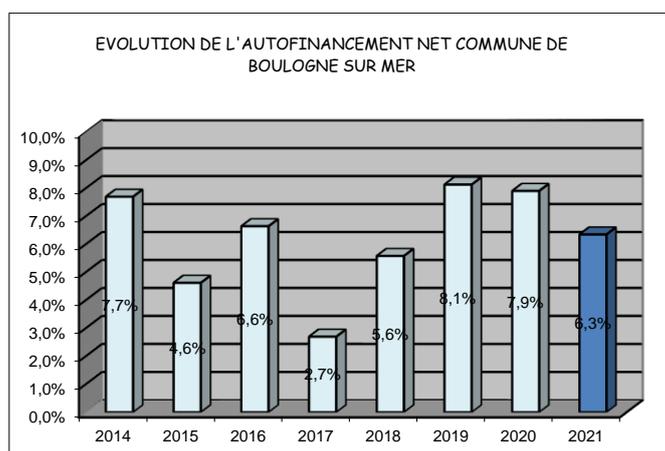
La Commune s'est évertuée à différer, procéder à l'étalement des charges, quand cela était possible, pour atténuer les effets de la crise COVID.



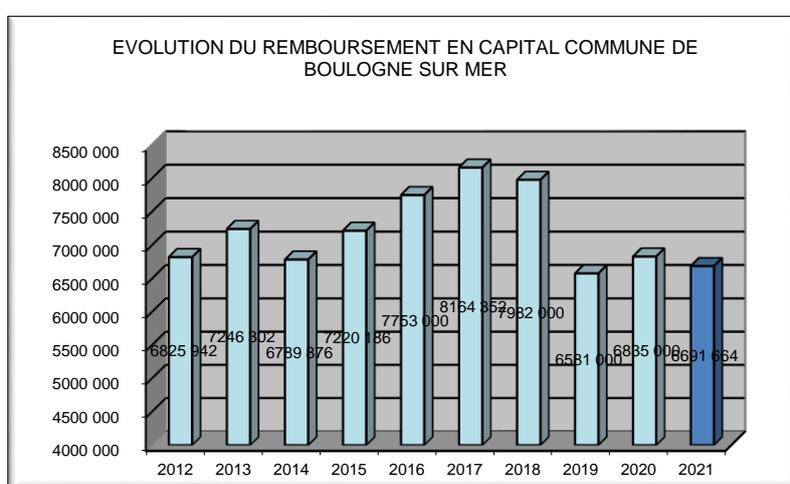
La Commune dispose, en réel, d'une capacité d'autofinancement propre suffisante depuis plusieurs exercices et dégage un excédent de financement net impacté par le ralentissement de l'activité en période de pandémie COVID. La gestion rigoureuse de la ressource atténue et diffère les effets de la pandémie sur les comptes annuels.

L'autofinancement net revient à un niveau antérieur en raison de la diminution de la capacité d'autofinancement alors même que la surface d'endettement est toujours maîtrisée.

Le tassement est structurel et s'explique par de nouveaux facteurs externes: déséquilibre entre recettes et dépenses dans le cadre des effets de bord, consommatrices de ressources, diminution des dotations, effets COVID désormais.



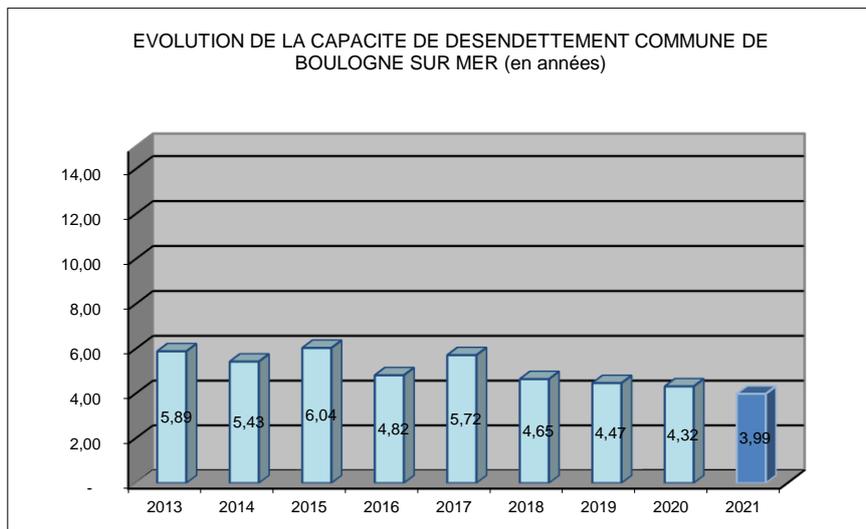
Le ralentissement de l'activité en période de pandémie COVID se combine avec une gestion rigoureuse de la ressource permettant de différer les effets de la pandémie sur les comptes annuels.



En contrepoint de l'observation des exercices précédents, au cours desquels le volume du remboursement en capital de la dette tendait vers une linéarisation de son profil au fil des renégociations et des recours à l'emprunt, 2021 rend compte d'un niveau du capital remboursé stable.

Si généralement, les renégociations sont autant d'opportunités, au-delà de la renégociation des conditions financières à l'étalement et à l'échelonnement le plus adapté pour éviter les à-coups de remboursements annuels de la dette, certaines pointes peuvent encore apparaître. Dans la mesure où la Commune a pu se dispenser d'un appel à emprunt nouveau, la variation de dette, en progression négative, consolide la structure financière de la commune sur le moyen terme.

La relative constance historique du remboursement en capital souligne encore l'enjeu décisif de rechercher des financements auprès des partenaires institutionnels, dans le contexte général de concentration autour des cœurs de métier pour accompagner la dynamique de l'investissement.



La capacité de désendettement de la commune demeure sur un niveau historiquement bas. S'il fallait plus de 10 années d'auto financement pour rembourser la dette totale, il n'en faut plus que 4.5 années aujourd'hui, témoignant de la maîtrise des équilibres structurants.

La baisse de 4.32 à 3.99 reflète la maîtrise des équilibres structurants, en période de crise liée à la pandémie COVID.

En effet, traditionnellement les budgets des communes sont consacrés pour plus de 50 % aux charges de personnel, les autres dépenses étant imputables à d'autres secteurs comme notamment la consommation des fluides. La commune s'est engagée dans une politique volontaire de mutualisation et de développement des synergies internes pour favoriser le maintien des équilibres. Celui des collectivités territoriales est plus fort que le taux d'inflation ménagé du fait de la typologie des dépenses des collectivités.

\*\*\*\*\*

### **Le processus électoral**

Aucune élection n'est prévue en 2023.

Le gouvernement avait entrepris de simplifier les procurations. Après la suppression de la nécessité de produire un justificatif attestant de l'impossibilité de se rendre au bureau de vote le jour du scrutin et la création de la télé-procédure Ma-Procuration en ligne, depuis le 01 janvier 2022, il est possible de désigner un mandataire inscrit dans une commune différente de celle du mandant rendu possible par la gestion centralisée via le Répertoire Electoral Unique. Des nouveautés qui ont facilité la vie des électeurs.

### **Le traitement des dossiers cartes d'identité et passeport**

La suppression des mesures sanitaires, la période des examens en juin, une période estivale très attendue et le déploiement de la nouvelle carte d'identité ont entraîné une explosion des demandes de cartes d'identité et passeports. Cette hausse a entraîné mécaniquement un allongement des délais de rendez-vous en mairie, une augmentation du délai d'instruction et une croissance du nombre de jours nécessaires à la production du titre. Face à cette situation et afin d'assurer une qualité du service rendu aux usagers, le ministère de l'Intérieur et de la Cohésion des Territoires a annoncé en mai 2022, la mise en œuvre d'un plan d'urgence visant à optimiser le processus de délivrance des passeports et cartes d'identité.

Exceptionnellement, cette année, les cartes d'identité expirées de moins de 5 ans ont été acceptées pour les étudiants à l'occasion d'un passage ou une inscription à un examen.

Il a été demandé aux communes d'optimiser l'utilisation des Dispositifs de Recueil en priorisant les demandes les plus urgentes, par le recours à la pré-demande, l'élargissement des plages horaires d'ouverture et que la durée des rendez-vous soient cadencée par plage de 15 minutes. Ces deux dernières recommandations étaient déjà mises en place depuis des années en mairie de Boulogne-sur-Mer avec 53 heures d'ouverture pour le traitement des dossiers.

Le renforcement de l'effectif du service a permis de réduire le délai de prise de rendez-vous.

### **L'état civil**

Le télé-service de demandes d'actes des communes sur service-public.fr va évoluer. Il a fait l'objet, en avril 2022, d'adaptations réglementaires et d'évolutions destinées à simplifier les démarches des usagers. Il permettra d'éviter aux usagers de solliciter leur acte de naissance pour la constitution de leur dossier de mariage et de PACS quand les communes sont raccordées aux échanges COMEDEC.

En parallèle, des simulateurs de pièces à fournir pour la constitution de dossiers de mariage et de PACS seront mis en ligne avant la fin de l'année 2022. Ils permettront à tous les futurs mariés et pacsés de savoir si un acte de naissance doit être fourni ou si la commune de mariage ou de PACS sollicitera directement cet acte auprès de leur commune de naissance.

Toutes les communes qui ont ou ont eu une maternité sur leur territoire ont obligation d'adhésion à COMEDEC. Après les préfectures et les notaires, 3 nouveaux professionnels demandeurs rejoindront COMEDEC à l'issue d'une phase de développement et de qualification.

-La Direction Nationale d'Interventions Domaniales pour des vérifications d'actes de naissance, de mariage et de décès pour la gestion des successions vacantes et en déshérences

-Le Groupement d'Intérêt Public qui réunit l'ensemble des organismes de retraite pour des vérifications d'actes de naissance pour l'évaluation des droits à retraite liés aux enfants.

-L'INSEE pour des vérifications d'actes de naissance, de mariage et de décès pour la fiabilisation du Répertoire National d'Identification des Personnes Physiques et de la production statistique.

Le volume de demandes d'actes par COMEDEC va encore progresser. Il est actuellement d'environ 110 demandes par jour.

Des développements informatiques sont en cours pour une mise en service d'échanges d'avis de mentions par COMEDEC. Actuellement tous les avis, reconnaissances mariages divorces décès changement de prénom de nom, se font par courrier. Ces échanges dématérialisés auront pour effet une réduction conséquente des coûts d'envoi.

Une phase pilote est prévue pour fin 2023 pour une mise en place en 2024.

Depuis le 01 juillet 2022 la procédure des demandes de changement de nom, qui se faisait auprès du ministère de la Justice et nécessitait un décret, se fait directement à la mairie de naissance ou de domicile.

Après l'enregistrement des PACS, les changements de prénom, le changement de nom est une nouvelle charge pour les communes sans compensation financière.

# LA REUSSITE EDUCATIVE

## Le service Petite Enfance

En septembre 2022, les établissements municipaux d'accueil du jeune enfant ont accueilli presque 500 enfants différents pour 230 puis 247 places. L'explosion du nombre de demandes d'inscription en accueil régulier, vécue depuis juin 2021, s'est poursuivie en 2022.

Afin de répondre favorablement aux sollicitations des familles boulonnaises, des extensions d'agrément ont été sollicitées au président du Conseil Départemental du Pas de Calais. Ainsi, les structures Casablanca, Arc-En-Ciel et La maison de Célestine ont vu leur agrément passer respectivement de 60 à 68 places, de 20 à 23 places, de 40 à 46 places. Ces extensions ont ouvert 17 places d'accueil supplémentaires à partir de mars 2022. La CAF du Pas de Calais a également accompagné ces augmentations de capacité d'accueil.

Cette modification a permis de faire face à l'accroissement d'activité, répondant favorablement à la totalité des demandes d'accueil maintenues (certaines familles ont trouvé une solution d'accueil par leur propre moyen, notamment chez une assistante maternelle privée ou dans une maison d'assistants maternels).

Par ailleurs, le nombre d'assistantes maternelles privées exerçant sur la commune de Boulogne sur Mer continue de diminuer. Le travail débuté par le Relais Petite Enfance municipal en 2021 se poursuit avec la PMI mais également avec les instances présentes lors des rencontres de la Convention Territoriale Globale (CTG). Cette diminution du nombre d'assistantes maternelles se retrouve sur l'ensemble du territoire de la Communauté d'Agglomération du Boulonnais (CAB). Elle est donc une piste de réflexion prioritaire. L'intérêt est d'inciter la population à obtenir l'agrément d'assistante maternelle et présentant les démarches, l'accompagnement et les aides possibles.

Le nombre de places d'accueil actuellement disponibles, tous modes de garde confondus, reste en tension face aux demandes des parents. L'arrivée continue de nouvelles familles sur le littoral et, encore une fois, le jeune âge des enfants s'inscrivant dans les structures d'accueil, laissent penser que cette tension va encore être présente jusque l'année 2024.

Afin d'accompagner les familles dans l'évolution de leur enfant, les passerelles avec l'éducation nationale se sont multipliées en 2022. En effet, ce sont désormais 3 structures qui ont pu créer une jonction humaine et organisationnelle entre la crèche et la toute petite section de maternelle. L'idée étant de faciliter l'entrée à l'école en réassurant les parents et les enfants, la rencontre avec la future enseignante est anticipée et permet d'avoir plusieurs temps d'échange, que ce soit dans la crèche ou dans la future classe. Ce pont permettra de libérer plus aisément des places de crèche, au profit de jeunes nourrissons.

Pour la rentrée scolaire de septembre 2022, ce sont 144 enfants (Arc en Ciel 27, la maison de Célestine 30, les P'tits Margats 25, Crèche du Chemin Vert 29, crèche familiale Frimousses 7, crèche Casablanca 26) concernés et donc autant de places libérées dans les EAJE, en accueil régulier comme en occasionnel.

La dynamique des structures en 2022 est axée sur 3 grands domaines

### 1/ Le renforcement de l'intégration des parents dans les établissements

Mise en place des conseils des parents La crise Covid a contraint les EAJE à limiter à quelques minutes la présence des parents dans les structures. Pour certains parents, la situation paraissait banale car l'inscription de leur enfant s'est faite dans ces conditions.

Or, pour les équipes du Pôle, cette situation est inédite et inconfortable. La place du parent est centrale pour elles dans l'accueil de l'enfant, en créant un lien de confiance et de connaissance des professionnelles, ce lien qui permet à l'enfant de s'attacher aux personnes qui vont l'accompagner au quotidien. Les EAJE sont également des lieux de rencontres et d'échanges pour les parents. L'âge des enfants présents étant limité de 2,5 mois à 4 ans, les expériences de vie de chacun sont proches. Il est primordial de créer des discussions, des échanges de bons conseils entre parents.

Pour ce faire, sous l'impulsion de l'élue en charge de la petite Enfance, des verres des rencontres s'organisent pendant les mois de septembre et octobre afin de permettre aux équipes d'accueillir les parents et les enfants. L'idée est de présenter le quotidien de l'enfant aux familles. Une réelle dynamique de structure s'établit.

La volonté est d'arriver ensuite à un conseil des parents courant 2023. Cette instance, nouvelle pour la ville de Boulogne-Sur-Mer, permettra de recueillir l'avis et les volontés des parents en rapport avec l'accueil des enfants dans les structures. L'objectif est, une nouvelle fois, de ne pas faire à la place des parents mais bien de les intégrer dans la dynamique de réflexion et de fonctionnement du Pôle Petite Enfance, dans la logique de la Cité Educative et du label Ville Amie des enfants.

## **2/ Le renforcement partenarial**

· L'accueil des stagiaires et des apprentis, en lien avec le Lycée Jean Bosco et l'école de la Croix-Rouge. Un travail de groupe mené par les référents santé en lien avec les Ressources Humaines a conduit à la réalisation d'un protocole d'accueil des stagiaires. Cela permet d'assurer un accompagnement riche et complet dans tous les EAJE pour les nombreux étudiants qui sont intéressés par les métiers de la Petite Enfance.

Les lers accueils d'apprentis pour les formations du CAP AEPE et prochainement pour le diplôme d'auxiliaire de puériculture se font fait en étroite collaboration avec les écoles du secteur afin d'offrir le meilleur suivi.

### · La protection de l'enfance avec le Département et son service de Protection Maternelle et Infantile

Outre l'agrément d'ouverture des structures qui est donné par le président du Conseil Départemental, sur proposition des services de PMI, ce partenaire nous accompagne dans l'évolution des pratiques professionnelles. En effet, les nouvelles normes bâtimementaires et humaines doivent être respectées. Les missions de protection de l'enfance de la PMI permettent également de tisser des liens entre les puéricultrices et les professionnelles Petite Enfance. Les situations d'accompagnement de familles sont pluri-professionnelles dans l'objectif de garantir le développement et l'épanouissement de l'enfant.

Cette année, un protocole « Protection de l'enfance » a été établi par et pour les professionnels encadrant des enfants, dans la détection et la prise en charge des situations de maltraitance. La co-construction avec la PMI s'est conclue par une journée pédagogique à destination des agents accueillant des enfants des différents services du PAM SRE : petite enfance, accueils de loisirs et périscolaires.

### · Les passerelles avec l'Education Nationale et les écoles maternelles.

Les enfants accueillis dans les crèches grandissent. La crèche est un passage qui marque le début de vie de l'enfant et de sa famille. Dès l'âge de 3 ans, la scolarisation devient obligatoire et les enfants sont donc accueillis par une nouvelle institution qui est l'Education Nationale. Afin de faciliter cette transition, les professionnelles des EAJE travaillent en lien avec les Professeures des Ecoles. Des rencontres avec les parents et les enfants sont prévues dans les crèches puis dans les futures classes qui vont accueillir les nouveaux scolarisés. Début septembre, des professionnelles Petite Enfance se détachent de leur crèche pour se rendre dans la classe, pour assurer une rentrée des enfants sereine au côté de l'enseignante et de l'ATSEM.

### · L'inclusion avec le projet LIANE en partenariat avec le CAMSP du Boulonnais.

L'objectif de ce projet est de créer un « dispositif ressources » qui permet de travailler en collaboration étroite entre nos différentes structures. Ainsi, une Educatrice de Jeunes Enfants du CAMSP est identifiée comme interlocutrice du dispositif. Elle intervient dans les EAJE pour suivre l'accueil d'un enfant en particulier, et ce, sur un temps maximal de 6/8 mois pour ensuite affiner la prise en soins de cet enfant, en collaboration avec ses parents, le CAMSP et l'EAJE.

## **3/ L'enrichissement éducatif et pédagogique des activités pour les enfants**

### · Diffusion du projet pédagogique.

Le travail qualitatif réalisé par les responsables de structure, en lien avec les volontés d'assurer un accueil de qualité, va permettre aux éducatrices de jeunes enfants d'étayer les pratiques professionnelles. Les thèmes abordés

vont être présentés et adaptés à la spécificité de chacune des crèches et du public accueilli. L'objectif est d'encore améliorer la qualité de service rendue aux familles, la qualité d'accueil des enfants.

#### Les actions Cité Educative

En parallèle, les différentes structures Petite Enfance sont particulièrement impliquées dans la dynamique de la Cité Educative de la ville début son lancement. Elles ont développé cette année encore un vaste programme d'actions en faveur du développement culturel et social des enfants et des familles s'appuyant sur les axes de la Cité et du projet éducatif.

#### Ø Les spectacles au sein des structures

- o Opéra minuscule : cette immersion d'artistes proposée par la compagnie « La Clef des Chants » a permis à 2 performeuses d'arriver au sein des EAJE avec leur personnalité, leurs compétences artistiques, leurs voix et leur propre expérimentation par rapport à la texture, au volume, au rythme, à la tonalité... Un temps d'immersion a été mis en valeur à la maison de Célestine par un reportage réalisé le 1er juin par France 3 et diffusé sur l'antenne locale.
- o Papier.1 : une danseuse investit des lieux avec le papier pour créer un univers de sculptures et structures gigantesques qui prennent vie par la danse et la musique jouée en live. Petits et grands ont été conviés à venir déambuler, danser, contempler dans ce paysage en mouvement de papier et de carton au rythme de la danseuse, des percussions et des sonorités proposées par le musicien. Cette proposition permet de réinventer, de redessiner un espace, le temps d'une représentation où l'enfant devient à son rythme acteur et spectateur. Ce temps fort d'éveil culturel, proposé grâce au dispositif l'Enfance de l'Art de la CAB, a été très apprécié.

#### Ø Les activités d'éveil

- o *Le livre* avec les Bibliothèques, Bébé Bouquine : le lien avec le Quadrant permet aux enfants et parents accueillis dans les EAJE municipaux de se rendre dans les bibliothèques et de bénéficier d'un temps dédié. Ce moment permet de créer et favoriser le plaisir de la lecture comme de la manipulation de l'objet-livre, développer son écoute, son langage, son empathie, stimuler son imagination, s'éveiller à l'art, aider à apprivoiser ses peurs, à reconnaître ses émotions, à affirmer ses goûts. L'intérêt est également présent pour les bibliothèques car les familles viennent s'y inscrire à l'issue de l'atelier.
  - o *Le langage* avec Rainbow songs qui cible aussi bien les enfants que leurs parents propose un temps de comptines anglaises animé par l'équipe accompagnée d'une intervenante. Et Des 2 mains, projet est basé sur le langage des signes avec les enfants en âge pré-verbal. Les enfants apprennent plusieurs signes qu'ils vont pouvoir utiliser tout au long de la journée afin de faciliter la communication avec l'adulte. Ces échanges permettent de diminuer les angoisses et frustrations chez le jeune enfant, qui se sent compris et entendu. Cette année un livret a été créé et distribué aux parents afin de leur permettre d'apprendre les principaux signes utilisés
  - o *L'imaginaire avec BB\** où le cinéma Les Stars met à disposition des familles avec des enfants à partir de 2 ans, une salle de cinéma pour diffuser un programme spécifique. Cette entrée devant le septième art permet aux jeunes spectateurs de découvrir le monde.
  - o *Equilibre* dont les ateliers de motricité parents-enfants sont proposés par une psychomotricienne et une animatrice sportive du Réveil en collaboration avec les différents professionnels des EAJE de Boulogne. C'est l'occasion pour les parents d'échanger avec d'autres parents sur cette thématique. Cette année la psychomotricienne vient à la rentrée présenter l'atelier par des séances au sein même des structures et une brochure à destination des parents pour monter des parcours à la maison a été réalisée

#### **Les projets traditionnels du service se sont enrichis**

La chasse aux œufs marque un temps fort et festif en avril qui réunit l'ensemble des familles accueillies dans le Pôle Petite Enfance. Le lien tissé entre les parents et leur enfant, ainsi qu'entre les familles et les professionnelles

des structures, marque l'engouement présent dans l'accueil du jeune enfant. Cette année, l'édition a été marquée par un lien étroit avec la bibliothèque des Annonciades. Des ouvrages jeunesse ont été proposés à la manipulation et à la lecture dans le superbe cadre du jardin Valentine Hugo.

Baby friendly et inauguration en mai de l'espace Place de France

Ville Amie des enfants, la Ville de Boulogne sur Mer a mis à disposition des tables à langer afin de simplifier les sorties familiales avec de jeunes enfants ou encore avec un enfant ou adolescent en situation de handicap.

## **PROGRAMMATION 2023**

### **1/ Remontée en puissance de nos actions traditionnelles :**

Après la crise sanitaire Covid, le retour à la normale se poursuit. En effet, les protocoles stricts qui ont impacté le fonctionnement des crèches, s'allègent. Les groupes d'enfants ne pouvaient pas être mélangés, les parents avaient une présence limitée en temps dans la structure. Ces limites ne permettaient pas d'accueillir sereinement les familles. Les temps où les parents prennent place dans la vie de l'établissement vont pouvoir retrouver une dynamique habituelle.

#### Poursuite de la diffusion du projet éducatif

Le groupe des Educatrices de Jeunes Enfants travaille sur des outils de diffusion du projet éducatif. Les publics visés sont les professionnelles Petite Enfance de la Ville et également les familles accueillies. L'objectif sera de faire s'approprier de tous les lignes directrices du schéma éducatif porté par la Ville de Boulogne sur Mer.

#### Diffusion des plaquettes Equilibre

C'est en partenariat avec Nadège Delpierre, psychomotricienne, que des plaquettes éducatives à destination des familles vont être diffusées. Ces plaquettes serviront au domicile des parents et des assistantes maternelles afin de pouvoir faire découvrir des parcours de motricité à leur enfant, sans matériel spécifique. L'utilisation du mobilier commun (chaises, table, canapé, oreillers ...) est le maître mot.

### **2/ Créations de nouvelles offres :**

#### MIAM

Ce projet rayonnant au-delà de la Petite Enfance, vise la montée en compétence des professionnels en encadrement d'enfants. L'accompagnement d'une intervenante en musique ainsi que d'une psychomotricienne va permettre aux équipes d'approfondir les connaissances acquises et de proposer de meilleurs temps d'action auprès des enfants et des familles.

#### Réflexion et mise en place du conseil de parents

Ce sujet a été abordé dans le chapitre « 1/ Le renforcement de l'intégration des parents dans les établissements » et nous tenons à le mettre en place dans le courant de l'année 2023.

#### Projet de temps fort jeune public culture et musique

C'est en projet commun avec le service Culture, qu'une semaine de la Petite Enfance est en train de se dessiner pour l'horizon 2023. Le nouveau théâtre, la volonté de profiter des forces présentes dans les services, fait émerger l'envie de se regrouper pour offrir au jeune public Boulonnais une semaine riche en culture, en découvertes, en sensations et en émotions, avec tables rondes, échanges professionnels et spectacles.

### **3/ Evolutions de fonctionnement :**

### Travaux de la crèche du Chemin Vert

C'est en adéquation avec le projet éducatif que le rez-de-chaussée de la crèche du Chemin Vert va être réhabilité. La structure va devenir encore plus agréable pour l'accueil des familles dans des bureaux repensés, mais surtout l'accueil des enfants va permettre d'augmenter les découvertes et la qualité de vie au quotidien.

### Participation aux travaux de la Convention Territoriale Globale (CTG) :

Menée par la CAF, la CTG permet d'harmoniser les pratiques à hauteur du territoire. Les instances présentes aux temps de réflexion apportent des informations de fonctionnement, de projet ayant pour but de garantir une offre d'accueil qualitative à l'échelle de la Communauté d'Agglomération du Boulonnais. Par exemple, le travail autour de la valorisation du métier des assistantes maternelles avec pour but de créer des vocations.

### Multi-accueil les P'tits Margats

L'arrêté du 31/08/2021 fixant les modalités du référentiel bâtementaire pose une réflexion sur l'agrément d'accueil aux P'tits Margats. La structure va devoir réévaluer sa capacité d'accueil. Les mètres carrés disponibles, notamment dans la chambre, ne permettent plus d'accueillir 20 enfants. C'est en lien avec la PMI que l'agrément devra être revu à la baisse.

## **Les affaires scolaires**

A la rentrée 2022, l'administration Municipale a recensé 2 712 élèves inscrits dans 20 écoles publiques de Boulogne. Ils se répartissent comme suit :

- o 1 073 en Maternelle
- o 1 639 en Élémentaire
  - o 12 écoles sont classées en Réseau d'Education Prioritaire (REP) ou REP + (7 maternelles et 5 élémentaires)

Les écoles sont déployées sur 27 bâtiments. Ces chiffres sont stables par rapport à l'année dernière (baisse de 1%)

Autres informations chiffrées:

- 145 Classes
- 5 ULIS (Unités Locales d'Inclusion scolaire)
- 8 restaurations maternelles
- Plus de 100 enfants en garderie chaque matin et soir
- Une centaine d'enfants d'élémentaire en étude chaque jour
- Plus de 100 000 repas servis aux enfants (maternelle + élémentaire)
- 113 agents municipaux dans les écoles

L'année 2022 a été ponctuée de mises en place dans les écoles de protocoles sanitaires. Sur la dernière période scolaire (avril-juillet), un allègement a permis à nouveau les brassages entre les groupes.

Une fermeture de classe est intervenue en maternelle à l'école Pasteur. Elle a été compensée par une ouverture à la maternelle Jean Jaurès le jour de rentrée des classes.

## **ACTIONS ENVERS LES FAMILLES ET LES ENFANTS**

Les écoles sont le service de proximité par excellence.

A ce titre, une grande attention est portée par la Municipalité pour développer un ensemble d'actions, tant solidaire qu'éducatif, spécifique à la Ville de Boulogne, en plus des activités qu'une ville gère traditionnellement pour ses établissements scolaires.

A/Dans les écoles :

Dans le cadre des cités éducatives, plusieurs actions ont été menées

- **La mise en place de classes flexibles dans les écoles**

- Ø Bucaille (élémentaire)
- Ø Louis Blanc (élémentaire)
- Ø Jean Macé (maternelle)

La classe flexible consiste à aménager la salle de classe de manière à permettre aux élèves de choisir le type d'espace dans lequel ils souhaitent réaliser leurs apprentissages. Différents espaces sont créés afin de faciliter les échanges en petits groupes et des mobiliers spécifiques permettent aux enfants de prendre des postures différentes de celles dans un aménagement classique (pupitre et chaise en lignes et cour magistral de l'enseignant)

- **La distribution de fruits sur l'ensemble des écoles publiques de la ville**

Un partenariat est intervenu avec des fruitiers locaux pour une distribution aux enfants à raison de deux jours par semaine des fruits de saison en privilégiant au maximum les circuits courts.

Un travail pédagogique menés par les enseignants autour de la découverte des différents fruits, de leur provenance, sur leur mode de culture a accompagné ces distributions

- **L'accompagnement de projets d'écoles dans le cadre du dispositif : « j'aime mon école »**

En voici quelques exemples :

- La création d'un Espace parent à l'école Deseille. Le lieu sera cogéré par le Directeur de l'Ecole et par les parents d'élèves élus.
- L'achat de poulaillers et création d'enclos à l'école Leuliette Eurvin
- La réalisation d'une fresque avec les enfants de l'école Femeland
- L'achat de matériel pour créer un espace enfant-zen à l'école Rictus
- L'aménagement d'un espace potager à l'école maternelle Herriot ...

- **Vidéos et flyers de présentations des maternelles**

Pour la rentrée de septembre 2022, afin de mieux préparer les parents et enfants au passage vers l'école, des vidéos de présentation par école maternelle ont été réalisées et diffusées cet été sur le Facebook de la ville. Elles restent accessibles via le site de la ville. Des fiches de renseignements pratiques par école ont également été créées et distribuées auprès des familles qui inscrivait leur enfant à l'école maternelle afin de faciliter les contacts administratifs.

Dans le même esprit, la création de vidéos traitant du harcèlement à l'école est en projet pour 2023

B/ Dans le cadre périscolaire :

Toujours porté par la dynamique de la Cité Educative, les personnels municipaux de 3 sites périscolaires ont été formés à la sophrologie afin de mieux prendre en compte le bien-être des enfants pendant les temps d'accueil de loisirs périscolaires. Il s'agit désormais de consolider les techniques partagées par la répétition des exercices chez les enfants. La volonté est d'ouvrir les séances aux parents, leur permettre de mieux comprendre les tenants et les aboutissants de la sophrologie, et favoriser l'adoption des outils à la maison afin de favoriser aussi les apprentissages.

## **La Prévention contre le bruit dans la vie quotidienne chez l'enfant d'âge maternel**

Quotidiennement, les équipes font le lien entre le niveau sonore présent dans la restauration et les panneaux lumineux sonomètres. Il s'agit de poursuivre cette sensibilisation et de favoriser les bons comportements afin qu'un rituel s'installe.

## **La lutte contre le gaspillage alimentaire**

Plusieurs actions de sensibilisation auprès des familles sont programmées afin qu'ils inscrivent préalablement leur enfant en restauration via l'espace famille. Cette démarche permettra une meilleure adéquation entre le nombre de repas servis et le prévisionnel et évitera l'achat inutile de nourriture.

L'installation de pesées dans les maternelles et la mise en place d'échanges avec la cuisine centrale afin de tendre vers une nette diminution du gâchis alimentaire

## **Intervenants musicaux**

Pour l'année 2023, il est envisagé de sensibiliser les enfants à la musique par la venue d'intervenants musicaux lors des accueils périscolaires du soir.

C/ De nombreux travaux ont été effectués dans les écoles

La somme de 635 000 euros a été investie dans les écoles en 2022. Les travaux ont été de différente nature :

> travaux d'électricité de maintenance et mises aux normes incendie aux écoles Duchenne, Arago, Deseille, Pasteur, Duruy, Daudet, Fabre églantine, Michelet et Grimm Andersen),

> remplacements des robinets simples des radiateurs par des thermostatiques afin de réduire la consommation énergétique tout en maintenant une bonne température dans les écoles,

> des travaux d'isolation de façade et d'étanchéité (école Pasteur, école Deseille),

> la mise en peinture de salles de classe,

> la pose de nouveaux sols,

> l'abaissement de plafonds et pose de LED à la maternelle Jean Macé.

En 2023, la ville va poursuivre le calendrier des travaux d'entretien des écoles. Des opérations pour la réalisation d'un ascenseur à l'école Cary, déjà en cours, s'étaleront jusqu'en 2023

D/Équipement des écoles en Tablettes et tableaux Interactifs :

En 2022, plusieurs échanges sont intervenus avec les services de l'Éducation afin de recenser les besoins prioritaires dans le domaine du numérique à l'école. A cette rentrée, 13 écoles ont été dotées d'écrans numériques interactifs.

L'achat de 13 nouveaux écrans est en projet pour 2023. La sélection des écoles bénéficiaires s'effectuera à nouveau en lien avec le conseiller informatique de l'Inspection de l'Éducation Nationale.

## **OUVERTURE DES ENFANTS A LA CULTURE ET AU SPORT PAR LE PLAN MERCREDI**

La ville de Boulogne-sur-Mer a initié de nombreuses actions culturelles et sportives dans le cadre extra-scolaire du Plan Mercredi en complément des projets des écoles ;

- Actions dans le domaine sportif avec une découverte ludique de l'environnement, de la piscine municipale, pour permettre ensuite sur le temps scolaire de mieux vivre les séances piscine d'apprentissage de la natation

Le Plan mercredi a permis aux enfants une approche plus individualisée et ludique - du fait des effectifs plus restreints que durant le temps scolaire. Ce dispositif agit en complémentarité du cycle « natation » scolaire.

- Découverte de l'art et de l'histoire avec la programmation de visites du château musée et de restitutions avec l'école municipale d'art
- Sensibilisation à la santé, à l'équilibre alimentaire en partenariat avec des associations (BAJ, ferme Beurepaire,)
- Découverte de la robotique et de la science en partenariat avec le DSU

Pour l'année scolaire 2022- 2023, ces actions seront reconduites. Les échanges sportifs « parents-enfants » qui se tenaient au Palais des Sports le mercredi matin avec des éducateurs sportifs seront à nouveau programmés en 2023.

### **SENSIBILISER A L'ECOLOGIE DANS LES ECOLES PUBLIQUES ET VALORISER LE DEVELOPPEMENT DURABLE**

La municipalité poursuit son engagement dans le domaine de l'écologie et du développement durable. De nombreuses actions ont été menées avec les écoles :

- Création d'un jardin à Arago Lavoisier
- Actions de sensibilisation des enfants de maternelle à la nature à travers le financement d'équipements d'observations et de mesures
- Achat de carrés potagers, de composteurs, de récupérateurs d'eau

Ces actions seront complétées par les projets suivants :

- Renforcer le partenariat avec l'Education Nationale pour la mise en place de projets pédagogiques relatifs au développement durable et à l'océan.
- Continuer à installer des carrés potagers et des récupérateurs d'eau dans les écoles en lien avec les enseignants
- Continuer en 2023 le partenariat avec la CAB pour l'intégration de nouvelles écoles aux aires marines éducatives et l'acquisition de composteurs pédagogiques dans les écoles avec interventions de professionnels de la CAB dans les écoles.
- Inciter à la mobilité douce et au sport pour les enfants en lien avec les centres sociaux municipaux

### **DEVELOPPER LES PROJETS DE CITE EDUCATIVE**

Les Cités éducatives visent à intensifier les prises en charges éducatives des enfants à partir de 3 ans sur le temps scolaire mais également périscolaire et extrascolaire. Ce dispositif, cofinancé par l'Etat, permet l'émergence de nombreux projets partenariaux soit ville de Boulogne-sur-Mer/Education nationale soit ville de Boulogne-sur-Mer/Associations. Ils sont construits autour des thèmes suivants :

- L'implication des parents dans le cheminement éducatif de leur enfant (parentalité-citoyenneté)
- Le développement du langage des enfants pour une meilleure réussite scolaire
- Le bien-être des enfants à l'école
- L'inclusion du handicap dans notre société et la mobilité
- Le développement culturel

### **FAVORISER LE BIEN ETRE A L'ECOLE**

Dans le cadre des Cités Educatives, plusieurs échanges sont intervenus avec les Directeurs des écoles et plusieurs projets d'aménagements de cour ont été exposés. Il s'agit de valoriser des zones de cour d'écoles à usage unique ou inexploitées :

- Ø Différents espaces permettent aux enfants, garçons et filles de se répartir sur plusieurs zones (jeu, détente, activité ludique, de jardinage, etc.). Cela favorise la mixité filles-garçons
- Ø Les cours des écoles Duruy, Ferry, Florian ont été réaménagés. Elles seront terminées durant l'année scolaire 2022-2023. D'autres cours d'écoles seront concernée en 2023.

### **MENER DES ACTIONS DANS LE DOMAINE DE LA PARENTALITE ET DE LA CITOYENNETE**

Plusieurs actions citées éducatives dans ce domaine sont programmées pour 2023 :

- Augmenter les visites de l'Hôtel de ville, par les écoles publiques et privées et organiser des rencontres d'enfants avec des élus
- Organiser un forum d'échange avec les partenaires et les parents d'élèves. Plusieurs thèmes y seraient abordés : le rôle de parent d'élève, le harcèlement scolaire, la lutte contre l'obésité etc
- Effectuer une large diffusion du livret ludique à destination des parents et futurs parents afin de leur délivrer des informations relatives à l'addiction aux écrans, au rôle de parent et enrichir ce livret de nouvelles fiches pratiques traitant du harcèlement scolaire et numérique, de l'obésité, des dépendances diverses (cigarette, cannabis, alcool etc.)

### **FAVORISER L'INTEGRATION DU HANDICAP A L'ECOLE**

La municipalité est très impliquée dans l'inclusion scolaire. Cinq unités locales sont déjà présentes dans les écoles publiques de la ville.

Les partenariats ont été reconduits avec le SESSAD « Peter Pan » qui accueille à l'école Condorcet des enfants de maternelle présentant des troubles autistiques ou avec l'IME d'Outreau présent à l'école Bucaille Pelletan.

En 2022, une aide spécifique a été apportée dans plusieurs écoles avec l'achat de mobiliers adaptés à des enfants en situation de handicap. Cette démarche s'appuie sur les recommandations d'ergothérapeutes.

Egalement, l'achat de matériel et fournitures de bureau auprès d'organismes agréés apporte un soutien à leurs actions (exemple : achat de ramettes de papier à la fédération des aveugles)

### **UN PARTENARIAT IMPORTANT**

Par-delà les partenariats précédemment cités (IME, SESSAD, service des sports service culturel), le service des affaires scolaires a tissé de nombreux liens avec les associations.

#### Sur le temps scolaire,

Deux établissements communaux administratifs sont fortement imbriqués dans le bon fonctionnement du service. Il s'agit de la caisse des Ecoles avec le PRE (programme de Réussite Educative) et du CCAS. En effet, la caisse des écoles soutient de nombreux projets en lien avec les affaires scolaires et l'Éducation Nationale et le CCAS, élabore et livre dans des restaurations satellites tous les repas de maternelle.

Plusieurs structures rattachées à l'Éducation Nationale conventionnent avec la ville. (Association lire et faire lire, les hauts de Boulogne, le secteur Fédéral,)

En 2022, le centre social de la Ferme Beurepaire est intervenu à plusieurs reprises à l'école Arago-Lavoisier afin de mutualiser un espace potager dans une démarche inter générationnelle entre des enfants et des personnes retraitées

En dehors du temps scolaire (soir, mercredi, samedi et vacances),

Afin d'ouvrir les écoles sur les quartiers, beaucoup de locaux sont mis à disposition des associations (Arago-Lavoisier, Louis Blanc-Michelet, Deseille-Joliot Curie, Herriot, Leuliette –Eurvin, Grimm Andersen, Femeland Dezoteux, Daudet, Rictus, Bucaille Pelletan, Cary Sauvage et Perrault la fontaine)

A titre d'exemple, l'association Boulogne Action Jeunesse est le principal utilisateur hors Education Nationale de préaux, salles de classe ou restaurations. Les enfants de 3 à 11 ans pratiquent des activités diverses dans nos locaux et du personnel municipal est affecté à leur entretien ainsi qu'au service de restauration. Un planning d'utilisation des bus municipaux est établi avec BAJ.

Un partenariat s'est mis en place avec l'association « DSU » qui organise chaque année une session BAFA dans une école en y intégrant des agents de périscolaire. Une nouvelle session est intervenue en octobre 2022 à l'école Perrault la Fontaine.

Il en est de même avec l'association « Opale Secourisme » lors de mises en place de PCS1 dans les locaux de l'école Bucaille Pelletan ou Dezoteux. Des agents municipaux bénéficient régulièrement de ces formations.

Les associations culturelles sont autorisées à utiliser les locaux scolaires en soirée. Un panel important d'activités y sont dispensées (danse moderne, théâtre, musique, danse traditionnelle, informatique, aide aux devoirs, sports etc.). Le conventionnement est tripartite (Le Président de l'association, le Directeur de l'Ecole et le Maire ou son représentant)

En outre, un nouveau label « ville amie des enfants » décerné par l'UNICEF obtenu en 2021 par notre commune suite à l'engagement constant de la municipalité en faveur des enfants et des droits des enfants. La Municipalité s'investit pour une ville durable et épanouissante pour les enfants et les familles, avec des lieux et des actions adaptées à leurs besoins, répartis sur l'ensemble de la commune. A côté de ces objectifs, la Ville s'engage à promouvoir ou participer aux manifestations impulsées par UNICEF France.

## LES SOLIDARITES

Les centres sociaux, structures d'animation de la vie sociale et foyer d'initiatives des habitant·es, sont les acteurs majeurs de l'action municipale de proximité, importante pour la cohésion territoriale. Intervenant auprès de publics très diversifiés, de l'enfance au grand âge, de la personne isolée aux familles, du curieux de tout à l'amateur confirmé, de la personne qui recherche un loisir à celle qui a besoin de soutien après les épreuves nationales récentes (économique, sociale, sanitaire...), les centres sociaux font de l'accompagnement collectif et individualisé, de la participation des habitant·es, des points centraux de la politique pour les résidents des quartiers où ils sont implantés et pour l'ensemble des boulonnais

L'année 2022 est caractérisée par un retour à la normale des activités proposées. Le redéploiement des actions hors-les-murs était particulièrement attendu afin de retisser le lien social, qui s'était pour certains distendu, mis en difficulté suite aux restrictions sanitaires. Les rassemblements festifs, plébiscités par les habitant·es dans toutes les enquêtes de terrain, font donc partie des actions reprises en 2022 qui ont rencontré le plus de succès.

Les sorties hors du quartier sont également très fortement demandées par les habitant·es après une période de limitation des déplacements et dans un contexte de hausse très importante des coûts du carburant. Le coût du transport individuel tend à priver certaines familles de sorties et de loisirs - ces postes de dépenses étant les premiers à être supprimés face à la hausse des dépenses contraintes (énergie, matières premières, etc.).

### **Le Nautilus Centre Socio-Culturel**

La fréquentation des activités du Nautilus et le nombre d'adhérents connaît une augmentation tendancielle sur les 4 dernières années (l'année 2020 exceptée au regard de la crise sanitaire).

Au 19-09-2022 on comptait :

- Ø 182 adhésions individuelles boulonnaises
- Ø 50 adhésions individuelles extérieures
- Ø 159 adhésions familiales boulonnaises, soit 509 personnes
- Ø 15 adhésion familiales extérieures, soit 52 personnes

Au total : 793 adhérents, hors accueils de loisir

### **Une structure au cœur du quartier du Chemin Vert**

Des travaux ont été réalisés en 2022 sur l'Espace Louis Blanc afin d'ouvrir le lieu sur le quartier et de rénover l'espace tisanerie. Ces travaux co-financés dans le cadre de la Dotation Politique de la Ville vont permettre de redéployer une partie des activités sur un secteur central du quartier du Chemin Vert. Un travail sur l'accueil et la visibilité du lieu sera mené avec d'en faire un véritable point d'ancrage de l'action du Nautilus sur son secteur d'intervention.

Les jardins familiaux gérés par Le Nautilus sur les secteurs de Transition et Aiglon, sont eux aussi des points d'appui importants pour diversifier le public accueilli. L'animation de ces parcelles fait l'objet d'un accompagnement financier dans le cadre du contrat de ville et d'appels à projets régionaux.

### **Des activités diversifiées et appréciées par les usager·ères :**

Les activités du Nautilus se sont diversifiées afin de toucher un nouveau public. La communication vers les publics sur les nouvelles actions (sophrologie, médiation animale, autodéfense féministe « seniors », madness gold, etc) a été renforcée et leur constante amélioration restera un objectif en 2023. La communication digitale en particulier est un enjeu très fort en termes de visibilité.

### **Accueillir, orienter et accompagner**

Un travail important de montée en compétences est mené pour faire de la fonction accueil un enjeu partagé par l'ensemble des agent·es de la structure. La participation aux temps d'échanges avec les autres centres sociaux du boulonnais sur les enjeux des fonction accueil sont des leviers importants qui sont activés.

L'accompagnement financier de l'Etat par le biais des contrat adultes relais permet de renforcer la médiation vers les habitant·es. Dans cette perspective le développement des actions hors-les-murs prend une importance toute particulière.

L'accueil du Nautilus évolue également dans ses outils avec la mise en place d'un terminal de paiement électronique et un projet d'informatisation de la gestion des adhésions.

### **Perspective 2023 :**

- Ø Continuer à développer des actions de médiation hors-les-murs (y compris sur des secteurs plus isolés).
- Ø Installation d'un logiciel de gestion des adhésions et des présences (ALSH puis le reste des activités).
- Ø Continuer à faire connaître Le Nautilus par le biais d'une communication diversifiée.

### **Place des Seniors**

Le projet « Seniors » du Nautilus a fait l'objet d'une réflexion constante sur les quatre années de l'agrément. Cette réflexion a abouti au positionnement d'une référente seniors afin d'accompagner ce public spécifique. Cette structuration du projet seniors est cohérente avec l'inscription municipale dans la démarche « Ville Amie des

Aînées ». L'implication des seniors dans la vie sociale est un point fort de l'action du Nautilus. Un relatif renouvellement du public est à noter grâce au développement des partenariats.

#### Perspective 2023 :

- Ø Finalisation du projet Vivons Retraite et Autonomie Numérique et renouvellement du conventionnement
- Ø Recherche de relais de financements sur l'axe seniors.
- Ø Développement des partenariats et projets collectifs inter-centres sociaux.

#### **Le Nautilus 2.0 : accompagner les mutations numériques**

Le Nautilus est aujourd'hui labellisé APTIC. Le déploiement de ces chèques, outre l'impact financier, doit permettre de faire connaître l'offre d'accompagnement mise en place par le Nautilus.

Les cycles d'ateliers « Autonomie Numérique de la CARSAT des Hauts-de-France ont également permis de redéfinir l'organisation et l'offre des ateliers numérique Seniors.

Au-delà de l'accompagnement des seniors, l'animation d'ateliers de sensibilisation auprès des familles revêt un enjeu particulièrement important (connaissance des ENT, réseaux sociaux, démarches en ligne...). Pour favoriser l'autonomie des habitant·es Le Nautilus se présente comme un espace ressource et un point d'appui pour les familles.

Enfin, le développement du FabLab est un point particulièrement intéressant pour travailler autour de l'éducation au numérique.

#### Perspective 2023 :

- Ø Déploiement des ateliers APTIC et des partenariats
- Ø Renouvellement du conventionnement CARSAT « Autonomie Numérique »
- Ø Renforcement de l'axe parentalités et numérique

#### **Jeunesse(s) : Ouvrir l'horizon des possibles**

Les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) font l'objet d'un accompagnement financier conséquent de la part de la CAF. La Caisse d'Allocations Familiales du Pas-de-Calais a lancé en 2020 un appel à projet dit « Prestation de Service Jeunes ». Le Nautilus, implanté sur l'un des quartiers les plus jeunes de la commune a été sollicité pour répondre à cet appel à projet. Ce projet, construit sur la base de la partie « Jeunesse(s) » du diagnostic de territoire des *Voyages Extraordinaires*, a lui aussi reçu un agrément pour quatre ans. Ce projet vise à adapter les modes d'action et d'accueil auprès des jeunes de 12 à 25 ans. A cet effet un « Accueil Jeunes » est mis en place afin de répondre aux besoins des plus de 14 ans. Cet accueil est situé dans les locaux de l'ex-CAJ Plage durant la période estivale. Un Accueil Jeunes a été proposé les samedis après-midi à l'Espace Louis Blanc. Le partage de ces locaux avec l'ALSH 11-13 ans pose toutefois quelques difficultés d'organisation. Le développement d'un nouvel espace d'accueil pour les plus de 14 ans est actuellement en cours de finalisation.

Parallèlement à ces services à destination de la jeunesse des ateliers et actions socio-éducatives sont menés avec les jeunes : théâtre, hip-hop, cirque, écriture de textes hip-hop. Ces propositions d'animations culturelles sont menées dans le cadre de projets transversaux avec les structures culturelles de la ville (Carré Sam, médiathèque, etc.).

L'implication de bénévoles permet également de proposer des activités aux jeunes tel que l'atelier cuisine le samedi matin.

Enfin, Le Nautilus assure le portage administratif du projet « Ensemble les Centres Sociaux Favorisent la Prévention de la Délinquance ». Ce projet est coordonné sur le plan pédagogique et éducatif par le Centre Socio-Culturel Audrey Barbier de Wimereux. Ce portage collectif avec 5 centres sociaux du boulonnais a permis de

créer des réflexes partenariaux sur d'autres projets (accompagnement vers l'emploi, accompagnement du vieillissement, etc.).

Perspective 2023 :

- Ø Continuer le déploiement de l'Accueil Jeunes
- Ø Renforcer le projet « Accompagnement Educatif »
- Ø Renouvellement de l'agrément PS Jeunes

**L'égalité femmes – hommes un enjeu transversal**

Le Nautilus dans la continuité des actions menées ces dernières années porte un axe fort autour de l'égalité Femmes-Hommes avec notamment : des stages d'autodéfense féministes, des groupes de parole, des actions de sensibilisation sur les violences de genre, etc. Ces actions sont soutenues par l'Etat dans le cadre du contrat de ville de l'Agglomération du Boulonnais.

Perspective 2023 :

- Ø Reconduction de l'action « Politique de la Ville » portée par le Nautilus
- Ø Continuer à développer le partenariat local

**Projet Animation Collective Familles (ACF)**

L'accompagnement collectif des familles est une fonction clé des centres sociaux. Le renouvellement des familles accueillies lors des activités et sorties du Nautilus a été constant depuis plusieurs années.

Les problématiques émergentes (numérique, isolement, santé psychique...) suite à la crise sanitaire ont été prises en compte dans la définition des actions.

Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité, financé par une prestation de service de la CAF a fait l'objet d'une réorganisation. Le projet pédagogique, l'organisation opérationnelle sont assurés par un membre de l'équipe d'accompagnement éducatif. Les modalités de financement de la CAF ont évolué avec un agrandissement du nombre d'enfants par « collectifs » financés.

Perspective 2023 :

- Ø Evaluation du projet ACF et construction du futur projet
- Ø Renouvellement de la labellisation LAEP

**Amélioration du cadre de vie et appropriation positive de l'Espace Urbain**

La Maison du Projet, sise Place Vignon, fait partie intégrante du projet du Nautilus. Le budget de fonctionnement de l'Espace Maison du Projet est construit autour d'un dossier de financement inscrit dans le cadre de la programmation « Politique de la Ville », répondant à une logique d'appel à projet.

L'animation et la gestion des parcelles de jardins familiaux ont permis de toucher un public diversifié. Des aménagements ont été réalisés, ainsi que des chantiers collectifs pour renforcer l'attractivité de ces espaces.

Un travail autour de l'urbanisme participatif est également mis en œuvre dans le cadre des projets « Politique de la Ville » tel que le Fond de Travaux Urbains, les ateliers « mémoire », la co-construction de projets urbains

temporaires. Ce travail de moyen terme permet d'impliquer concrètement les habitant·es dans une démarche vertueuse sur le plan écologique.

#### Perspective 2023 :

- Ø Continuer le travail de concertation, de co-construction sur les délaissés urbains
- Ø Donner une finalité au projet de musée mobile
- Ø Accompagner les travaux de Rénovation Urbaine sur les secteurs Triennial et Aiglon

### **2023 ANNEE DE RENOUVELLEMENT DU PROJET DU NAUTILUS**

Tout au long de l'année 2023, l'équipe du Nautilus, les habitant·es du quartier et la gouvernance seront mobilisé·es pour l'évaluation et le renouvellement du projet du Nautilus. Ces temps d'échange, de participation et de respiration démocratique sont des moments clés dans la vie d'un centre socio-culturel. Le projet sera ajusté aux besoins émergents et permettra au Nautilus de naviguer vers l'horizon 2027.

Au total, l'analyse budgétaire met en évidence que le contexte de hausse des prix des matières premières aura un impact sur le budget de fonctionnement. Pour répondre à cet enjeu sans mettre en cause la qualité des actions menées, une partie des actions seront redimensionnées.

Parmi les principales sources de co-financement de la structure, on peut noter que l'accompagnement financier de la Caisse d'Allocations Familiales ne se dément pas d'année en année avec une part de 14.65% de financements directs sur le total des produits et 28,3% par le biais de contributions volontaires.

L'Etat est également engagé dans le financement de la structure dans le cadre des quartiers prioritaires (contrat de ville et contrats adultes relais) à hauteur de 9.38%. Le caractère annuel des appels à projet « contrat de ville » ne permet pas d'avoir une visibilité forte sur le montant de la participation de l'Etat.

Les subvention européennes INTERREG dans le cadre du projet AGE'IN et « Vivons retraite » de la CARSAT représentent 4.11%. Le projet AGE'IN arrive à échéance en fin d'année 2022, des relais de financement sont recherchés. La fin du projet AGE'IN (projet INTERREG) et de la phase transitoire du projet Centres Sociaux Connectés impliquent la recherche de relais de financement. Le développement du partenariat avec la CARSAT des Hauts-de-France et de la Fédération des Centres Sociaux, mais aussi le développement de projet avec l'ARS et la Conférence des Financiers viendront répondre à cet enjeu. Enfin, si le développement des adhésions et la tarification n'ont qu'un impact relativement limité (1.55% des produits en 2021), il convient de noter que les recettes liées à la participation des habitant·es ont connu une augmentation de 15.78% entre 2019 et 2021.

### **ESPACE MAES – DAMRÉMONT**

L'Espace Maës a obtenu en 2022 le renouvellement de l'agrément Centre Social pour une durée de 2ans.

Son projet social, en corrélation avec la politique socio-éducative et de cohésion sociale conduite par la municipalité, s'est étoffé de nouveaux dispositifs et actions tels que :

- La Permanence administrative aidant les habitants dans leurs démarches dématérialisées
- Les animations gratuites de quartiers programmées toute l'année pour être au plus proche de l'habitant
- Des actions de solidarités s'appuyant sur le bénévolat.

Les instances de gouvernance impliquant les habitants et renforçant la participation citoyenne, effectives depuis juin 2021, se sont renforcées en 2022 avec l'intégration de représentants des jeunes. Le réseau partenarial continue de se consolider au travers des actions mise en places en faveur des différents publics.

Les actions envers la famille – construites en adéquation avec les projets parentalité (REAAP) et d'aide à la scolarité (CLAS et les Cités Éducatives) – proposent l'accompagnement de nouvelles familles que ce soit dans le

soutien à la fonction parentale, l'éducation et les loisirs. Un poste de référent famille a été ouvert à ce titre pour la coordination et le développement de ces actions.

La jeunesse est toujours prise en charge avec l'offre de service ALSH et l'Accompagnement Éducatif couvrant ainsi l'accueil des 11-20ans. Ce dernier doit s'ouvrir sur de nouvelles perspectives pour les années à venir.

En septembre 2022 le nombre d'adhérents est de 459 adhésions avec respectivement

Ø 109 adhésions « individuelle », dont 95 boulonnais,

Ø 94 adhésions « famille » correspondant à 350 personnes dont 80 boulonnaises.

Ø Ces adhésions sont augmentation globale de 9% par rapport à septembre 2021 avec particulièrement l'arrivée de nombreuses nouvelles familles.

### **Perspectives 2023**

#### Mener le travail de diagnostic global pour l'élaboration du prochain projet social et l'obtention de l'agrément Centre social 2024-2027

- Mobiliser l'ensemble du service sur le projet d'**agrément Centre Social 2024-2027** permettant le versement de la prestation de service **Animation Globale et Coordination**.
- Etablir le diagnostic sur les besoins des familles pour l'obtention de l'agrément **Animation Collective Famille** permettant d'obtenir la prestation de service pour la conduite de la politique d'accompagnement des familles.
- Établir le diagnostic sur les besoins de la jeunesse pour l'obtention de l'agrément **PS jeunes permettant d'obtenir un financement pour le développement des activités jeunesse**.

#### Améliorer l'accueil physique des publics.

Travail sur le projet d'extension de l'Espace Maës et le projet du CJC Léon Blum:

- Projet d'extension du bâtiment Maës pour le développement de la pratique d'activités liées aux nouvelles technologies et à la création favorisant l'acquisition de savoirs faire manuels.
- Ü Projet de rénovation du bâtiment CJC Léon Blum pour le développement des activités socio-culturelles sur le territoire Damrémont.

#### Développer la politique d'animation famille et de réussites éducatives.

##### **La fonction parentale.**

Soutenir les parents dans l'éducation de l'enfant par l'apport de connaissances et méthodologies d'éducation dans la bienveillance et en les impliquant dans le partage et la mise en place d'activités socio-éducatives et de loisirs au bénéfice de la famille.

- Multiplier les temps de rencontre entre parents et parents/intervenants professionnels sur les thématiques de l'éducation et de la santé.
- Impliquer plus fortement les parents dans la co-construction de l'animation.

##### **La réussite éducative.**

L'Espace Maës va continuer son objectif d'accompagnement des enfants dans l'acquisition des connaissances générales et des apprentissages fondamentaux notamment par des actions sur l'acquisition du langage, l'amélioration des conditions physiologiques et de développement psychomoteur en s'appuyant sur les dispositifs REAAP, CLAS et sur la dynamique de la Cité Educative de Boulogne.

#### Poursuivre la politique d'animation Jeunesse.

- **Continuité de l'offre de service ALSH** (24 places pour les 12-17ans) **uniquement** sur les périodes de vacances scolaires avec une prédilection d'organisation de séjours courts (4 nuit maximum). Le centre social a été retenu en 2021 et 2022 par l'Etat dans le cadre des « vacances apprenantes ». Un nouveau projet sera monté en 2023 s'il y a continuité de ce programme. L'ALSH perçoit la Prestation de Service Obligatoire de la CAF et de l'Aide au Temps Libre.
- **Création d'un « Accueil de jeune » en remplacement de l'ALSH le samedi, et, afin de valoriser les actions éducatives mises en place pour les adolescents les plus âgés (Sports ados, chantiers jeunes...)** Ce dispositif serait destiné aux publics adolescents (+14ans) dont la formule ALSH n'est plus en corrélation avec leurs attentes. Il percevrait la Prestation de Service Obligatoire Accueil de Jeunes. Des financements dans le cadre des appels à projet Fonds Publics et Territoires de la CAF pourraient subventionner des actions pour ces publics.
- **Développer la politique de rencontre et d'animation des jeunes hors les murs** en travaillant en partenariat avec le DSU sur l'animation de la permanence Information Jeunesse et l'association Education Loisir Promotion sur des actions d'information et de prévention au sein du collège de rattachement.

#### Renforcer la politique de services de proximité.

L'Espace Maës va continuer sa dynamique de politique d'animation de proximité et de maintien du lien social pour les publics rencontrant des problématiques dans leur quotidien :

Ü **Maintien de la permanence administrative gérée par la médiatrice (Contrat Adulte Relais) pour l'accès aux e-administrations** L'interlocutrice unique au sein de la structure pour ces démarches est à ce jour identifiée par les acteurs locaux du territoire et permet de venir en aide aux habitants et de traiter des dossiers pour des problèmes de demande de logement, papier d'identité...

Ü **Maintien des permanences de l'AMIE et de la Maison du Département Solidarité dans le cadre du réseau des partenaires du centre social.**

~~Ü~~ **Maintien des animations annuelles des quartiers de proximité tous publics**

Ü **Maintien du partenariat local avec les acteurs dans les actions d'insertion au monde du travail et de lutte contre la précarité.**

#### Elargir la politique santé (dépôt de dossier Politique Ville).

L'Espace Maës continue son travail d'information et de prévention en matière de santé :

- Pour le public senior cela se traduira par des activités sur le maintien des conditions physiques et le bien-être socio-psychologique ainsi que sur des activités qui tendent à rompre l'isolement.
- Pour l'ensemble des publics la programmation de temps forts liés à la prévention
- Accueil d'enfants porteurs de handicaps pour des projets variés

#### **La Plage**

Après ces deux dernières années, l'enjeu de cet été 2022 était grand. Les usagers de la Plage étaient en attente de retrouver leurs loisirs et plus encore. Afin de leur proposer le plus bel été possible, la préparation de la saison s'est

centrée sur l'amélioration de ses nombreux atouts, des conditions d'accueils des différents usagers – famille, touristes, personne en situation de handicap – de l'enrichissement des activités gratuites, de la sécurisation. Ainsi, chacun peut trouver une activité à son goût sur la Plage de Boulogne-sur-Mer.

C'est ainsi qu'un caillebotis adapté aux Personnes à Mobilité Réduite a été posé afin de rendre la Plage la plus inclusive possible. Cette installation sera complétée en 2023.

De nouveaux panneaux réglementaires qualitatifs ont été installés aux 7 descentes de plage et les pavillons ont été revus selon la nouvelle réglementation. La relation avec la SNSM a permis de repenser le fonctionnement du poste de secours. Un nouveau jeu pour enfants a été installé.

Le service de location de matériel de plage ainsi que les usagers des cabines ont trouvé dans la piscine un point d'accueil confortable. Le programme d'animation a été densifié vers tous les publics avec notamment le concours des clubs de sports.

Enfin, la communication a été amplifiée et programmée pour informer les boulonnais et les touristes de la possibilité de profiter de tous ces services.

La fréquentation, comme attendu, a été en hausse par rapport à 2021: +75% de locations des transats, + 90% de familles, avec des indicateurs de satisfactions élevés. Il est à noter la grande proportion de touristes venus profiter de Boulogne-sur-Mer originaires des Hauts de France et le retour des étrangers, allemands, néerlandais.

Toujours dans le but de donner envie au plus grand nombre de profiter de la plage de Boulogne-sur-Mer, le travail sur son image va être poursuivi. Autant sur le terrain que sur les réseaux sociaux, notre plage doit être mise en valeur à travers des outils de communication à créer. Des prises de vue ont été réalisées cet été, notamment par drone, lors des nombreuses activités. Un film promotionnel et des teasers par thème verront le jour pour construire une image dynamique et lancer la saison 2023.

## **La Politique de la ville**

a programmation 2022 du contrat de ville est composée de 9 dossiers municipaux qui font vivre les actions solidaires au plus près des habitants, couvrant des thématiques très variées : la parentalité, la jeunesse, l'égalité hommes femmes, la santé, l'accès à la culture, l'accompagnement éducatif, le sport, le développement d'activités inter-quartier, la qualité de vie au sein des quartiers prioritaires (street art, aménagement urbain ou d'espaces naturels proches). Portés par les Centres Sociaux, le service des Sports, le service Culture, pour un montant total de projets autour de 320 000€, dont 120 000 financés par l'Etat, ces actions s'adressent aux boulonnais de tous âges issus des quartiers prioritaires et sont articulées avec les actions propres des services. A cela s'ajoutent les dossiers portés, pour le bénéfice des boulonnais, par la Ferme Beaurepaire, le PRE, le DSU et de nombreuses associations pour un total d'environ 950 000€ de projets. Leur mise en œuvre, établit sur une programmation annuelle, est pilotée par la Ville, en lien avec l'ensemble des porteurs de notre commune et des acteurs des quartiers prioritaires de l'agglomération. L'analyse de l'année fait ressortir 5 points principaux

**Levée des freins liés à la crise COVID** : comme toutes les actions tournées vers du public, la pandémie avait obligé les acteurs du Contrat de Ville à se réinventer pour permettre la tenue des projets en 2020 et 2021.

Cette année nous avons retrouvé toutes nos possibilités d'actions et la fréquentation a été au rendez-vous. Les boulonnais avaient besoin des projets favorisant le vivre-ensemble, les rencontres humaines, le partage qui avaient dû s'interrompre pour raisons sanitaires. Ainsi tous les temps conviviaux, les sorties en famille, les séjours des jeunes ont été largement plébiscités.

**Accentuation de la complémentarité des actions** : la modification de l'organisation du réseau des acteurs du Contrat de Ville en 2021 a porté ses fruits. La connaissance des porteurs entre eux s'est développée ainsi que la lisibilité de leurs actions. Cela a rayonné au-delà même du champs d'intervention de la Politique de la Ville.

Chacun connaît les avancées et les réflexions des autres, avec des points financiers et de communication à l'ensemble des élus concernés, par l'intermédiaire des comités de gouvernance. Au terme de l'année, il apparaît que ce fonctionnement entraîne une transversalité plus automatique ainsi qu'une réflexion collégiale globale sur

les actions. La complémentarité et de la cohésion des projets se ressentent clairement dans la programmation élaborée en 2022 et sera recherchée en 2023

Cette conception de la mise en réseau a été étendue aux acteurs non municipaux en 2022. Elle renforce également le réseau des acteurs intervenant dans les quartiers prioritaires pour mener d'autres actions que celles inscrites dans la Contrat de Ville : collaboration à des temps festifs ou à l'écriture de dossier d'agrément, partage de liens avec les familles pour une meilleure orientation en fonction des situations.

**Évolution des réflexions sur des projets phasés en 2 à 3 ans** : pour répondre aux besoins de la population, la gestion du temps de l'intervention est fondamentale. La pluri-annualité est nécessaire pour laisser le temps aux intervenants de se faire connaître de la population. La conception dès l'origine en phases sur 2 à 3 ans permet de créer une dynamique, d'enrichir le projet des expériences de la 1<sup>ère</sup> année puis d'engager une résolution avant de passer le relais au fonctionnement de droit commun ou à un nouveau projet. Cette logique sera accentuée dans les prochaines années.

**Construire la programmation en corrélation directe avec les autres dossiers structurants de la ville**, la Cité Educative prioritairement et les engagements en tant que Ville Amie des Enfants, prochainement l'ANRU.

**La programmation a été complétée par des actions Quartiers d'Été**. Malgré la baisse importante des co-financements de l'Etat sur cet axe en 2022, un ensemble très complet a été possible en juillet et août grâce à l'engagement de la Ville et des acteurs. La mise en place de nombreuses actions s'est faite en cœur de quartier jusqu'au pied des immeubles.

**La programmation 2023** du contrat de ville sera composée essentiellement des mêmes acteurs, avec quelques nouveaux partenaires, municipaux et associatifs. Les dossiers municipaux reposeront pour beaucoup sur les mêmes thématiques car elles sont fondamentales dans l'accompagnement de la population en quartier prioritaire.

Les axes prioritaires fixés seront la réduction des inégalités femmes/hommes, la santé avec particulièrement l'accès aux droits et aux soins. Par exemple, des actions novatrices en direction de l'activité physique des enfants et de la santé psychique des habitants (sommeil, isolement) seront mises en place afin de prendre en considération les conséquences de la crise sanitaire. De même, des projets pour accompagner les familles dans le contexte socio-économique post-crise seront élaborés dans le cadre de la programmation 2023.

Le montant total sera dans les mêmes échelles, avec une inquiétude sur le choix de l'Etat de maintenir le même niveau de co-financement.

**La grande particularité de l'année 2023** sera l'écriture du nouveau contrat de Ville. L'évaluation du précédent a débuté en 2022. Dans cette écriture seront traités

- L'organisation de la gouvernance et du pilotage
- L'évaluation de l'efficacité des mesures et des nouveaux besoins des quartiers prioritaires
- Les grands axes d'actions auxquels les projets devront répondre dans les prochaines années

### **Le Domaine des Enfants du Boulonnais**

L'année 2022 pour le Domaine des enfants du boulonnais, comme toutes les structures éducatives et de loisirs, a été une année de relance de toutes les activités. C'est ainsi que 100 classes, soit environ 2000 élèves, ont pu découvrir ou redécouvrir tout l'environnement mise à leur disposition, accompagnées par des animateurs spécialisés. Cette planification nécessite une logistique et une grande collaboration avec l'Education Nationale.

Toutes les parcelles de la ferme sont préparées et entretenues par une équipe technique dans un but pédagogique : - la ferme pédagogique

- le verger

- le potager
- la mare
- la serre
- l'espace forestier

De nombreux groupes extérieurs profitent aussi de ces espaces lors de leur séjour au Domaine. Ils bénéficient aussi des atouts de l'arrière-pays boulonnais et du patrimoine de la ville. L'enjeu pour l'établissement, dans ce domaine d'activité, est d'optimiser les différentes fonctions (restauration, hébergement, animations) pour proposer un service de qualité dans des coûts maîtrisés.

La dernière grande mission du Domaine est l'accueil de nombreux boulonnais en colonie de vacances. Cette année, il a fallu s'adapter à un nouveau fonctionnement de prise en charge de la Caisse d'Allocations Familiales pour les familles. Afin d'optimiser la durée de séjours en fonction des moyens de chacun, il a été proposés des séjours d'une à deux semaines. Tous ces accueils ont été labellisés "colo apprenantes" et ont été enrichis de nombreux contenus pédagogiques en lien avec le thème de la semaine.

Dans une logique de développement et de renouvellement de l'offre, plusieurs axes sont envisagés afin d'enrichir les propositions pédagogiques et d'éveil à l'environnement proposées aux écoles et aux séjours :

- Des agents du Domaine sont allés en formation pour commencer à installer des ruches.
- Des aménagements vont être réalisés au niveau des clapiers et du poulailler pour faciliter les interactions avec les élèves.
- Une réflexion va être engagée autour de nos chevaux Boulonnais afin de faire découvrir les possibilités d'un cheval de trait aux enfants, en lien avec notre histoire patrimoniale.

## **L'action du CCAS**

### **RESTAURATION**

#### **L'activité globale du service au 30/06/2022 : Analyse du nombre de repas servis**

Pour ce 1<sup>er</sup> semestre 2022, toutes les activités ont repris. Le self-service du CCAS a ré-ouvert le 02 novembre 2021 après plusieurs mois de fermeture en raison de la pandémie et de travaux dans la salle de restaurant.

Pour mémoire, les différents repas produits par la cuisine centrale sont pour :

- Les crèches
- Les écoles maternelles
- Les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (Mercredis + Vacances scolaires)
- Les repas à domicile
- Les Résidences Autonomie Quéhen et Bellevue
- Le self-service du restaurant du CCAS
- Les repas «Traiteur»

Au 30 juin 2022, **91 421 repas** ont été fabriqués. En comparaison avec 2021, il est constaté une augmentation de **3 237 repas** sur la même période (soit : + **3.67 %**).

### **Perspectives 2023**

#### **Marché Public d'approvisionnement en denrées alimentaires.**

Pour répondre aux exigences de la loi EGALIM, au 31 décembre 2021, la cuisine centrale a décidé de mettre fin à sa collaboration avec la centrale d'achats d'API-RESTAURATION. Pour mémoire, l'article 24 de cette loi préconise que les achats alimentaires en restauration collective soient composés d'au moins 50 % de produits durables et de qualité dont au moins 20 % de produits BIO. Au budget 2021, **410 000 €** étaient inscrits pour les achats en denrées alimentaires. Pour 2022, **609 000 €** sont prévus. L'augmentation du coût des denrées alimentaires

de ces derniers mois, va nécessiter de revoir une nouvelle fois à la hausse le montant de cette ligne de crédit pour 2023. En effet, les impacts financiers liés d'une part à la Loi Egalim, d'autre part à la crise économique engendrent un surcoût de + 40 %

### **Les travaux de la salle de restaurant et en cuisine centrale**

Les travaux dans la salle du restaurant sont terminés. A la faveur d'une subvention obtenue, le mobilier du restaurant sera renouvelé.

### **Mise en application de la loi AGECE (Loi Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire) pour le Service de Repas à Domicile (Décret du 08/04/2022)**

Au 1<sup>er</sup> janvier 2023, les services de portage de repas à domicile ont l'obligation d'utiliser des contenants réemployables. Les barquettes jetables ne peuvent donc plus être utilisées.

L'investissement en contenant en verre est estimé à **22 000 €** pour différents types de contenant. Bien entendu, la mise en place de ce type de contenant va nécessiter de revoir le fonctionnement de ce service sur les points suivants : le stockage, le refroidissement des plats (liaison froide), la fermeture et l'étiquetage des plats, la livraison (Volume dans les véhicules, poids des contenants et récupération des plats chez l'utilisateur) et enfin le lavage des contenants en verre au retour en cuisine centrale.

Aussi, à ces **22 000 €** en investissement au départ, il faut ajouter une dépense en fonctionnement annuelle estimée à **28 000 €** pour les couvercles.

Les estimations chiffrées pour l'utilisation de ce type de contenant ont été réalisées pour 3 activités au sein de la cuisine centrale pour environ 200 repas quotidiens servis.

### **SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT A DOMICILE (SAAD)**

#### **L'activité du service**

Au 30 juin 2022, le service prestataire comptabilise un nombre d'heures réalisées et facturées de 31 009 heures soit une moyenne de 5 168 heures/mois.

### **Les projets en cours et les perspectives 2023**

#### **D'ici fin 2022 :**

Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) et Fonds d'appui aux bonnes pratiques de la Caisse Nationale Solidarité Autonomie (CNSA) :

CPOM conclu entre le SAAD et le Département du Pas de Calais le 29/12/2017 pour une durée de 5 ans, il prend fin cette année.

Fonds d'appui aux bonnes pratiques de la CNSA : lutter contre l'absentéisme, prévenir les risques professionnels, renforcer les formations dans le domaine de la bientraitance et de la lutte contre la maltraitance.

- Montant global perçu par le SAAD = 29 212 €

#### **Perspectives 2023 :**

Réforme Service autonomie à domicile : Juin 2023 au plus tard, publication du cahier des charges puis deux ans pour se mettre en conformité.

Etablissements Sociaux et Médico-sociaux

ESMS numérique : travail préparatoire de rédaction en réponse à l'appel à projets à paraître-

Disposer d'un logiciel référencé par l'Agence du Numérique en Santé (ANS) incluant le DUI (dossier usager informatisé) interopérable d'ici 2025.

Formations CNFPT pour les agents sociaux et les équipes administratives :

Thèmes principaux : Bientraitance et prévention maltraitance, prise en charge des usagers atteints de maladies neuro-dégénératives ou de handicaps.

Le projet de service 2021-2026 du SAAD détaille les 73 actions à mettre en œuvre autour de la qualité : qualité du service rendu, satisfaction des usagers, bien-être au travail des équipes, renforcement du pilotage et mise en œuvre de la démarche qualité.

### Service Handicap

Portage de repas- petits dépannages- accompagnement véhiculé

Entre 2020 et 2021, stabilité de l'activité pour ces trois offres de service avec une projection similaire sur 2023. Idem pour le service mandataire.

### SERVICE DE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE (SSIAD)

Le renouvellement de la formation de tous les soignants aux gestes et soins d'urgences est prévue au dernier trimestre 2022.

### EQUIPE SPECIALISEE ALZHEIMER A DOMICILE (ESAD)

#### **Extension de l'activité de l'ESAD**

Augmentation de la capacité d'accueil à 15 places. Les demandes de nouvelles prises en charge sont constantes, et en nombre. Le partenariat se poursuit avec l'équipe mobile de gériatrie du centre hospitalier de Boulogne sur mer, le conseil départemental, le dispositif d'appui à la coordination (DAC) la plateforme de répit. Une collaboration régulière avec les médecins traitants, les neurologues et les gériatres est en place.

### SSIAD/ESAD

#### **Suivi de l'évaluation interne pour le SSIAD et l'ESAD**

L'évaluation interne du SSIAD et de l'ESAD a été menée en 2021. Cette démarche a donné lieu à un travail collaboratif avec l'ensemble des professionnels du service, les représentants du personnel, des représentants de famille, la médecine du travail, afin que chacun puisse s'exprimer sur les moyens et les outils concourant à l'amélioration de la qualité des services. Durant cette année 2022, un travail est mené afin de réajuster les quelques points faibles qui se sont dégagés (promotion du service, un projet de service à actualiser, poursuivre le travail sur la prévention des risques professionnels dans la perspective de l'évaluation externe qui aura lieu en 2024.

A noter en parallèle de nombreux points forts ressortis de cette évaluation :

- Partenariat : bonne collaboration avec les partenaires du réseau local
- Les locaux sont aménagés et équipés afin d'accueillir le public PA/PH. L'accueil physique est correctement réalisé et aucun appel téléphonique n'est perdu.
- Bonne coordination entre les services du pôle gérontologie et l'aménagement des espaces assure une meilleure lisibilité pour les usagers.
- Les interventions proposées au bénéficiaire prennent en compte les besoins et attentes de celui-ci grâce aux plans de soins. La continuité des soins est assurée et les transmissions correctement réalisées grâce aux applications et aux réunions mensuelles avec l'ensemble des soignants. L'évolution des besoins du bénéficiaire fait l'objet d'une attention particulière de la part du personnel d'intervention.
- Enquêtes de satisfaction : 100 % de retours positifs.

### Perspectives 2023

#### **Projet d'un nouveau mode de financement du SSIAD**

Lancé par le Ministère de la santé et des solidarités, les SSIAD sont sollicités pour transmettre les données de leurs activités. L'objectif est de connaître le profil des services et les besoins des personnes qu'ils accompagnent afin d'adapter le niveau de financement des services à la réalité des coûts qu'ils supportent. L'analyse de l'ensemble de ces données devrait permettre l'entrée en vigueur progressive de la réforme tarifaire des SSIAD dès 2023.

#### **Projet de fusion SSIAD/SAAD :**

Service autonomie à domicile : La Loi de financement de la sécurité sociale 2022 prévoit à l'horizon 2025 une fusion du SSIAD vers le SAAD. A ce titre, publication du cahier des charges en juin 2023 puis deux ans donnés aux services pour se mettre en conformité. Un travail de collaboration est à prévoir dès début 2023. Une demande conjointe d'autorisation à exercer sera à déposer auprès de l'ARS et du conseil départemental.

A noter ici l'importance de l'existence de ces 2 services au sein d'une même entité. Si tel n'était pas le cas, il faudrait fusionner avec un SSIAD extérieur pour être autorisés à continuer de fonctionner.

### SERVICE LOGEMENT

#### **Le Parc Ville**

Travaux de réhabilitation à envisager et/ou à poursuivre sur 8 logements : Groupes scolaires La Fontaine et Grimm, crèche du Chemin vert, maison rue Jules Ferry, résidence du Vieil Atre et Cité Ansart du Fiesnet.

Travaux de rénovation sur 3 logements : groupe scolaire Herriot, rue de Strasbourg, cité Ansart du Fiesnet (A noter que la réhabilitation, la rénovation et les petites interventions techniques effectuées dans le Parc Ville se font en étroite collaboration avec les services techniques de la Ville et le service Logement du C.C.A.S. : 2 réunions par an permettent de planifier les travaux

Participation à la « fête des voisins » des locataires de la Cité Ansart du Fiesnet et de la résidence du Vieil Atre

#### **Les résidences autonomie**

##### **Cadre de vie**

##### **En Extérieur**

Le CCAS a obtenu des subventions auprès de la CARSAT dans le cadre d'un appel à candidatures pour une aide au financement des lieux de vie collectifs pour les personnes retraitées autonomes

L'objectif est de renforcer l'attractivité des Résidences et encourager le lien social au moyen d'aménagements et mobiliers adaptés.

Le projet doit permettre de mettre en valeur les espaces verts attenants aux Résidences et inciter les locataires à en profiter davantage. Ce faisant, ces aménagements doivent concourir à lutter contre l'isolement en favorisant les rencontres entre résidents.

Les aménagements et acquisitions seront achevés pour le 31 octobre 2022.

### **En intérieur**

Résidence Bellevue :

- Le renouvellement du mobilier de restauration et la création d'un espace scénique dans la salle de restauration ; la subvention obtenue s'élève à 26 476 €, soit 60% du coût HT du projet. Les investissements doivent être achevés pour le 30 juin 2024.
- La création d'un espace loisirs et détente dans le nouvel espace attenant à la salle de restauration ; la subvention obtenue s'élève à 19 354.69 €, soit 100% du coût HT du projet ; les investissements doivent être achevés pour le 30 juin 2024.
- Est sollicitée auprès de la CARSAT pour la résidence Bellevue, une subvention pour le renouvellement des espaces kitchenettes privatifs. Le budget prévisionnel de ces travaux s'élève à 61 674 € TTC (55 323.20 € HT) ; la subvention sollicitée s'élève à 33 193.92 €, soit 60% du coût HT du projet. La demande a été déposée le 30 mai 2022

Résidence Quéhen :

- L'aménagement d'espaces conviviaux (espace détente, jeux et coin snack avec mise à disposition de petit matériel électroménager). Là encore, la subvention obtenue s'élève à 12 592.84 €, soit 100% du coût HT du projet ; les investissements doivent être achevés pour le 30 juin 2024.
- Le remplacement des store-bannes ; la subvention obtenue s'élève à 29 199 €, soit 60% du coût HT du projet ; les investissements doivent être achevés pour le 30 juin 2024.

**Dans le cadre d'appel à projets auquel il a été répondu, le CCAS a obtenu en 2022, 178 300 € de subventions financées majoritairement à 60 % du budget sollicité voire à 100 % sur certains projets.**

### **CPOM**

La démarche de négociation du nouveau contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) avec le Département du Pas-de-Calais pour les résidences autonomie est engagée depuis 06/2022. Une seconde rencontre est prévue en Octobre pour aborder le volet budgétaire notamment.

### **Perspectives 2023**

Analyse des Besoins Sociaux (ABS) :

Poursuivre et renforcer l'axe 2 concernant la prévention du risque des impayés locatifs pour éviter d'aggraver les difficultés financières puis l'expulsion locative en accompagnant les ménages à intégrer un logement adapté à leur composition et leur situation financière en lien direct avec les bailleurs sociaux

Appels à Projets

Une demande de subvention a été déposée en mai 2022 auprès de la Carsat Hauts de France dans le cadre de l'appel à projets Lieux de vie collectifs 2022 pour le remplacement des kitchenettes équipées de plaques électriques en fonte par des plaques à induction à la résidence autonomie Bellevue (subvention sollicitée de 33 193 € pour un montant total de 61 674 €). Cet aménagement doit améliorer la sécurité et le cadre vie des résidents conformément aux engagements pris dans le cadre du CPOM.

### **Evaluation externe**

Conformément à la loi 2002-2 rénovant l'action sociale et médico-sociale et à l'article 89 de la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement, le service logement procèdera à son évaluation externe en 2023 suite à l'évaluation interne de 2021. L'évaluation externe est réalisée par un organisme habilité. Fondée sur plusieurs audits sur site, l'évaluation externe analyse les activités et la qualité des prestations à plusieurs niveaux : pertinence, cohérence, regard extérieur, missions, besoins, attentes des résidents

Le coût de l'évaluation externe s'élève à 7 000 € environ.

Suivi des locataires

Poursuite du suivi des résidents et des familles logés dans les différents parcs : visites à domicile, accompagnement social, aide aux démarches administratives.

Projet de Résidence Autonomie sur le quartier du chemin vert

Taux d'occupation à ce jour :

Bellevue	100 %
Quéhen	96 %
Gai Logis	100 %
Maryse Latour	100 %
Obellianne	100 %
Yvette Barthélémy	100 %

Les loyers encaissés en 2022 font apparaître un delta positif de 50 000 € par rapport à 2021. Il est vraisemblable qu'en 2023 la RA Quéhen soit à 100 % d'occupation générant un nouvel encaissement de loyers substantiel dont 85 % sont reversés à la Ville.

## **SERVICE ANIMATION**

### **2022 : UNE REPRISE « POST-COVID » DES ANIMATIONS COLLECTIVES AVEC UN PUBLIC SENIOR TRÈS PRUDENT**

Si les animations collectives ont pu reprendre leur rythme habituel, le public n'a retrouvé que progressivement ces temps de rencontres collectives. Les vagues successives de crises épidémiques ont fait naître chez beaucoup une crainte ; par ailleurs, le service a remarqué chez les personnes présentes une nette diminution de l'autonomie, avec notamment des difficultés à la marche et une fatigue survenant plus rapidement.

Ont été reconduits les ateliers proposés précédemment (lecture, yoga, sortie, fil solidaire ...).

Grâce au soutien de la Conférence des Financeurs du Pas-de-Calais, ont pu être poursuivies les actions créatives et des ateliers d'activité physique.

Différentes sorties ont été organisées, celles-ci ont été fortement demandées par les seniors qui exprimaient un vif besoin d'évasion après 2 années de crise sanitaire.

Plusieurs temps forts autour de repas ou goûter ont aussi rythmé le premier semestre et notamment le Goûter Estival en juillet : une première expérience réussie et très appréciée

Le service poursuit les activités de décorations dans les résidences ainsi que des séances « room service » (portage de goûter ou d'activités à domicile) pour les résidents les moins autonomes.

## **DES ANIMATIONS POUR DEVELOPPER LA PREVENTION**

Outre le lien social, les animations ont aussi pour objectif de développer des actions de prévention santé.

### **Prévention Fortes Chaleurs- Canicule**

Chaque année, en collaboration avec le SSIAD, sont organisées des rencontres relatives aux conduites à tenir par période de fortes chaleurs.

### **Prévention autonomie**

La conférence des Financeurs du Département du Pas-de-Calais, dans le cadre des actions collectives de prévention de la perte d'autonomie, a alloué au CCAS les subventions suivantes :

- 9 625 € annuels pour la reconduction place de l'action « SENIOR ART » jusqu'au 30 juin 2023. Ce projet a pour ambition de préserver l'autonomie des seniors et développer l'estime de soi au moyen de divers ateliers culturels et artistiques

Pour cette action, le CCAS travaillera en partenariat avec l'Espace Maes, le Nautilus.

- 5831 € annuels pour la mise en place de l'action « CULTURE A TOUS LES ETAGES » de septembre 2021 au 30 juin 2024.

Ce projet a pour ambition de préserver l'autonomie des seniors au moyen d'ateliers mémoire culturels, ludiques et conviviaux, permettant aux participants d'entretenir leurs capacités cognitives. Pour compléter ces séances, des visites culturelles seront organisées ; les lieux de visite seront choisis en fonction des thèmes abordés lors des ateliers mémoire.

- 15123 € annuels pour la mise en place de l'action « UN TEMPS POUR UN BIEN-NAITRE » du 1<sup>er</sup> septembre 2022 au 31 août 2025.

Ce projet a pour ambition d'une part de préserver l'autonomie des seniors au moyen d'ateliers d'activité physique variés (gym seniors et ateliers équilibre, ateliers de piscine, randonnées yoga), d'autre part de développer le bien-être et l'estime de soi au moyen de soins de massage et de réflexologie au CCAS mais également à domicile pour les personnes ayant des difficultés de mobilité ; ce dernier volet contribue à intensifier la veille sociale et s'insère dans le cadre de la lutte contre l'isolement social.

Par ailleurs, pour accroître la connaissance des seniors sur les différents moyens à leur disposition pour leur permettre de préserver leur autonomie, des visites de salons pour seniors seront organisées.

Les subventions couvrent toutes les dépenses de matériel et de déplacement ; restent à charge du CCAS les frais de personnel.

### **Prévention Autonomie à Domicile**

La Conférence des Financeurs du Pas-de-Calais, dans le cadre de son « soutien aux espaces témoins aménagés en aides techniques et domotique », contribue depuis 4 ans à l'aménagement d'un appartement adapté dénommé « HYGIE » au sein de la résidence autonomie Quéhen. (31000 € en 2022)

Ce projet a pour objet de répondre à la demande des personnes âgées autonomes ou en perte d'autonomie qui souhaitent rester le plus longtemps possible à leur domicile en portant à la connaissance de ce public les aides techniques et domotiques dont il peut faire l'acquisition afin de garantir sécurité et confort de vie.

### **Prévention Inclusion Numérique**

Dans le cadre du projet européen « AGE IN »,

- ont été financés des cours informatique aux seniors via le prestataire « Les clés de Clic »
- ont été mises en place des bornes informatiques afin de donner la possibilité au public non équipé en nouvelles technologies d'effectuer ses démarches administratives par le mode de la e-administration.

Le CCAS a obtenu une subvention de 1113 € auprès de la CARSAT Nord-Picardie dans le cadre de l'appel à projets « Inclusion Numérique » destinée à l'acquisition de matériel informatique (ordinateur portable et tablette) matériel qui sera acquis d'ici le 31 octobre 2022.

Le montant total des subventions obtenues en 2022 s'élève à 60 000 €.

### **DES RENCONTRES INTERGENERATIONNELLES**

Des rencontres ont pu être organisées avec les jeunes de la MACEP et du PRE.

### **ACTION DE COMMUNICATION**

Pour la cinquième année, le CCAS participera à la manifestation « A l'Asso des Berges » les 27 et 28 août 2022, afin de présenter les activités pour les seniors (sport, animations, activités créatives, informatique).

Cette action permet de faire connaître les différentes activités du CCAS au public.

### **PARTENARIATS en 2022**

Des partenariats sont à relancer en 2022-2023 avec le Conservatoire à Rayonnement Départemental du Boulonnais (CRDB), l'école Jules Ferry (rencontres mensuelles autour des échanges de savoirs), le collègue Nazareth, le lycée Saint Jo

### **LA LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT SOCIAL**

#### **En individuel**

- 70 personnes sont suivies dans le cadre de la lutte contre l'isolement social par l'intermédiaire :
- des partenaires : notamment les services logement et action sociale du CCAS, le Conseil Départemental, le SAVS, le service social d'Habitat du Littoral, SOLIHA et également les enfants des seniors.
  - du « bouche à oreilles », ce mode de connaissance du service devenant le vecteur le plus important de communication

Les nouvelles personnes résident principalement en Centre-Ville.

#### **Les visites à domicile**

Ces visites se déroulent au sein des résidences autonomie gérées par le CCAS auprès de personnes recevant peu ou pas de visites et ressentant un sentiment de solitude. Elles concernent une vingtaine de résidents.

L'agent en charge de ces visites se rend également à l'hôpital ou à la clinique en cas d'hospitalisation de ces personnes.

Des visites à domicile hors résidences sont également effectuées pour les personnes qui le désirent ; 15 personnes bénéficient actuellement de cette prestation.

En 2022-2023, ces personnes pourront bénéficier de soins de bien-être à domicile dans le cadre de la mise en place de l'action « Un temps pour un bien-être »

#### **En collectif :**

- **les Rencontres Solidaires**  
Véritable levier pour recréer du lien social, cette rencontre hebdomadaire collective est toujours autant attendue.

### **BOULOGNE, VILLE AMIE DES AINES**

La Ville de Boulogne-sur-Mer est devenue adhérente au Réseau Mondial des Villes et Communautés Amies des Aînés et au Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés (RFVAA) en mai 2018.

Dans ce cadre, la Ville développe des aménagements et activités favorisant un vieillissement actif des seniors, dans un environnement de plus en plus bienveillant.

### **EUROPE : LE PROJET AGE IN**

D'abord partenaire observateur de ce projet, le CCAS est devenu partenaire à part entière depuis le 1<sup>er</sup> février 2021. Ce projet, piloté par Boulogne Développement Côte d'Opale, a été approuvé par la Commission Européenne en novembre 2018 ; il regroupe de partenaires français, anglais, belges, néerlandais. Le budget est de 4 317 398 €. Un budget de 89 946,80 € est ainsi alloué au CCAS. Des frais de personnel titulaire ont pu être valorisés à hauteur de 40 000 €.

Il a pour objectif de développer des actions et équipements permettant à la population senior de rester le plus longtemps possible à domicile.

Le nouveau statut du CCAS lui permet :

- d'une part de valoriser des tâches qui font partie de son champ d'action, notamment ses actions de lutte contre l'isolement social ; le recrutement d'une personne en service civique va permettre d'étoffer cette activité ;
- d'autre part, de mener à bien des actions et investissements :
  - o la mise en place de bornes informatiques afin de donner la possibilité au public non équipé en nouvelles technologies d'effectuer ses démarches administratives par le mode de la e-administration ; un agent en service civique sera recruté pour cette action

- le renouvellement d'un mini-bus pour les transports des animations
- l'instauration de « diagnostics en marchant » : ces actions, effectuées en lien avec le pôle d'action municipale « cadre de vie et développement territorial » et l'urbaniste de Boulogne Développement Côte d'Opale (BDCO), consistent dans la consultation des seniors sur les aménagements urbains à prévoir pour développer un environnement favorable au vieillissement actif ; une première expérience a été menée sur un quartier du Centre-Ville (secteur CCAS-Place de France-rue Victor Hugo).

### **Autres perspectives 2023 :**

Un projet ajourné en raison de la crise sanitaire sera à remettre à l'ordre du jour des animations :

Il s'agit de la cérémonie de ravivage de la flamme à l'Arc de Triomphe à Paris avec la Société des Membres de la Légion d'Honneur ; à cette occasion, les seniors participants visiteront le musée de la Légion d'Honneur.

Des partenariats seront à réactiver, notamment avec l'IEM, le centre de loisirs BAJ, le lycée St Jo.

Il conviendra également de poursuivre :

- la mise en place d'animations le weekend,
- les partenariats
- la recherche notamment de financements pour de nouvelles actions et/ou de nouveaux moyens.
- l'avancée du dossier Ville « Amie des Aînés ».

Le CCAS soutient l'EHPAD St Augustin dans le cadre de la création d'un tiers-lieu ouvert au public ; le CCAS s'est engagé, via le service animation, au développement d'activités physiques communes en ce lieu.

Le service animation est dans l'attente d'une collaboration avec le groupe ALIA MENS, artistes en résidence avec la Ville de Boulogne-sur-Mer ; une demande de subvention a été déposée auprès de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) pour un projet musical avec ateliers de technique vocale et de chorale pour aboutir à la création d'une représentation publique en mai 2023.

### **DEPARTEMENT ACTION SOCIALE**

La fréquentation générale du public a baissé de 7 % au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2022 par rapport à l'année dernière pour la même période.

Le nombre de secours financiers (alimentaire, énergie, habillement et frais d'obsèques) reste stable et la prise en charge de la restauration scolaire a augmenté de 6 %.

### **L'aide légale**

- **L'accompagnement des bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA)** : Le CCAS a signé une Convention – Missions référent solidarité et socio-professionnel en 2022 avec le Département pour réaliser **800** places d'accompagnement **des bénéficiaires du R.S.A**, en contrepartie d'une **subvention de 149 600 €** contre 112 000 € en 2021.

- **Fonds Solidarité Logement** (énergie, logement et accompagnement social) : Depuis 2020, le nombre de dossiers FSL accepté par le Département a augmenté. En effet, le service FSL prend en compte dorénavant les critères sociaux et les efforts d'insertion pour les décisions.

- **Expulsions locatives** : Le C.C.A.S intervient également en amont pour prévenir les expulsions locatives notamment en négociant des plans d'apurement avec les bailleurs sociaux et les propriétaires, en instruisant des dossiers F.S.L et en sensibilisant les locataires dès le 1<sup>er</sup> impayé.

- **Regroupement familiaux** : Enquêtes sociales

- **Election de domicile** : Les services accompagnent les personnes sans domicile stable ayant une domiciliation au CCAS dans les démarches d'ouverture des droits sociaux et de relogement.

### **L'aide extra-légale**

**Secours financiers** : Alimentaire, énergie (électricité, gaz et eau), Habillement/chaussure et espèces. Les aides financières sont pour un temps un filet de sécurité et permettent un accompagnement budgétaire renforcé.

- **Prise en charge de la restauration scolaire et des Accueils de Loisirs sans Hébergement** (totale ou en demi-tarif)

- **Micro-Crédit Personnel** : Pour acquérir un véhicule, des équipements de 1<sup>ère</sup> nécessité ou régler des frais d'obsèques

- **Accompagnements sociaux** : Conseil dans les domaines de la vie quotidienne, aide aux démarches administratives (dossiers de retraite, MDPH, régularisation des chèques énergie...), orientation vers des partenaires et négociation avec des créanciers (fournisseurs d'énergie, bailleurs sociaux...) et gestion des cas complexes (MACEP, Département, Sous-préfecture, CARSAT...) Les interventions se multiplient en raison de la **complexité des situations rencontrées** (dettes élevées et multiples).

### **Perspectives 2023**

En lien avec l'ABS, il s'agit de mettre en œuvre et poursuivre les actions suivantes :

- Suivis des situations complexes (augmentation des publics rencontrant des pbs de santé mentale) et du travail sur la problématique du non-recours aux droits notamment grâce à la borne numérique
- Renforcement des interventions auprès des publics rencontrant des difficultés multiples, en collaboration étroite avec les partenaires : centre hospitalier, Département, SIAO, MACEP, Blanzly Pourre, les caisses de Sécurité Sociale, les bailleurs sociaux, les services de la mairie...
- Signature d'une convention de partenariat avec les fournisseurs EDF et VEOLIA
- Soutien technique et financier pour l'organisation de l'Arbre de Noël avec l'association Les Margats de Boulogne

Avec le service logement du CCAS :

- Repérage lors des commissions d'attribution des aides sociales du CCAS du public occupant un logement trop petit ou trop grand
- Proposer aux personnes âgées autonomes d'intégrer une résidence autonomie ou un logement dans le parc locatif géré par le CCAS (programmation de visite, publicité...)
- Négociation avec les bailleurs sociaux pour proposer une mutation ou un relogement vers un logement social adapté à la situation financière et la composition du ménage
- Prévoir des rencontres avec les bailleurs sociaux pour évoquer les situations nécessitant une mutation ou un relogement vers un bailleur social

Pour les recettes, il est à prévoir une subvention minimale de 139 100 € du Département sur la base de 650 mesures d'accompagnement RSA.

S'agissant des dépenses, difficile à ce jour d'établir une projection mais il faudra toutefois compter avec la hausse du coût de l'énergie et celui des denrées alimentaires notamment.

## LE CADRE DE VIE ET LE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

Deux des enjeux de la municipalité, sont l'amélioration du cadre de vie et le développement de la ville. Pour y répondre, de nombreuses actions quotidiennes sont mises en œuvre et se verront renforcées. Parallèlement les opérations structurantes seront poursuivies.

Comme chaque année, l'ensemble menées des interventions dans le cadre des aménagements urbains et sur le patrimoine bâti sont réalisées chaque fois que possible avec le soutien financier de nos partenaires tels que l'État, l'Europe, le Conseil Régional, le Conseil Départemental, la Communauté d'Agglomération du Boulonnais... Il est à noter que les communes subissent l'effet domino de la baisse des dotations laquelle entraîne un recul des subventions des départements et des régions.

La ville de Boulogne-sur-Mer est éligible à la Dotation Politique de la ville. Ces financements complémentaires permettent de réaliser, dans les quartiers prioritaires de la ville, l'aménagement d'espaces publics et la restructuration d'équipements.

Au travers des différentes opérations menées, le souhait de la municipalité est de maintenir le montant des investissements publics lesquels font travailler les entreprises et visent à maintenir ou à créer de l'emploi.

En outre, sont mises en œuvre dans les marchés publics de travaux les clauses d'insertion permettant ainsi aux personnes éloignées de l'emploi de renouer avec le monde du travail.

### L'embellissement du cadre de vie et l'attractivité de la cité

#### La redynamisation de la ville

Grâce à l'action déjà engagée par la municipalité de Boulogne qui s'est illustrée par de nombreuses initiatives de reconquête de son centre-ville, Boulogne a pu intégrer le programme national « Cœur de ville », un dispositif regroupant l'ensemble des acteurs impliqués, dont les collectivités, l'Etat et les partenaires financeurs, ainsi que d'autres acteurs mobilisés ou à mobiliser.

Dans ce cadre, la requalification de la rue Victor Hugo se terminera courant 2023 par la pose de deux pergolas de manière à être abriter de la pluie le long des façades.

Fin 2022, une étude portant sur la requalification des abords du théâtre, de la place Charpentier, de la rue Monsigny ou de la rue Thiers sera lancée.

Une première tranche de travaux sera ensuite mise en œuvre sur les abords du théâtre et de la place Charpentier. Ces travaux sont subventionnés dans le cadre de la DPV 2022.

Labellisée « quatre sourires » par le jury national « Commerces de proximité dans la ville », la ville de Boulogne-sur-Mer poursuit sa politique volontaire en matière de maintien et de développement des activités économiques, des commerces de proximité et de l'artisanat dans les quartiers en participant, sous la forme d'animations, à l'organisation de la Journée Nationale du Commerce de Proximité.

Comme pour les éditions précédentes, la ville a accompagné cette valorisation du commerce de proximité par la gratuité du stationnement dans deux parkings.

En concertation avec les commerçants sur les dates retenues, la ville reconduira l'offre de stationnement gratuit 12 samedis par an sur certains parkings, en alternance : les Parking Quai de la Poste, St Louis ou Lumière.

Le partenariat entre la ville et le Groupement Boulogne Commerce et les Unions commerciales permettra de renouveler les animations telles que les animations de l'été en ville, les animations de fin d'année.

### Plan Commerce

La ville poursuivra et intensifiera son plan de relance du commerce suite au lancement fin 2022 de cinq nouvelles actions concrètes :

-Aide à l'installation commerciale, dont l'objectif est d'accompagner les nouveaux commerçants qui souhaitent s'installer à Boulogne-sur-Mer. Le but de cette aide, directe, est aussi de diversifier l'offre commerciale et de lutter contre la vacance commerciale.

-Aide à l'innovation commerciale qualitative, dont le but de cet appel à projet est d'accompagner les nouveaux commerçants qui ont un projet de création qualitatif et global mais aussi les commerçants Boulonnais existants qui souhaitent moderniser ou embellir leur commerce. L'objectif est toujours de maintenir, de développer et de diversifier l'offre commerciale.

-Aide à la communication permettant de proposer un soutien fort en matière de promotion et diffusion de l'image des commerçants existants répondant à certains critères et qui a pour but d'appuyer la notoriété des activités commerciales qualitatives et innovantes auprès de la population boulonnaise.

- Création d'un comité d'union stratégique des initiatives du commerce Boulonnais

L'objectif de ce comité sera notamment de repérer les porteurs de projets et d'être force de proposition. Ce groupe est composé de la BGE, des membres élus de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Hauts-de-France (CMA), des représentants la CCI mais aussi du Réseau Entreprendre d'Initiative Boulogne, l'Office de Tourisme du Boulonnais et de l'agence de développement économique Boulogne-sur-Mer Développement Côte d'Opale.

-La Commune accompagnera les porteurs au salon de la franchise

En partenariat avec le groupement des commerçants, la ville finance la mise en place d'un jeu concours donnant la possibilité de gagner chaque samedi d'octobre à mars 500€ à dépenser dans les commerces partenaires !

### La propreté urbaine

L'action en matière de propreté urbaine, en partenariat avec la communauté d'agglomération du Boulonnais chargée de la collecte des déchets, avec en particulier une organisation plus performante sur les périodes de beau temps et de plus fortes affluences grâce à la présence renforcée d'agents pour le nettoyage, la sensibilisation des usagers voire la verbalisation, sera poursuivie en 2023.

Une nouvelle campagne de communication sera lancée pour sensibiliser la population au respect des règles en matière de déchets tant sur le tri que sur les jours de collecte et ce par des documents de communication mais également par de la rencontre avec les habitants par des ambassadeurs de la Ville et de la CAB.

La réflexion sur le traitement des mégots continuera. Un ajout de cendriers urbains est d'ores et déjà prévu.

L'engagement sur la charte « Plage sans plastique » sera poursuivi. Les actions de sensibilisation au tri des déchets ainsi que les opérations de ramassage des déchets seront amplifiées. La mise à disposition de deux bacs à marée au niveau de la plage sera reconduite.

La mise en place de distributeurs de sacs à déjections, au nombre de 102 à ce jour, va encore s'étendre.

Dans la continuité du plan d'actions menées pour améliorer la propreté de la ville, les actions annuelles telles que la capture des animaux errants, la dératissage et la désinsectisation seront reconduites.

En 2023 seront maintenues les opérations de perturbation intentionnelle du goéland argenté par altération de son habitat de reproduction.

Le service Animaux dans la ville et le prestataire de la ville, Opale Capture Environnement, interviennent à la demande des particuliers afin de diagnostiquer les mesures de prévention à prendre, dans le respect de l'animal et de l'environnement, pour contrarier la construction des nids notamment par la pose de tapis de fakir pour empêcher la pose des goélands ou pour faire nettoyer les terrasses des matériaux des nids.

L'objectif poursuivi est d'inciter le goéland à quitter le centre-ville pour retrouver son milieu naturel dans les friches et les falaises en bord de mer.

### L'environnement bâti, naturel et urbain.

L'amélioration du cadre de vie est un enjeu majeur et passe par la valorisation des espaces publics, des jardins, des lieux de promenade, des lieux de vie dans le but de proposer un cadre de vie agréable et durable à la population et aux visiteurs accueillis sur la commune. Cette valorisation des espaces verts et des espaces publics urbains constitue l'un des axes qui contribue à faire d'un territoire, un territoire où il fait bon vivre.

C'est dans cet objectif que les actions de proximité telles que la réfection de trottoirs, les réparations ponctuelles sur les voiries, le maintien en bon état de fonctionnement de l'éclairage public, le nettoyage du mobilier urbain et sa remise en peinture, la pose de plaques de rue, de maintenance de la signalisation routière tant verticale qu'horizontale seront poursuivies.

L'entretien des espaces verts par le service parcs et jardins contribue à l'image de la ville.

Labellisée 4 fleurs depuis l'an 2000, la Ville de Boulogne-sur-Mer s'est vue décerner la « Fleur d'or 2021 » suite au passage du jury du label « Villes et Villages fleuris » cet été. Cette distinction ultime accompagne le renouvellement du label « 4 fleurs » pour trois ans et vient récompenser l'engagement de la ville en faveur de l'amélioration de la qualité de vie et le magnifique travail du service Parcs et Jardins. L'enjeu sera de poursuivre cette dynamique.

L'amélioration du cadre de vie passe également par le ravalement des façades rendu obligatoire par un arrêté préfectoral de 1997. La municipalité, afin d'aider les propriétaires à valoriser leur patrimoine et à contribuer au cadre de vie des habitants octroie depuis 2007 une subvention.

La municipalité a poursuivi sur l'année 2022 et entend poursuivre en 2023 les procédures sur les immeubles laissés à l'abandon ainsi que les procédures contre les logements indignes et indécents. Plusieurs procédures d'expropriations sont en cours. Des travaux d'office sur certains immeubles présentant des risques pour la sécurité publique ont été réalisés.

La lutte contre l'habitat indigne et insalubre s'intensifie par un nombre de procédures croissant. Le permis de louer et le permis de diviser instaurés en 2018 participent à cet objectif (800 dossiers déposés par an).

En 2022, la 7<sup>ème</sup> édition du festival Street art a vu le parcours enrichi de 14 fresques qui comprend dorénavant 57 œuvres murales, complétée par une exposition éphémère présentée sur les panneaux électoraux à travers la ville, par des rendez-vous artistiques (danse, musique, jeu de piste culturel), un circuit touristique en bus expo ou encore avec l'office de tourisme. La mise en œuvre de la 8<sup>ème</sup> édition est d'ores et déjà à l'étude, dont l'objectif est d'amplifier le musée en plein air.

### La sécurité et la tranquillité publiques

Dans ce cadre, la municipalité entend poursuivre lors des travaux en voirie l'éclairage des passages piétons, la création de plateaux surélevés afin de limiter la vitesse parfois excessive.

De même le déploiement de caméras de vidéosurveillance sera reconduit, en installant celles-ci dans les lieux définis en concertation avec le commissariat, et sous réserve d'obtention de financement dans le cadre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance. A ce titre, suivant le FIPD 2022, seront installées en 2023, 16

nouvelles caméras dans les secteurs de la Place de France, Place Frédéric Sauvage, Rue Nationale, Bd Daunou, Pont de l'Entente Cordiale, Bd Clocheville, Rue du Vivier, Rue Saint Louis et Rue Coquelin.

Une demande sur la création de deux nouveaux périmètres et de l'extension d'un périmètre existant est actuellement en cours et pourra permettre l'installation de caméras aux abords et dans les cimetières.

Grâce à une collaboration efficace entre les services de la Ville, la Police Nationale et les acteurs de la vie nocturne, la charte créée en 2019 avec pour objectif de concilier fête et respect des riverains a été complétée pour une nouvelle mise en pratique fin 2022. Cet outil permettra une mise en lien efficace entre les professionnels du monde de la nuit, la Municipalité et les autorités publiques.

Seront également reconduites mensuellement les cellules de veille regroupant la ville, le commissariat, SEM Urbaviléo - Habitat du Littoral, le Conseil Départemental, la Sous-Préfecture, le Procureur afin de cibler des actions spécifiques au vu des constats et de la connaissance des différents intervenants sur les problèmes d'incivilité rencontrés.

## **L'environnement et le développement durable**

La protection de l'environnement et le développement d'une ville durable font partie des priorités de l'action municipale. Cet engagement, c'est l'affirmation citoyenne que chacun de nous peut agir par des petits gestes du quotidien ou par des choix politiques forts sur le cours des choses.

Depuis plusieurs années la ville s'est investie, dans le cadre de son « Plan Vert », dans de nombreuses initiatives en faveur du développement durable. On peut citer : les réseaux de chaleur, les véhicules électriques, la rénovation de l'éclairage public, la réutilisation de matériaux, les actions de sensibilisation des jeunes sur la biodiversité, l'opération « Adopte un arbre », le « zéro déchets » dans les cimetières avec un tri rigoureux des déchets verts, la suppression progressive des allées en gravier au profit d'un gazon spécifique nécessitant peu d'entretien et l'installation de composteurs publics.

Au travers son plan de sobriété énergétique, La ville entend poursuivre et amplifier les actions en faveur de l'environnement :

- Des mesures de prévention et de sensibilisation tant auprès de tous les agents municipaux que tous les clubs et associations utilisant les structures municipales afin de veiller aux consommations électriques et de gaz,
- Poursuivre des raccordements au réseau de chauffage (Ecole Pasteur, Salle Degand),
- De baisser les consignes de températures,
- De poursuivre les investissements pour l'isolation des bâtiments, le remplacement des chaudières, la pose de robinets thermostatiques...
- D'amplifier le remplacement par des leds, les ampoules des bâtiments et les lanternes de l'éclairage public.
- De procéder à l'extinction de l'éclairage d'ornement entre minuit et cinq heures.

Concernant cette dernière action, plus de deux cents points lumineux d'éclairage public seront traités d'ici début 2023.

En plus de cela, l'éclairage sera également remplacé sur la Rue de Bréquerecque, le Giratoire Porte Gayole, la Rue Porte Gayole, la Rue Jules Huret, la Rue de Strasbourg et la Rue de la Frégate.

Il est à souligner qu'avec la construction du bassin de stockage des eaux réalisé place de France par la communauté d'agglomération du Boulonnais et parallèlement la révision du profil de baignade, le classement de la plage en qualité de baignade a été suffisante ou bonne depuis la mise en service du bassin.

L'étude sur le raccordement des deux réseaux de chaleur a été finalisée en 2022 pour garantir une mixité énergétique au-delà des 50%. Les travaux d'interconnexion seront donc effectués au cours du premier semestre 2023.

### La mobilité durable

Les interventions sur la mobilité durable sont notamment axées sur le développement de la place du vélo dans la ville.

Le plan « mode doux » repose essentiellement sur deux types de réalisations : d'une part, les espaces de circulation cycliste, d'autre part, les parkings vélos et la mise à disposition de vélos.

En 2022, les études sur le Viaduc Jean Jacques Rousseau, l'avenue Charles de Gaulle et la rue d'Ambleteuse ont été lancées. Les travaux seront programmés sur 2023/2024.

Tous les aménagements feront l'objet d'une réflexion développement des modes doux.

En s'appuyant sur une étude réalisée par le Département sur la desserte des collèges, la ville va poursuivre le renforcement de la signalétique vélo par la mise en place de différents logos, pictogrammes, sas vélos aux carrefours à feux, contre-sens dans les rues piétonnes.

Tous ces aménagements font l'objet de concertation avec l'association droit au vélo (ADAV).

En lien avec la communauté d'agglomération, la mise en place de stationnements vélo et box sécurisés sera poursuivie.

L'opération CYCLECO portée par l'association Rivages Propres qui met en location des vélos électriques et vélos classiques et qui a développé un atelier de réparation de vélos sera poursuivie. Pour permettre cette opération, la ville met à disposition de l'association, le local à l'entrée du pont Marguet.

Au-delà des aménagements des itinéraires cyclables, et en lien avec la communauté d'agglomération du Boulonnais, un plan de stationnement pour vélos est en cours de déploiement. L'objectif est de proposer des stationnements pratiques sécurisants et accessibles. Près de 70 appuis vélos sont installés ainsi que 13 box consignes. Leur lieu d'implantation répond à deux critères : être à la vue d'une liaison cyclable prévue dans le Schéma Directeur Cyclable et desservir un pôle générateur (c'est-à-dire un bâtiment ou un espace public qui par sa destination génère une attraction de visiteurs ou d'usagers régulière ou périodique dans le temps).

La flotte automobile municipale n'a de cesse de se moderniser, en effet, la ville poursuit le remplacement de ses véhicules anciens par des véhicules électriques.

#### Les autres mesures en faveur du développement durable

Sur le trottoir couvert sur le pont de l'Entente Cordiale est prévue la pose d'une toile photovoltaïque. L'objectif est de contribuer à la réduction des émissions de CO2, à la réduction des rejets polluants et à la préservation des ressources naturelles.

Une étude de faisabilité visant à établir le potentiel de déploiement de panneaux photovoltaïques sur dix bâtiments communaux sera menée.

La municipalité a d'ores et déjà fait le choix d'interdire l'usage des pesticides dans les espaces verts, en enclenchant des modes de désherbage plus propres : désherbage mécanique, ensemencement des pieds d'arbre, désherbage thermique et fauche tardive.

L'incitation au tri des déchets sera poursuivie. Il est constaté que lorsque le tri s'améliore, les tonnes d'ordures ménagères résiduelles baissent.

La plage de Boulogne-sur-Mer a été la première de la région à s'engager contre le plastique. La commune a signé la charte "plage sans plastique".

Sera poursuivie, la communication sur la possibilité de se doter d'un composteur à prix réduit puisque la communauté d'agglomération les met en vente dans les communes à prix réduit. Le compostage individuel permet une réduction des déchets verts et des ordures ménagères de 30kg/hab.

#### La voirie

La Rue Victor Hugo a été requalifiée,

La Rue Porte Gayole a fait l'objet également d'importants travaux de voirie, avec la réalisation d'aménagements cyclables, deux plateaux surélevés et la réfection de la chaussée et des trottoirs.

Ont été également été rénovées, les rues Livois, Lebeau, Denis Papin, l'allée Chaptal et le chemin des sources.

Le programme de rénovation de voirie sera poursuivi en 2023 suivant un calendrier défini en fonction de l'état des chaussées mais également en lien avec les différents concessionnaires qui ont également des programmes d'intervention au vu de l'état sanitaire de leurs installations. Sont d'ores et déjà à l'étude, l'allée d'Auvergne, les rues Henri Barbusse, la Rue Tour d'Ordre partie basse et les abords du théâtre.

#### L'accessibilité

Poursuivant l'objectif fixé de faciliter le quotidien des personnes rencontrant des difficultés à se déplacer, les aménagements des espaces publics réalisés prennent en compte cette problématique par la sécurisation des traversées de rue (renforcement de l'éclairage, surbaissement des trottoirs, passages piétons plus protégés par des avancées, mobilier urbain adapté ...).

Les travaux visant à adapter l'environnement urbain aux différents usagers s'inscrivent dans la volonté municipale de faire de Boulogne-sur-Mer une ville amie des aînés en lien avec le référentiel de l'Organisation Mondiale de la Santé.

## **Les interventions sur le patrimoine bâti**

### L'accessibilité

L'amélioration de l'accessibilité aux équipements publics se poursuit et ce au travers de la mise en œuvre de l'agenda d'Accessibilité Programmée qui reprend et phase les travaux nécessaires sur l'ensemble des bâtiments communaux.

Dans ce cadre, les travaux sur le groupe scolaire La Fontaine ont démarré en 2021 par la réalisation de 4 sanitaires pour personnes à mobilité réduite et se poursuivront fin 2022, par la mise en œuvre d'un ascenseur desservant l'intégralité des étages.

Le théâtre Monsigny fait également l'objet d'importants travaux de mise en accessibilité. Après la réalisation de la rampe sur le parvis extérieur en 2019, c'est au sein même du théâtre que les travaux d'accessibilité se sont poursuivis fin 2022 avec la pose d'un ascenseur desservant les différents niveaux.

### La modernisation des structures (Les groupes scolaires, la petite enfance, la sauvegarde du patrimoine, les équipements sportifs)

Poursuivant l'objectif d'amélioration du service public et de la qualité du service rendu à l'usager, la municipalité entend poursuivre sa politique de modernisation de ses structures.

### L'entretien, la mise en sécurité des bâtiments scolaires et de la Petite Enfance

Afin de répondre aux demandes des conseils d'école, lieu d'échange entre la municipalité, le corps enseignant et les parents d'élèves, les aménagements et amélioration des groupes scolaires seront poursuivis.

Outre les travaux dits de petit entretien dans l'ensemble des groupes scolaires, des aménagements visant à améliorer la sécurité aux abords des groupes scolaires, de l'étanchéité, des travaux d'isolation, la rénovation de classes, des carrés potagers seront engagés.

Comme chaque année, la Municipalité mettra à profit les deux mois d'été pendant lesquels les écoles font relâche pour multiplier les interventions dans les différents groupes scolaires afin d'offrir une rentrée scolaire dans les conditions optimales pour les élèves.

D'importants travaux ont démarrés en 2022 ou se termineront d'ici le début de l'année 2023 au sein des écoles :

- Travaux électrique et incendie au sein de l'école primaire FEMELAND
- Travaux incendie et système intrusion à l'école DEZOTEUX
- Travaux Gaine ascenseur à l'école LAFONTAINE
- Isolation de la façade principale Groupe Scolaire PASTEUR
- Travaux de sécurisation des accès à l'école FABRE EGLANTINE
- Mise en place de dispositifs hydro économes eau potable dans les Groupes scolaires
- Rénovation de 2 classes à l'école maternelle J MACE
- Remplacement des chaudières de l'école Joliot CURIE et de l'école Jehan Rictus.

Ce sera 635 000 € qui seront investi d'ici 2023 dans les écoles.

Le projet qui porte sur la réhabilitation de la crèche du Chemin Vert a été finalisé courant 2022. Ce projet contribue à plusieurs objectifs tenant à l'amélioration de l'accueil des enfants et des familles et des conditions de travail des agents.

L'étude consistent notamment en des travaux d'isolation et de bardage de la façade, d'isolation et d'étanchéité de la toiture, le remplacement de menuiseries, de réfection des sols, de travaux de peinture, d'aménagement des salles de bains et sanitaires, des espaces de motricité.

Le dossier de consultation des entreprises sera déposé fin 2022.

Les travaux estimés à 820 000 euros TTC pourraient débutés courant 2023 ou 2024.

### La sauvegarde du patrimoine

Dans un objectif de réduire les déperditions énergétiques et d'améliorer les conditions de travail des agents, différents travaux de certains bâtiments seront poursuivis tels que l'isolation de la façade principale de l'école Pasteur, la mise aux normes des courants faibles et le remplacement de menuiseries de l'Hôtel de Ville et le remplacement de menuiseries extérieures de l'école Herriot.

Les travaux de la cathédrale seront finalisés début 2023 avec la rénovation du dôme et des fresques.

L'ensemble des travaux consiste en une intervention d'ensemble sur le dôme, comportant le renforcement de la structure, la rénovation de la couverture, le remplacement des vitraux et la réfection de la sculpture décorative et monumentale ainsi que sur les peintures murales des six chapelles.

Le montant de cette dernière phase s'élève à 6 400 000 euros hors taxes. Cette opération est financée par la DRAC, le Département et la Région.

Dans le cadre de la reconquête du cœur de ville, le théâtre Monsigny est en cours de finalisation de requalification. Le projet a poursuivi plusieurs objectifs :

- simplifier les systèmes de circulation à l'intérieur du théâtre pour retrouver la simplicité des volumes d'origine aux différents niveaux. Ce qui est rendu possible par la création de coursives et d'escaliers extérieurs
- donner plus d'ampleur et d'usage aux espaces intermédiaires que sont le foyer et la salle de répétitions qui entraîneront la reprise de la façade principale. Les espaces ainsi « augmentés » seront directement accessibles depuis la rue, y compris en dehors des heures de spectacles.

La restauration des remparts, par le biais d'un chantier d'insertion confié à l'association Rivages Propres sera reconduite en 2023.

L'ensemble de ces travaux s'inscrivent dans la volonté de préserver et mettre en valeur le patrimoine et se poursuivront dans les prochaines années.

#### Les équipements sportifs

Outre l'entretien au quotidien des équipements sportifs, l'accent sera poursuivi en 2023 sur la participation en lien avec le club à la construction d'un club-house au centre sportif de la Waroquerie et l'accompagnement du club de tennis dans le cadre de l'amélioration et l'extension du complexe de tennis.

Le remplacement des luminaires par des leds sera mis en œuvre Salle de sports de l'octroi pour la fin 2022, et courant 2023 pour la Salle Degand.

Des travaux de bardage seront lancés sur la salle de sports Degand.

## **Le logement**

Afin de renforcer l'accompagnement social des personnes à la recherche d'un logement et de rendre plus efficiente cette démarche en recourant à un gestionnaire unique des logements, la ville a confié au CCAS la gestion du parc locatif de la ville. La commune reste propriétaire des logements et continue à assumer les travaux d'entretien nécessaires, notamment la rénovation des logements par la poursuite en 2023 de l'opération « un toit un emploi » par le biais d'un chantier d'insertion financé en partie par le conseil Départemental.

Dans ce cadre, se poursuivront les ravalements de façades de logements sur la cité du Viel Atre et seront réhabilités plusieurs logements sur le Vieil Atre et la Cité Ansart du Fiesnet.

La ville de Boulogne-sur-Mer, la Communauté d'agglomération du Boulonnais et Action Logement ont défini les conditions d'une intervention commune visant à favoriser la restructuration d'immeubles stratégiques du centre-ville afin d'y développer une offre locative d'habitat et de commerce rénovée. Son objectif est d'accroître l'attractivité du centre dans le cadre du projet de transformation porté par la collectivité tout en accompagnant les entreprises et les salariés pour favoriser l'emploi.

La ville de Boulogne-sur-Mer et la Communauté d'Agglomération du Boulonnais s'engagent à définir la liste des immeubles entiers sous maîtrise foncière et qui sont susceptibles de faire l'objet de financement d'Action Logement. Action Logement s'engage, pour les immeubles qui répondent aux objectifs du programme, à instruire les demandes de financement présentées par les opérateurs sociaux ou privés qui se porteront investisseurs de ces opérations en accord avec la Ville, afin de faciliter la réalisation de ces opérations.

En 2018, en lien avec la Communauté d'Agglomération du Boulonnais, la Ville a engagé une réflexion sur le lancement d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement Urbain (OPAH RU) sur le centre-ville de Boulogne-sur-Mer. L'objectif étant, en lien avec des partenaires identifiés (ANAH, Région, Action logement...) via un dispositif incitatif d'octroyer des aides financières aux propriétaires bailleurs et occupants afin qu'ils rénovent et réhabilitent leurs logements tant pour l'intérieur (travaux améliorant la performance énergétique...) que l'extérieur (ravalement des façades...).

Le périmètre retenu concerne essentiellement le centre-ville. Les premières actions sont, en outre, centrées prioritairement sur les axes passants (rue Faidherbe, rue Nationale...).

La finalité vise à renforcer l'attractivité du centre-ville de Boulogne-sur-Mer notamment sur la dynamique résidentielle et la lutte contre la vacance des logements. De surcroît, l'OPAH RU permettra d'attirer de nouveaux habitants et des investisseurs et de contribuer au développement économique.

La convention a été signée en juin 2021. L'opérateur Citémétrie, retenu dans le cadre de la procédure, a d'ores et déjà commencé à constituer des dossiers d'aides pour les propriétaires bailleurs et occupants.

Une vingtaine de dossiers ont été constitués qu'il s'agisse d'aide au ravalement de façades qu'aux travaux d'aménagement intérieur destinés à isoler le logement et à garantir ses performances énergétiques.

Il est important de rappeler, qu'au travers des différentes opérations menées tant en matière d'entretien et de modernisation de l'ensemble de son patrimoine bâti, de ses espaces publics, qu'en matière d'opérations structurantes visant à renforcer le développement et l'attractivité de la cité, le souhait de la municipalité est de maintenir le montant des investissements publics lesquels font travailler les entreprises et visent à maintenir ou à créer de l'emploi.

### **Les opérations de développement de la ville**

#### *Les chantiers de la rénovation urbaine*

Suite à la rénovation urbaine du secteur de Transition, un protocole de préfiguration a été signé sur les secteurs de Triennial et Aiglon. L'étude urbaine complémentaire sollicitée par l'ANRU a été finalisée et a permis d'aboutir au programme d'aménagement global sur le quartier et de préparer le dossier de demande de financement auprès de l'ANRU. Ce dernier a été déposé et examiné en Réunion Technique et Partenariale (RTP) par l'ANRU et ses partenaires.

Suite aux négociations engagées entre la Municipalité et l'ANRU, le dossier a été validé par le Comité National d'Engagement au printemps 2021. Le projet prévoit notamment la réhabilitation de deux groupes scolaires (Condorcet et Duruy), des réhabilitations d'immeubles mais également de la démolition-construction sur site et hors site.

L'ensemble de ces éléments sont précisés dans une convention signée des parties prenantes au projet signée en octobre 2022.

En amont, les habitants ont été associés à une phase de concertation préalable leur permettant de formuler leurs observations sur le projet. Le bilan de cette concertation sera arrêté par délibération du Conseil municipal fin 2022.

En parallèle de ces fructueux échanges avec l'ANRU, le bailleur social a conduit plusieurs opérations :

- La transformation de la tour Méhul en Tour Emploi, 80 personnes vont venir travailler dans ce bâtiment pour offrir à tous les Boulonnais l'ensemble des services dédiés à l'emploi.
- La réhabilitation de la barre David et du bâtiment Cherubini.
- La réhabilitation de 32 logements sur le quartier de l'Aiglon.

#### *Le secteur République Eperon*

Sur le site République Eperon, l'opération d'aménagement consiste en une opération de reconquête urbaine de friches situées au cœur du territoire urbain et participe au renouveau économique et touristique du Boulonnais. La phase opérationnelle de construction s'engage après une phase préalable de recherches d'investisseurs et de démarches administratives.

Des opérations ont d'ores et déjà été livrées : l'îlot Valoutil abrite des bureaux, une poissonnerie et un atelier de mareyage.

La place de la République accueille la résidence hôtelière « Holiday Suites ».

D'autres permis de construire ont été accordés, les travaux ont débuté sur la Place de la République : la résidence seniors services et la construction de 52 logements et d'un commerce (résidence Le Mutinot).

Débutera prochainement la construction de 37 logements collectifs, de bureaux et d'un commerce. Les compromis de vente et/ou actes de vente ont été signés.

Une promesse de vente a été signée en juin 2022 avec le groupe Réalités pour la construction d'un complexe de loisirs comprenant bowling, vague de surf, laser game, trampoline park, jeux d'arcade et kids park d'environ 2 500 m<sup>2</sup>. Le projet comprend également un restaurant, une salle de séminaires et 130 logements collectifs. Le permis de construire sera déposé fin d'année 2022.

Sur le secteur Eperon : la salle de spectacles « L'Embarcadère », projet d'intérêt collectif d'envergure porté par la Communauté d'Agglomération du Boulonnais, laquelle a initié les travaux.

Enfin, les travaux du complexe cinématographique de 14 salles à l'enseigne « Megarama » dont le démarrage était prévu en 2021 ont été repoussés à fin 2022 par l'investisseur, pour une durée de 12 à 14 mois.

La Communauté d'Agglomération du Boulonnais a livré, au dernier trimestre 2022, le parking d'intérêt communautaire d'un peu plus de 200 places. Cette plateforme multimodale complète et renforce l'offre de stationnements sur le secteur.

Concernant les travaux d'aménagement urbain, ceux-ci ont été finalisés courant 2022 pour les abords du viaduc, du futur complexe cinématographique et du parking. Ils se poursuivront au cours de l'année 2023 sur les abords du quai Chanzy.

En parallèle, les travaux d'assainissement seront lancés sur le secteur république, ainsi que des travaux de réseaux divers sur le site de l'Eperon.

#### *Le pôle gare*

La friche GRDF située à l'angle des boulevards Daunou et Auguste Comte fait actuellement l'objet d'un portage foncier avec l'Etablissement Public Foncier du Nord-Pas-de-Calais. Les travaux de démolition et de dépollution du site ont été réalisés.

La convention arrive à terme fin 2022. Ainsi, de nombreux promoteurs ont manifesté leur intérêt pour ce site sur lequel la Municipalité entend développer un projet de logements privés et sociaux afin de garantir la mixité sociale en plein cœur de Ville.

Le site BIC-CONTE est également un centre d'intérêt primordial dans le cadre de l'aménagement du territoire.

## LA VIE CULTURELLE ET SPORTIVE

Que ce soit dans le domaine culturel, sportif ou dans l'animation, une attention forte est portée aux habitants. Les enjeux sont liés au service de proximité, et la Municipalité s'attache à développer une offre adaptée aux besoins et aux demandes des administrés.

Ces propositions et manifestations participent au rayonnement et à l'attractivité de notre cité. Le patrimoine et sa valorisation, l'accueil de grandes compétitions sportives ou encore les animations estivales sont autant d'éléments qui visent à développer une image positive et dynamique de la ville.

Les services culturels œuvrent au quotidien pour un meilleur service aux habitants et toujours dans un souci de l'intérêt général. L'année 2023 verra se poursuivre les projets et actions devenus incontournables dans chacun de ces services. De nouvelles orientations seront déclinées sur les années à venir.

En parallèle, trois priorités ont été posées en début de mandat et sont le fil conducteur des actions :

- **La valorisation du patrimoine :**
  - En lien avec les **grands travaux de restauration** : Basilique Notre-Dame et le Théâtre Monsigny, le service Ville d'art et d'histoire travaillera à mettre en avant ces chantiers exemplaires pour la ville
  - Une **signalétique patrimoniale** sera conçue sur la promenade haute des remparts et dans la cour du musée. Celle-ci pourra ensuite être déclinée dans la vieille ville et vers la basse ville.
  - Au travers du spectacle vivant avec une **programmation dans les lieux patrimoniaux** de la ville (ouverture de saison, journée festives sur les remparts, collaboration ponctuels avec le musée...)
  - La **renégociation de la convention pour le Label « Ville d'art et d'histoire »** participera à la restructuration du service VAH et à la mise en place d'actions innovantes

- En lien avec le Projet Scientifique et Culturel du musée au travers de la **valorisation du château**, de la crypte et des collections
- **La culture pour tous**
  - Poursuite des collaborations interservices (petite Enfance, Centres sociaux et établissements culturels) avec la création d'une semaine Jeune public pilotée par l'équipe du Théâtre Monsigny.
  - Au travers de la redéfinition des projets d'établissements des services culturels souhaités par le Ministère de la Culture (Musée, Bibliothèque, Service Archéologie, Ville d'art et d'histoire) et des ambitions portées par le service Spectacle vivant, les Archives municipales et l'Ecole municipale d'arts
  - Valorisation de la pratique amateur théâtrale et plastique : le projet culturel du Théâtre Monsigny inclura la pratique amateur par des rdv identifiés ; l'Ema poursuivra son travail de sensibilisation des publics à la création plastique.
  - Définition et affirmation de la politique des publics autour du spectacle vivant (ouverture vers les publics, identités des lieux de diffusion, développement des actions culturelles)
- **Culture et écologie**
  - Mutualisation / conception de projets et d'ouvertures vers des thématiques liées à l'environnement et au cadre de vie : implication forte des services dans les journées nationales telles « Rendez-vous aux jardins. »

Ces 3 axes, associés aux actions quotidiennes et relevant des missions structurelles de chaque service, favoriseront le développement de la culture à Boulogne-sur-Mer pour une meilleure lisibilité, une valorisation accrue et une identification qualitative rayonnant au sein et au-delà de la cité.

Le service Animation poursuivra les actions telles les jours de Fête et s'attachera à développer de nouvelles propositions artistiques afin d'innover et d'attirer toujours plus de public.

## L'ANIMATION DE LA VILLE

La municipalité travaille au renforcement de l'attractivité de la ville par le développement d'animations de qualité tout au long de l'année afin de répondre aux souhaits de la population boulonnaise et touristique.

Dans le but de toucher le maximum de personnes, les animations et événements organisés sont variés et s'adressent à tous les publics (enfants, adultes, populaire...).

De nouveaux concepts d'animation autour de **la mode, des influenceurs et des créateurs**, seront proposés (fashion show, ...) Le service Animation et Grands événements travaillera également à programmer des **spectacles inédits et originaux** une ou deux fois dans l'année (Spectacle de funambules avec structures géantes en plein air, spectacles son lumières et jets d'eau sur la Liane pour compléter la mise en valeur de ce site, tournées radio, concerts, show case, etc...) tout cela afin de créer un véritable retentissement dans et autour de la ville de Boulogne-sur-Mer.

Concernant les grands événements, 2022 aura été l'année de la renaissance de la Route du Poisson (16 au 18 septembre 2022) avec un succès populaire certain. Cette route mythique a réuni 12 équipes venant de toute la France et de l'étranger (Belgique et Japon).

### Les Fêtes de la Mer

L'année 2023, quant à elle, sera l'année de la 11<sup>ème</sup> édition des Fêtes de la Mer qui auront lieu du 13 au 16 juillet 2023.

Cette année, de nouveaux bateaux seront à découvrir au travers de visites ou de sorties en mer. Les animations proposées en journée seront renouvelées et les associations pourront participer à cet événement boulonnais incontournable.

## LA CULTURE ET LE PATRIMOINE

Après deux années compliquées pour la vie culturelle avec le Covid, les services ont repris progressivement leurs activités dans et hors les murs avec des jauges revenues à la normale. Le Pass sanitaire étant supprimé, les visiteurs et spectateurs peuvent librement fréquenter les équipements.

En 2022, un travail de restructuration du spectacle vivant a été engagé avec un toilettage des organigrammes et la constitution des équipes pour le Carré Sam et le théâtre Monsigny.

L'Ecole-musée a été « rattachée » au château-Musée constituant ainsi un pôle « Musée » fort (crypte / musée / école-musée) sous la direction de la conservatrice.

Tout ce travail de fond vise à rendre les services plus efficaces dans leurs actions et leurs fonctionnements, à proposer le meilleur service public aux administrés et à toujours tendre vers la mutualisation des compétences pour une politique culturelle solide, tournée vers les autres, le patrimoine et la création.

Durant l'année 2023 seront inaugurés deux gros chantiers : la restauration du dôme et des fresques de la cathédrale, ainsi que la restructuration intérieure et extérieure du Théâtre Monsigny.

Enfin, la restauration du pont-levis du château interviendra au 1<sup>er</sup> semestre 2023.

### **1- La proximité avec les habitants.**

La proximité avec les habitants est un enjeu crucial dans une ville où une grande partie de la population est en situation de fragilité sociale et/ou économique, et peu familière des pratiques culturelles et sportives. La Municipalité est attentive à ancrer ses actions dans la vie quotidienne du public, dans et hors les murs.

Cette proximité se traduit par des temps d'ouverture au public, des actions au sein et avec des associations ou encore des moments festifs ouverts à tous.

#### **1.1 Les Archives Municipales**

Malgré un contexte sanitaire demeurant contraignant au début de l'année, la fréquentation des Archives municipales connaît un rebond sensible en 2022 : 3 565 lecteurs ou visiteurs – au 31 août - ont en effet été touchés, tant in situ que hors les murs. Les expositions itinérantes rencontrent toujours un franc succès et ont à ce jour été vues par 115 053 personnes.

#### Accessibilité et lien social

En 2023, les Archives municipales souhaitent renforcer leur programmation de médiation en collaborant encore davantage avec les structures du champ social tels le PRE, la ferme Beaurepaire, les centres sociaux... De la même façon, le projet *Papot'Archives* sera poursuivi et enrichi en partenariat avec le CCAS, notamment en étudiant la possibilité de mettre en place des ateliers avec les personnes nouvellement atteintes d'Alzheimer, dont la mémoire ancienne n'est généralement pas altérée.

#### **1.2 Le service Archéologie**

**Journées Européennes de l'archéologie** : Comme chaque année, ces journées - portées par le service archéologie - seront un temps fort de la programmation du début d'été. En réponse aux sollicitations des visiteurs, un jeu de piste autour du patrimoine

archéologique devrait être proposé pour l'édition 2023. Une programmation qui sera complétée par les propositions des services partenaires afin de proposer une week-end convivial et festif autour de l'archéologie et du Patrimoine.

À l'automne, la « **fête de la science** » et les journées de l'architecture marquent elles-aussi un temps fort de la programmation permettant de valoriser les métiers du patrimoine et de l'archéologie ou de proposer aux publics un focus sur les études en cours – en particulier autour du château comtal.

### **1.3 L'Ecole-Musée**

- Accueillir les différents publics en élargissant la gamme des activités proposées. Le thème retenu est celui de l'écriture avec dans le prolongement de l'exposition « De la tablette à la tablette : 5000 ans d'écriture », une exposition qui mettra en avant la fabrication des plumes métalliques à Boulogne-sur-Mer (fév-sept 2023).

- Participer aux Journées Européennes du Patrimoine 2022, le thème « Patrimoine durable ». Mise en lumière de l'exposition temporaire, activités ludiques (dictées et ateliers dans la cour). L'Ecole-Musée fêtera à cette occasion ces dix ans d'existence.

- Poursuite de la campagne de collecte de mémoires auprès des boulonnais sur le thème de la fabrication de la plume métallique à Boulogne-sur-Mer.

- Poursuite du travail entrepris dans le quartier Beaurepaire : mise en place de rencontres entre les habitants, réalisation de panneaux relatant l'histoire du quartier et qui seront placés dans le Vallon.

### **Accessibilité et lien social**

- Développer les expériences qui confortent le rôle des musées de société comme tremplins pour l'accès des publics empêchés à la culture. Volonté de l'Ecole-Musée de développer des projets participatifs, à l'image de ce qui s'est fait avec le P.R.E. Volonté de travailler avec le pôle Solidarité, action sociale et politique des âges pour lutter par exemple contre l'isolement des personnes.

- Accentuer la communication de l'Ecole-Musée, diffusion plus large grâce au réseau des Musées de l'école en France et à l'adhésion au réseau Proscitec.

- Conforter l'équipe de l'école-musée : titulariser Monsieur Philippe Dumont en tant que chargé de mission, affecté au rayonnement de l'école-musée, à la recherche scientifique, à la gestion des plannings, à la médiation. Recrutement d'un(e) médiateur(trice) pour conforter l'équipe en raison de l'augmentation de la fréquentation.

- Accueillir un(e) étudiant(e) en contrat d'alternance en médiation afin d'accentuer l'accueil des publics.

### **1.4 Musée - crypte**

#### **Les conférences et conférences-concert**

Une programmation de rendez-vous d'échelle locale est proposée d'octobre à juin. En 2022 le rythme des rendez-vous reprend une régularité avec les conférences organisées dans le cadre des expositions et avec les conférences-concerts organisées en partenariat avec le conservatoire du Boulonnais. Le partenariat avec le conservatoire du Boulonnais pour *Musée en musique* sera reconduit en 2023 pour la quatrième année.

#### **Les événements nationaux**

Les événements nationaux constituent des rendez-vous réguliers et attendus.

#### **Les vacances au musée**

*Les vacances au musée* c'est offrir aux publics ne partant pas en vacances la possibilité de s'évader de leur quotidien prêt de chez eux. Par ailleurs, dans le cadre de la politique de développement des publics et en cohérence avec la philosophie des Cités éducatives, l'action culturelle à destination du jeune public et des familles constitue un axe prioritaire.

#### **Les quartiers d'hiver**

Entre Noël et nouvel an ces journées portes ouvertes constitueront la troisième édition des Quartiers d'hiver.

#### ***Pour la crypte***

La visite guidée, plus sollicitée l'été qu'au printemps et à raison de 2 prestations hebdomadaires en période de vacances, a atteint le nombre de 136 visiteurs au 13 août 2022, soit une moyenne de 11 visiteurs/visite.

Il est proposé pour 2023 de reconduire ces actions, de développer un programme pédagogique et de réaliser un document d'aide à la visite.

#### **Le franc succès des concerts de la crypte**

La programmation des concerts a été reconduite à raison de 3 prestations en juillet-août. Ils ont affiché complet à chaque fois sur jauge complète (85 personnes) pour atteindre un total de 260 spectateurs. La spécificité des lieux associée à celle des œuvres proposées sont source d'attractivité et de fidélisation d'un public. Au bout de 8 années de programmation, les Concerts de la Crypte ont pris un air de festival, dont témoigne leur fréquentation établie en fourchette haute pour les 3 représentations. La communication précoce cette année, qui a permis des réservations dès avril, a concouru à ce succès.

### **1.5 Le Quadrant – réseau des bibliothèques**

Le Quadrant, réseau des bibliothèques de Boulogne-sur-Mer, est un service culturel qui déploie son activité autour de deux grandes missions : le patrimoine et la lecture publique. C'est un établissement qui se veut central dans la vie des habitants et accessible à tous. L'abonnement pour emprunter des livres et des revues est gratuit.

La dimension sociale est très présente dans la façon dont les équipes du Quadrant appréhendent la diffusion de la culture, particulièrement dans les deux sites situés en QPV, la Médiathèque du Sandette et la Bibludothèque Damrémont.

En novembre 2021, la **Médiathèque du Sandettie** a obtenu le label « **Aidants Connect** » délivré par l'ANCT (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires). Deux agents ont été formés et sont désormais mandatés « Aidants Connect », ce qui leur permet d'accompagner les usagers qui ne sont pas en capacité de faire seuls des démarches administratives, et cela de manière sécurisée.

Dans le cadre d'un projet Politique de la Ville lui aussi porté par le centre social Le Nautilus, la Bibliothèque Damrémont a mis en place au printemps 2022, le **Xataplu**, un comité de jeunes lecteurs qui repose sur les mêmes principes : découvertes des métiers de bibliothécaire, libraire..., gestion d'un budget et sélection et acquisition d'ouvrages, mais pour des lecteurs un peu plus âgés, sur la tranche 13-15 ans.

Le Quadrant s'est engagé dans le dispositif des **Cités Educatives** avec 3 actions présentées en 2021-2022 :

- « Les Malles voyageuses : outils culturels insolites et magiques », action le Quadrant,
- « Accueillir les Ados au cœur de la Médiathèque », action Médiathèque du Sandettie,
- « Tous au jardin ! », action Médiathèque du Sandettie.

Le bilan de ces trois actions est très positif.

**Perspective 2022-2023** : dépôt une fiche Cités Educatives autour de l'accueil des adolescents à la bibliothèque qui reprendra 2 actions : l'une à la Médiathèque dans la continuité de ce qui a été démarré cette année et une nouvelle proposition pour la bibliothèque des Annonciades avec la mise en place d'un comité de lecture, le biblio-teen.

## **1.6 Service Ville d'art et d'histoire**

### Les journées nationales

Poursuite de la valorisation du patrimoine historique et touristique : La richesse du patrimoine de Boulogne sur Mer constitue un atout majeur pour son rayonnement. Les actions de reconnaissance, de préservation, de conservation, de restauration et de mise en valeur du patrimoine représentent, un pilier du développement, notamment celui présent sur le centre ancien mais aussi au sein d'autres quartiers. Enfin en 2023, l'achèvement d'importants travaux de restauration (basilique, théâtre, ...) consolidera l'action de valorisation de ce patrimoine historique.

### Le patrimoine immatériel à valoriser

Un travail sur le patrimoine immatériel en lien avec les associations culturelles locales est à envisager. Celui-ci pourrait aboutir sur le plus long terme, et selon l'avancée de la Convention VAH, à un travail en partenariat avec une ethnologue sur la question des savoir-faire et des folklores.

### La signalétique du patrimoine

La mission « animation » du patrimoine, accompagnera la mise en valeur de tous les sites auprès du grand public, avec la collaboration de l'Office de Tourisme et de tous les services en contact avec la population.

## **1.7 Spectacle vivant :**

### Le Carré Sam

*Le Carré SAM a toujours eu à cœur de développer et d'entretenir un lien avec les habitants du quartier du Chemin vert en particulier, et de la commune en général.*

Multiplier les contacts avec les publics des structures : en remettant en place des rencontres régulières dans les structures pour présenter le lieu et sa programmation.

Continuer à organiser des actions culturelles dans et hors les murs : rencontres, stages, mini-spectacles, sont autant de moments privilégiés entre les participants, les artistes et les équipes du Carré, quel que soit le lieu (à la salle, à la Ferme Beaurepaire, au Nautilus, dans les établissements scolaires...).

Etre présent sur le terrain lors de manifestations extérieures : en mobilisant les équipes du Carré sur des manifestations telles que la Fête des Voisins, l'ANRU, les Fêtes de la Mer...

### **Accessibilité et lien social**

*Implantée au cœur du quartier du Chemin Vert, la salle bénéficie d'un emplacement-clé et répond à toutes les normes d'accessibilité (PMR).*

Accueillir plus de personnes en situation de handicap : en collaborant avec une association d'aidants rencontrée en juin 2022.

Favoriser le lien entre les générations : en imaginant de nouvelles actions culturelles intergénérationnelles – celles menées en 2022, qui ont croisé des publics de centres de jeunes, d'écoles et de CCAS, ont été un vrai succès (Mariette on stage, Vanupié).

Faciliter les interactions sociales : en maintenant les rendez-vous type apéro-spectacles ou goûter-spectacles qui incitent les gens à échanger entre eux après les spectacles.

### **Le Théâtre Monsigny**

Le théâtre Monsigny sera inauguré le week-end des 3, 4 et 5 février 2023. Ces 3 jours de festivités permettront d'ouvrir le théâtre à tous au sens propre comme au figuré. Des visites, des concerts, des spectacles pour petits et grands... donneront le ton, de ce lieu qui est appelé à devenir le cœur battant culturel de la ville.

### **La résidence de l'ensemble Alia Mens : Une présence artistique tournées vers la population**

Dès septembre 21, l'Ensemble Alia Mens proposera un certain nombre de concerts dans différents lieux de la ville. Ainsi que la création d'un festival de musique baroque sous toutes ses formes au printemps 2022.

Pour la première fois, la mise en place d'une résidence artistique sur une durée de trois ans permettra véritablement de tisser des liens avec la population bouloonnaise. Ce travail de résidence s'exercera non seulement dans les lieux dédiés à la culture mais aussi se développera dans des lieux non-dédiés tels que l'hôpital, le CCAS, les écoles, les églises, etc... Aller à la rencontre, partager, échanger, étonner pour se redécouvrir ensemble.

### **Un travail à long terme : Les Cités Educatives**

L'Ensemble Alia Mens a décidé de poursuivre son travail au sein des établissements scolaires dans le cadre des Cités Educatives et d'accompagner une classe rencontrée lors de la première session durant toute la durée de la résidence. Ce travail a pour objectif de produire un spectacle en faisant participer les enfants au concert professionnel de l'Ensemble.

### **1.8 L'Ema – Ecole municipale d'arts**

- S'impliquer toujours plus dans les projets « politique de la ville » avec ses partenariats engagés depuis 2017-2018
- Investir la micro folie au carré Sam. L'annexe de l'Ema se trouvant juste à proximité au sein du Chemin Vert, il est incontournable d'y faire travailler des groupes d'enfants et ouvrir ainsi cet espace sur le quartier.
- Développer des actions sur le quartier Damrémont, notamment avec le Centre social Maës et la Bibludothèque.

## **2- La culture tout au long de la vie**

### **2.1 Archives municipales**

En 2023, dans le cadre de l'exposition annuelle consacrée à Boulogne sous le Second Empire, un programme de médiation à destination des différents publics - adultes, jeunes et personnes en situation de handicap – sera élaboré afin de diversifier l'offre culturelle du service et ce toujours dans un souci de démocratisation culturelle. Ces actions de médiation seront mises en place dans le cadre du développement de la médiation, mis en place en 2020.

Toujours dans le cadre des *Cités éducatives*, les ateliers *Archivacances* ludiques et éducatifs, proposés aux familles afin de découvrir l'histoire bouloonnaise dans des séances extra-scolaires, et qui ont trouvé leur public seront enrichis afin de diversifier l'offre de médiation.

### **2.2 Service Archéologie**

- **Transmettre les compétences :**

La formation de jeunes chercheurs est un axe fort du projet de service qui permet à travers une première expérience de terrain de mener des projets ponctuels d'étude du patrimoine et des mobiliers archéologiques.

- **Faire découvrir les métiers de l'archéologie aux scolaires**

En plus de l'accueil récurrent de stagiaires dans les services culturels, le projet de mise en place d'une mallette pédagogique dédiée aux métiers de l'archéologie est en réflexion et pourrait voir le jour à l'occasion des journées de l'archéologie 2023.

### **2.3 L'Ecole-Musée**

Accentuation de l'accueil des différents publics par la mise en place d'ateliers récréatifs ouverts à tous, les thèmes seront accés autour de l'écriture.

Faire rayonner l'école-musée à travers la Team For Ocean, actions ponctuelles qui seront menées tout au long de l'année en tant qu'ambassadeur de la Team.

### **2.4 Musée – Crypte**

L'action éducative du musée se compose d'une offre pédagogique variée et adaptée aux différents niveaux scolaires, de la maternelle au lycée. Par ailleurs, projets de classe ou d'établissement sont développés sur mesure, en collaboration avec le corps enseignant.

#### **Cités éducatives**

Le musée poursuit en 2022 et 2023 son engagement au sein du programme **Cités éducatives**.

Le musée s'est engagé au titre de l'éducation hors temps scolaire dans le développement d'outils favorisant la relation parent-enfant au cours de l'expérience de visite.

Le premier volet se concentre sur les outils de médiation à destination des tout-petits (0-6 ans) et des juniors (6-12 ans).

La conception d'un **espace famille** au sein des collections (**Petit Salon**) constitue le second volet de l'engagement du musée au sein des Cités éducatives.

L'année 2023 permettra d'ouvrir un espace pérenne de 25 m<sup>2</sup> au 3<sup>e</sup> étage du musée. Ce lieu de découverte, d'expression ouvrira au premier semestre 2023 avec un nouveau format d'exposition. *La mini-expo*, dont la première édition sera dédiée aux émotions proposera un accrochage à hauteur d'enfants, un espace de lecture et d'expression.

#### **Formation et accompagnement professionnel**

L'accueil régulier de stagiaires, de la classe de 3<sup>e</sup> jusqu'à la formation professionnelle supérieure est une priorité. Les demandes sont nombreuses et se concentrent sur des périodes identiques. Afin de pouvoir assurer une qualité d'accueil,

d'encadrement et de suivi des sujets de stages confiés aux étudiants, il sera nécessaire en 2023 d'établir un pré-calendrier d'accueil équilibrant les domaines de formation et les périodes d'accueil.

## **2.5 Le Quadrant – réseau des bibliothèques**

### **Les collections et la poursuite du chantier de bibliothèque numérique**

En 2022, les axes ont été les suivants :

→ travail autour de collections spécifiques en direction des publics en difficulté avec l'écrit : mise en place d'un fonds pour les enfants DYS...

→ travail de consolidation des collections grâce à l'obtention d'une subvention de 13 000 € du CNL, allouée dans le cadre du plan de relance : rafraîchissement et consolidation de fonds documentaires, enrichissement de fonds très demandés : mangas, policiers, albums...

→ réflexion sur les espaces d'accueil des publics jeunesse et ados (Médiathèque du Sandettie et Bibliothèques des Annonciades) en vue de réaménagements, en s'appuyant notamment sur le dispositif Cités Éducatives (cf infra).

Axes à consolider en 2023.

### **Des livres au cœur de la cité : les services hors les murs**

→ **Le Livre chez Vous** dessert une cinquantaine de lecteurs âgés ne pouvant plus se déplacer à la bibliothèque, et assure des permanences au CCAS. En 2021 : 1 816 prêts. De janvier à août 2021 : 1 131 prêts.

→ **La bibliothèque de plage** assure chaque été la façade maritime du Quadrant. Été 2022 :

Fréquentation : 2 958 pers, animations : 142 pers pour 9 animations ; lectures sur place et consult de la presse : 2 205 ; emprunts : 666 ; inscrits : 70.

Constat : une augmentation très nette par rapport à 2021, la saison estivale ayant bénéficié d'une météo exceptionnelle et de l'absence de contraintes sanitaires.

→ Le service **PLUME** dessert les structures Petite Enfance de la Ville. En 2021 : 5 tournées sur 7 structures concernées, 900 livres prêtés, environ 230 enfants touchés.

→ Le **triporteur le Dé-en-bulles** permet aux bibliothécaires d'aller à la rencontre des habitants du quartier du Chemin vert avec l'animation "Livres en vadrouille" autour de livres et de jeux : 4 sorties entre juin et juillet 2021.

Entre septembre 2021 et août 2022 : 8 actions hors les murs : + de 500 personnes touchées.

L'offre de prêt de liseuses au profit du public du service Le Livre chez Vous a été mise en place en cette rentrée de septembre 2022.

Le partenariat avec le Département (cf délibération CM mars 2021) va enfin pouvoir se concrétiser et permettre d'élargir de façon substantielle l'offre du Quadrant en **ressources numériques** (1 200 000 contenus, e-books, presse, vidéo, musique, autoformation...), et cela de façon **gratuite** pour le public. **L'accès à la bibliothèque numérique sera effectif à partir du 19 novembre**. Ce partenariat va également permettre de développer l'offre de prêt de liseuses grâce à l'achat de matériel subventionné par le Département. Vingt liseuses seront donc réparties sur les 3 sites et gratuitement empruntables par les usagers.

**L'accent devra être particulièrement mis sur la médiation autour de ces nouveaux outils**, afin d'accompagner au mieux le public qui n'est pas forcément familier de ces pratiques.

## **2.6 Service Ville d'art et d'histoire**

### **Le patrimoine pour toutes et tous**

Afin de répondre au mieux aux exigences du service au public, le service VAH continuera en 2022 à participer à des actions de portée nationale, régionale ou locale en tant qu'organisateur ou dans une démarche partenariale.

Afin d'offrir une vitrine plus accessible sur ses enjeux mais aussi les réalisations concrètes qu'il en découle, une série d'éditions de type « beaux catalogues » devra être pensée afin de conserver la trace des interventions sur les chantiers.

(évaluée à 8500 € pour une édition simple, + 1300 € pour une augmentation numérique). De même les brochures du patrimoine seront rééditées pour certaines notamment celles sur le théâtre Monsigny.

### **Assurer la continuité pédagogique et éducative**

De la crèche au lycée, la mission des pouvoirs publics est d'accompagner et soutenir les jeunes citoyens en devenir, afin qu'ils trouvent leur place dans la ville et dans la société. A l'échelle de Ville d'art et d'histoire, une continuité pédagogique et éducative visera à continuer le partenariat avec l'Éducation nationale mais aussi les centres sociaux et le PRE dans le cadre des Cités éducatives, véritables acteurs de la politique de la ville dans les quartiers. Leur capacité d'adaptation, de réactivité et les valeurs qu'ils défendent sont un airbag face aux effets de la crise. Ensemble, nous redéfinissons nos priorités pour préparer l'avenir autour l'appropriation du patrimoine par les habitants. Cela pourra se traduire par une découverte du patrimoine via des « escapade box » en prêt pour les écoles et sur demande pour le tout public.

## **2.7 Spectacle vivant**

### **Le Carré Sam**

*Le Carré SAM est un lieu qui se veut ouvertement familial et s'adresse à un public allant de 7 à 77 ans.*

Tourné vers les habitants, le Carré Sam s'adresse à tous les publics. Il accueille aussi bien des spectacles et soirées organisées par des associations que des spectacles de la saison culturelle. S'adressant particulièrement aux familles, la programmation est construite autour de la musique actuelle, de l'humour et de la Microfolie. **Continuer à varier les horaires de programmation** : en ne proposant pas uniquement des spectacles le soir, mais également en matinée, en après-midi et en tout début de soirée, pour que les plus jeunes comme les plus âgés puissent en profiter.

Programmer pour toutes les générations : en diversifiant les contenus de façon à ce que toutes les tranches d'âge puissent s'y retrouver (différents styles musicaux, différents types d'humour, séances de médiation adaptées...).

Développer les collaborations avec le CCAS et les EHPAD

#### Le théâtre Monsigny

Le théâtre Monsigny proposera une programmation pour tous les publics. Une attention particulière sera portée au jeune public avec une semaine dédiée aux enfants et à leurs parents en mai 2023. Pensée autour de l'une question simple : Quelle culture et quels spectacles pour le jeune public ?; cette semaine sera rythmée par des rencontres, des conférences et des spectacles.

### **DEVELOPPER LES ACTIONS / MULTIPLIER LES RENCONTRES**

**Deux compagnies seront en résidence au théâtre Monsigny sur la saison 2022-2023.**

**RESIDENCE DE L'ENSEMBLE ALIA MENS / 2<sup>ème</sup> Saison**

**Une résidence de création (suite)**

Pour sa deuxième saison de résidence l'Ensemble Alia Mens élargira ses actions de sensibilisation à partir d'octobre 2022 par des rencontres et ateliers de pratiques artistique vocale, instrumentale et plastique (peintre Cédric Carré) au sein de différents établissements publics :

- **Centre Hospitalier de Boulogne** (pour les usagers, le personnel, les visiteurs)
- **CCAS du Chemin vert** (ouvert à une quinzaine de personnes qui peuvent suivre les ateliers sur 5 à 6 séances)
- **CRD** : Mise en place de master class dont l'objectif est la restitution publique avec l'ensemble des musiciens professionnels d'Alia Mens lors du Festival Ostara (mars 2023) et la création de l'opéra King Arthur (mai 2023)

Conférence sur la basse continue (pour élèves pianistes et autres instrumentistes, FM, culture, analyse musicale, ...)

#### **LES CITES EDUCATIVES**

Pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, l'Ensemble poursuivra ses interventions au sein des écoles primaires. Une classe de l'école Jules Ferry ayant bénéficié de l'accompagnement de l'Ensemble Alia Mens dès la 1<sup>ère</sup> année se produira sur scène lors de la création de l'opéra King Arthur en mai 2023.

#### **Le Café des Auditeurs**

En amont des concerts programmés au Théâtre Monsigny, des rencontres avec les musiciens de l'Ensemble seront proposées pour sensibiliser le public à l'œuvre présentée. Ces rencontres auront lieu au Foyer Public

#### **Les Concerts 2023**

**Mars 2023 : 2<sup>ème</sup> Edition du Festival Ostara** : 6 concerts sur 3 jours

En complément des concerts proposés par l'Ensemble Alia Mens, une programmation OFF verra le jour cette année en partenariat avec les élèves et professeurs du CRD

**Mai 2023** : Création **KING ARTHUR**, opéra d'Henry Purcell avec la participation du chœur d'élèves du CRD

**Automne 2023 : PROJET MOZART** (*projet en cours d'élaboration*)

**Décembre 2023 : ORATORIO DE NOËL** de Jean-Sébastien Bach (*projet en cours d'élaboration*)

### **RESIDENCE de l'ENSEMBLE CONTRASTE / 1<sup>ère</sup> Année**

**Une résidence de sensibilisation**

La durée de cette résidence est de 2 ans

Mise en place en partenariat avec la DRAC cette résidence a pour objectif de sensibiliser les publics et découvrir les publics nouveaux. L'Ensemble Contraste bénéficiera du Théâtre Monsigny pour répéter et développer au sein du théâtre ses actions de sensibilisation par des rencontres, des répétitions publiques, des master-class.

En parallèle de ces actions de médiation, l'Ensemble proposera au public des rendez-vous lyriques > 2 au printemps et 2 à l'automne :

## **Mars 2023 : LES GRANDES HEROÏNES DE COMEDIE MUSICALE**

## **Avril 2023 : LES GRANDES HEROÏNES D'OFFENBACH**

L'Ensemble Contraste se déplacera également dans différents lieux de la Ville: les médiathèques, les associations, les écoles primaires et lycées. Il mettra en place un partenariat avec des chorales (associations ou conservatoire) pour une restitution publique qui sera présentée au Théâtre Monsigny

### **2.8 L'Ema – Ecole municipale d'arts**

Par nature, l'Ecole municipale d'art s'adresse à tous les publics à partir de 5 ans.

Au travers des ateliers et des manifestations parallèles, les élèves petits et grands sont invités à découvrir de nouvelles formes artistiques et à échanger avec des artistes : poursuite des ateliers des petites vacances, des manifestations parallèles aux expositions, des collaborations avec les partenaires issus de différents domaines professionnels (Education Nationale, Classe-relais du Collège Langevin, collège Angellier), du médico-social (Centre Hospitalier de Boulogne-sur-Mer, SAJ d'Étaples).

## **3- Le rayonnement de la ville**

### **3.1 Archives municipales**

À l'occasion des 150 ans de la mort de Napoléon III, le service des Archives municipales envisage à l'automne 2023 de présenter durant trois mois, une exposition sur Boulogne durant le Second Empire. À partir de pièces d'archives originales et de documents iconographiques – issus du fonds des Archives municipales ou empruntés dans d'autres institutions, locales ou régionales voire nationales -, cette rétrospective retracera la vie à Boulogne pendant le règne de Napoléon III et la guerre contre la Prusse.

Elle sera proposée dans une programmation transversale, des passerelles étant tendues avec l'exposition *Terre de rencontres* proposée à la même époque par le Musée, et une programmation commune pouvant être mise en place à la fois avec le Musée et Ville d'Art et d'Histoire.

À l'issue de sa présentation, une version itinérante sera réalisée pour être empruntée par les établissements scolaires et autres structures qui en feront la demande.

Par ailleurs, dans le cadre des *Cités* éducatives, les expositions réalisées les années précédentes seront toujours itinérantes et disponibles gratuitement pour les établissements scolaires, mais aussi pour les autres structures boulonnaises.

Parallèlement, le service s'attachera à poursuivre sa tâche de préservation du patrimoine boulonnais, en veillant à sa bonne conservation (conditionnement – restauration et reliure) et en continuant sa mission de classement des fonds avec production d'instruments de recherche réglementaires. L'année 2023 verra la poursuite du traitement des fonds municipaux ainsi que du fonds de la chambre de commerce et d'industrie.

Les Archives municipales souhaitent également participer aux Fêtes de la mer, en présentant au public l'exposition *Scènes de mer*, qui valorise le patrimoine photographique en montrant 50 clichés mettant à l'honneur les pêcheurs des années 50 à 70.

### **3.2 Service archéologie**

- **Acquisition de données nouvelles :**

Fouilles programmées 2023 : après la campagne de relevés sur les graffitis modernes de la salle de la Barbière et la reprise des données des fouilles des années 1990 sur les niveaux antiques des salles basses, l'année 2023 devrait permettre de travailler à l'analyse des niveaux médiévaux et modernes. Un scan 3D des structures ou une exploration par robot-caméra sont à l'étude. L'objectif à terme est ici de proposer une lecture globale des salles basses (souterrains) de l'époque romaine à l'installation du Musée. Ce projet est mené dans le cadre des « clefs du château » et sera valoriser dans les parcours – à l'horizon 2024-2025.

PCR « Places Fortes des Hauts de France » : plusieurs collaborations sont nées de ce projet de recherche régional. Elles permettent de faire rayonner le site de Boulogne en l'incluant dans des projets de recherche transversaux, avec d'autres chercheurs et d'autres institutions.

- **Diffusion et valorisation des connaissances acquises :**

Signalétique du patrimoine : la mise en place d'une signalétique physique (panneaux) et numérique sur la promenade des remparts et le château comtal doit donner aux visiteurs – boulonnais et touristes – les clefs de lecture du patrimoine fortifié et des paysages qui se dévoilent depuis la promenade Charles Dickens. Ce projet, piloté par la Direction des affaires Culturelles rassemble les services patrimoniaux – coordonné par le service archéologie – et est financé à 55% dans le cadre du PRADET.

Terre de rencontres (exposition(s) proposée(s) par le Musée, autour de l'histoire de la Ville). Associé au pilotage scientifique du projet et au commissariat des expositions prévues au Musée et au Palais Impérial, le service archéologie apporte une lecture diachronique, à travers les cultures matérielles de l'histoire de la Ville.

Colloques et publications : plusieurs publications et interventions dans les rencontres scientifiques sont attendues en 2023

North sea project : Porté par des chercheurs de l'Université de Leiden (Pays-Bas) ce projet international de valorisation des échanges et des contacts entre les deux rives de la Manche. Le réseau de chercheurs ainsi créé s'intéressera aussi bien aux problématiques du commerce et des échanges, de la navigation et des routes maritimes qu'aux questions liées au changement climatique sur le temps long.

### **3.3 L'Ecole-Musée**

- Programmation culturelle qualitative : Préparation des Journées Européennes du Patrimoine. Accès aux collections permanentes sur l'Histoire de l'école, à l'exposition temporaire « De la tablette à la tablette : 5000 ans d'écriture ».
- Diffusion du patrimoine : Poursuite de la mise en réseau avec le MUNAE (Musée National de l'Education) à Rouen, par le biais de l'association « Les amis du Musée National de l'Education » présidée par M. Mieussens. Ecriture d'un article sur la fabrication des plumes dans l'édition du bulletin qui sortira en fin d'année.
- Participation aux événements liés au réseau Proscitec (opérations communes, salons, expositions), inscription de l'exposition sur les plumes métalliques dans le dispositif « Au-delà de nos frontières » afin d'obtenir des subventions par la MEL, les départements du Pas de Calais, du Nord.
- Poursuite de la participation au Master Didactique des langues et Ingénierie de la formation - Parcours Français Langue étrangère et Anglais. Accord reçu en juin 2021 par l'ULCO ; conférences sur « Comment gérer l'hétérogénéité des classes » et en 2023 Cours en plus sur l'histoire de l'éducation en France et l'Ecole Inclusive.
- Participation aux Marchés de Noël 2022 au Chemin Vert et en Vieille Ville.
- Poursuite de l'inventaire des collections de l'Ecole-Musée, notamment le mobilier et le matériel didactique.

### **3.4 Château-musée / crypte**

#### **Les expositions**

Les expositions constituent chaque saison des temps forts et contribuent de manière significative aux dynamiques de fréquentation. L'année 2022 est marquée par deux expositions :

- L'exposition Henry *Lhotellier. Réalités nouvelles* (du 2 avril au 3 juillet 2022)
- L'exposition de l'année est réalisée dans le cadre de la Saison France-Portugal 2022, avec le partenariat exceptionnel du Museu Nacional de Arte Contemporanea à Lisbonne. Cette exposition consacrée au peintre portugais Veloso Salgado a permis de réunir un ensemble d'une cinquantaine d'œuvres avec les prêts exceptionnels de plusieurs musées nationaux portugais (Lisbonne, Villa Nova de Gaia, Porto...).

En 2023, l'exposition *Boulogne terre de rencontre* (titre de travail), constituera le temps fort de l'année. Ce projet d'exposition s'inscrit au cœur du projet scientifique et culturel du musée et concrétise un des enjeux centraux qui est l'ancrage territorial de l'institution. Ce projet d'exposition a pour ambition d'être le premier jalon d'une réflexion muséographique permettant de faire des musées la première porte d'entrée sur l'histoire de la ville.

#### **La conservation**

En perspective d'un nouveau projet muséographique au Palais impérial, le déploiement d'un chantier des collections constitue un enjeu majeur pour une mise en œuvre à l'horizon 2024.

#### **Nouvelle acquisition**

En 2023 un des projets majeurs se concentrera sur la préparation de l'acquisition Rogoff. Cette proposition de don d'une collection d'œuvres contemporaines d'Alaska est en cours d'étude. L'organisation de son transport sera une des étapes majeures de l'année 2023.

### **3.5 Le Quadrant**

#### **Une programmation culturelle qualitative**

- Les accueils et les animations pour la jeunesse
- La programmation pour les adultes
- La programmation "Tout public"

Le Quadrant a organisé, accueilli, participé... à 239 événements dont 9 expositions (hors accueil de classes et de structures partenaires).

Au moins 8 247 personnes ont participé à un événement organisé ou accueilli par le Quadrant ou dont la participation du Quadrant a été demandée (hors accueil scolaire et structures).

10 968 personnes sont venues dans l'un des trois sites du Quadrant pour un événement.

**Perspectives :**

**Pour 2022-2023**, les grandes lignes de la programmation, à ce jour :

*De septembre à décembre 2022 :*

- Programmation des animations habituelle : ateliers numériques, biblio-thé, soirées ciné à la Médiathèque, soirées jeux à la Bibludothèque Damrémont...
- Programmation Spectacle vivant aux Annonciades et à la Médiathèque du Sandettie
- Participation aux Journées du Patrimoine les 17 et 18 septembre (cf infra)
- Exposition de l'association Terre d'Ici du 22 au 29 octobre, galerie du cloître
- Exposition "À pleine page" sur l'œuvre d'Antoine Guilloppé du 8 novembre au 3 décembre
- Participation au FestiSol en novembre avec le CDSI
- Arty Christmas les 8, 9 et 10 décembre
- Spectacles de Noël par la Cie Onimagine : "Pingouin Pingre" à la Bibliothèque des Annonciades, le samedi 17 décembre

2023

- Nuits de la Lecture du 19 au 22 janvier
- Participation à la programmation du Théâtre Monsigny (réouverture 3-4-5 février 2023)
- Bibliobraderie le samedi 1<sup>er</sup> avril à la Bibliothèque des Annonciades
- Participation à la semaine Jeune Public qui sera organisée par le Pôle Petite Enfance et le service Spectacle Vivant
- Exposition auteur-illustrateur jeunesse au printemps dans la galerie du cloître
- Exposition estivale 2022
- Participation du Quadrant aux manifestations locales et nationales : Rendez-vous aux jardins, Fêtes de la Mer : pêche aux livres, table tactile XXL...

- poursuite et développement si possible d'un programme d'action culturelle de nature à toucher un public diversifié, et en particulier le public jeunesse.

- mise en place d'un support de communication à l'échelle du réseau pour les animations à destination des adultes.

Un accent particulier sera mis sur les thématiques liées au développement durable, à l'écologie, au bien-être, à l'éducation aux médias et à l'information.

### **La valorisation du patrimoine écrit et graphique : projets 2022-2023 et suivantes**

- Assurer les projets de valorisation et collaborations en cours (cf supra).
- Des perspectives de montée en puissance du DEP avec le recrutement d'un agent (suite à départ en retraite) avec de nouvelles missions (gestion des fonds iconographiques) et l'arrivée d'un bibliothécaire au 1<sup>er</sup> janvier 2023 pour la responsabilité du pôle "valorisation et bibliothèque numérique" du DEP (+ webmaster portail Quadrant).
- Poursuite du chantier de signalement des collections patrimoniales, objectif de la convention de mise à disposition du poste de conservateur d'Etat, mission assignée par le Ministère de la Culture.
- Elaboration et rédaction d'un plan de sauvegarde des collections et signature de la Charte de conservation des bibliothèques municipales classées : c'est un autre objectif de la convention de mise à disposition du poste de conservateur d'Etat.
- La conservation préventive et le chantier de dépoussiérage des collections devront également continuer d'être une priorité.
- Mise en place du module de valorisation du patrimoine sur le portail (DAM) : solution pour le stockage, la description et la mise en ligne de documents numérisés (enluminures, cartes postales, dessins...) pour répondre aux exigences de l'Etat en matière de valorisation patrimoniale (cf note DSI pour le budget 2023).
- Poursuite du travail autour du PCSES, en particulier pour le Département Études et Patrimoine

### **3.6 Service Ville d'art et d'histoire**

#### **Ecriture de la convention VAH**

Renouvellement du label Ville d'art et d'histoire (1986) par la continuité de l'écriture d'une nouvelle convention par l'animatrice du Patrimoine.

#### **Villes impériales, anniversaire de la mort de Napoléon 3**

Dans le cadre d'un dossier porté par le réseau Villes impériales, le service VAH s'associera à la thématique autour de la mort de Napoléon III par le biais de visites guidées mais aussi par la valorisation du patrimoine impérial via une exposition sur les Corsaires en juillet-août 2023, liée aux fêtes de la Mer.

### **3.7 Le Spectacle vivant**

#### **Le Carré Sam**

*Si le Carré SAM est implanté dans un quartier prioritaire, ce n'est pas une « salle de quartier » mais bien un lieu culturel qui draine un public large et, à ce titre, participe de l'image de la Ville.*

Augmenter la visibilité du Carré SAM à l'échelle de l'agglomération : en travaillant à une communication élargie sur les communes aux alentours et à un renforcement des liens avec certaines structures qui viennent régulièrement.

Développer les échanges avec l'OT : en transmettant plus régulièrement les informations - depuis récemment, on voit arriver des touristes qui se présentent au guichet en dernière minute

Valoriser les offres culturelles de la Ville : notamment en formant les équipes d'ouvreuses et de contrôleurs à mieux renseigner le public, et sur la programmation du Carré, et sur celle des autres services culturels.

### **Le Théâtre Monsigny**

En 2023, la programmation artistique et les résidences de compagnies professionnelles de renommée nationale voire internationale participeront au rayonnement de la ville.

### **3.8 L'Ema – Ecole municipale d'arts**

Mise en place d'une programmation d'expositions, dont une sur la machine.

Positionner l'Ecole municipale d'arts comme un relais possible entre le Street-art de la ville de Boulogne et des artistes contemporains.

Retravailler la communication. L'école est actuellement encore insuffisamment connue sur son territoire. Les actions menées vers l'extérieur existent mais ne sont pas assez mises en valeur. Il est nécessaire de continuer de mener une réflexion en développant les partenariats afin d'ouvrir l'Ecole et de l'impliquer davantage dans le tissu local, mais aussi de faire connaître ses implications dans le réseau artistique contemporain par une diffusion efficace et une communication à la hauteur. De même il est nécessaire de repositionner et asseoir l'école d'arts au sein du territoire afin d'assurer son rayonnement et son dynamisme.

## **LE SPORT**

### **Infrastructure sportive :**

Le site de la Waroquerie aura toute notre attention en 2023. Les travaux de rénovation du complexe tennistique ainsi que la création d'un clubhouse pour l'USBCO commencé fin 2022 verront leur achèvement en 2023. En parallèle, des travaux de rénovation sur le bâti mais aussi sur les terrains devront être planifiés pour bénéficier non seulement au club phare de l'agglomération mais aussi aux clubs satellites. Ces derniers, avec leur histoire, font partie intégrante de la politique sportive de la ville dans un objectif de cohérence de l'offre footballistique du territoire.

Des demandes de subventions ambitieuses ont été votées et déposées auprès de l'Etat dans le cadre de la Dotation Politique de la Ville. Elles vont permettre d'accompagner la création de nouveaux équipements sportifs novateurs tel un pumptrack ou un préau sportif qualitatif (étude en 2023). La rénovation de deux complexes sportifs (celui de l'Octroi et de Degand) est aussi un enjeu majeur qui pourra se concrétiser grâce à ces subventions.

### **Activités sportives encadrées et projets pédagogiques :**

Un diagnostic de la condition physique de plusieurs tranches d'âges des élèves de nos écoles primaires a été réalisé fin 2022 dans les mêmes conditions que celui effectué il y a 10 ans. En analysant et en comparant ces données, les projets pédagogiques vont être réorientés avec toujours l'objectif avoué de favoriser la pratique sportive de ceux qui en sont le plus éloignés. On pense ici au public des quartiers prioritaires ou encore au public féminin sans oublier le public présentant un handicap.

C'est dans ce cadre, qu'après une année consacrée à la valorisation et au développement de la pratique féminine, 2023 sera l'année du Sport et Handicap à Boulogne sur mer. Des expérimentations ont eu lieu, notamment en handivoile, en 2022. Elles ont servi à entrevoir les freins d'une telle pratique mais ont aussi révélé toutes les opportunités que possède le territoire dans ce domaine. La finalité qui devra être poursuivie ici est de développer la pratique handisport que ce soit à l'école ou en club, en loisir ou vers la haute compétition.

### **Manifestations sportives :**

La planification des événements sportifs nationaux et internationaux a quelque peu été perturbée au cours de l'année 2022. Certains, prévus en 2020 et 2021, ont été retardés pour cause de covid et d'autres, par opportunité, ont été avancés. C'est ainsi que le palais des sports n'a vu pas moins de 4 championnats de France (twirling bâton, GRS, Boxe française et 10km sur route) et un championnat d'Europe (boxe française) en un an.

Tous les temps forts officiels et protocolaires de la Fed Cup, plus grande compétition mondiale de tennis féminin, ont été organisés à Boulogne sur mer. Les rencontres sportives se sont déroulées quant à elles chez nos voisins portelois.

Tout ce dynamisme dans l'organisation de compétitions caractérisé par le label Terre de Jeux 2024 doit s'accélérer pour nous conduire à l'événement planétaire que sont les Jeux Olympiques de Paris en 2024.

### **Accompagnement du mouvement sportif :**

C'est aussi pour saisir toutes les opportunités qu'offrent les Jeux Olympiques de Paris que le Conseil du Sport boulonnais s'est restructuré suite à sa dernière élection. Le travail avec le mouvement sportif doit être exacerbé pour mettre toujours un peu plus de sports dans la vie des Boulonnais.

### **La piscine :**

L'année 2022, à la piscine, a été une année de reprise avec un plein exercice sans contrainte sanitaire. Les usagers ont retrouvé leurs habitudes.

Beaucoup d'énergies ont été employées autour de la gestion des ressources humaines. L'établissement voit de nombreux agents faire valoir leurs droits à la retraite ou ont dû faire l'objet de reclassement. C'est ainsi que 4 nouveaux Maîtres-Nageurs Sauveteurs polyvalent ont été recrutés. Dans le contexte de pénurie dans la profession, l'attractivité du projet d'établissement est à signaler.

L'optimisation de l'utilisation des créneaux horaires par les scolaires est aussi l'objet de toutes les attentions. C'est dans ce cadre que d'importants moyens sont mis en place pour l'apprentissage de la natation des élèves des écoles primaires publiques (meilleurs résultats du Pas de Calais dans ce domaine).

Pour finir, il faut noter le lien fort qui a été créé entre la piscine et la plage. C'est ainsi que les usagers des cabines de plage et du service de location de transats ont trouvé un point d'accueil dans cet équipement.

L'année 2023 sera une année de prise de marques pour la nouvelle équipe. Les MNS devront s'intégrer non seulement au fonctionnement de la piscine mais aussi dans la politique sportive en direction des publics (scolaires, sport santé et politique de la ville). De ce nouveau fonctionnement, on peut espérer voir émerger des projets novateurs pour répondre aux besoins des usagers.